



[agde LE journal]

N°89
Décembre 2016

Entrée de station
Au cœur des travaux

Dossier
La Politique
de la Ville

**Un week-end
gourmand**
pour la 2^{ème} édition
de "Passion Chocolat"

// 6 - À LA UNE

> Un week-end 100 % gourmand à l'occasion de "Passion chocolat"

// 10 - ÉCLAIRAGE

> Une campagne pour lutter contre les incivilités

// 12 - ILS FONT AGDE

> La Ville d'Agde a accueilli les nouveaux Agathois

// 15 - TOURISME

> 17^{ème} Salon Nautique d'Automne : un événement majeur de l'après-saison qui ne cesse de grandir

// 22 - LE DOSSIER

> La Politique de la Ville

// 30 - ÉCONOMIE

> Ils ont choisi Agde : portraits de nouveaux commerçants
> 5 ans pour le Centre Aquatique "Archipel, la Cité de l'Eau"

// 36 - CULTURE

> L'École Municipale de Musique, un lieu de vie, de rencontre et de partage

// 42 - PROJET DE VILLE

> Nouveau cœur de station du Cap d'Agde :
le point sur l'avancée des travaux

// 46 - ÉCHOS

> Tous ligüés contre le cancer à l'occasion de la Semaine Rose

// 50 - ON EN PARLE

> Le GRAA a 45 ans
> La Ville d'Agde soutient la joueuse de tennis Océane Dodin
> Une convention entre le CCAS d'Agde et la Banque de France

// 52 - PATRIMOINE

> Journées Européennes du Patrimoine : la citoyenneté à l'honneur
> Fort de Brescou, tous les dons comptent !
> Fête du Vin Nouveau : une cuvée 2016 dignement célébrée

// 56 - ZOOM SUR...

> Saint-Michel, patron des parachutistes, a été célébré
> Vibrant hommage aux Morts pour la France en ce 11 Novembre 2016

// 60 - RÉTRO

> Retour sur la saison estivale

// 84 - AU CONSEIL

// 88 - LIBRE EXPRESSION

// 90 - EN BREF

// 99 - ÉTAT CIVIL

// 22 ///
**La Politique
de la Ville**



// 32 ///
**5 ans
pour le
Centre
Aquatique**



// 36 ///
**L'École
Municipale
de Musique**



// 42 ///
**Le point sur
les travaux
du nouveau
cœur
de station**



Le journal d'agde

est édité par la Mairie d'Agde
Service Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
<http://www.ville-agde.fr>

Directeur de la publication

Gilles D'Ettore

Directeur Délégué

Jérôme Cavailles

Responsable de la publication

Séverine Hügel

Responsable Adjointe

de la publication

Catherine Maurel

Rédaction

Service Communication
(Séverine Hügel, Catherine Maurel,
Gwenaëlle Monchaux, Joël Tron
et Laurent Gheysens)

Graphisme

Séverine Hügel,
service Communication

Fabrication et impression

JF IMPRESSION

Photos

Une et p.84, Renaud Dupuy
de la Grandrive ; service
Communication (Laurent Gheysens,
Joël Tron, Gwenaëlle Monchaux,
Catherine Maurel et Séverine Hügel) ;
Anne-Sophie Marcenac, cinéma
Le Travelling (photo en bas p.18) ;
Laurent Arnaud (photos aériennes
p.22 et 32) ; Michel Desnos (p.75
et haut p.79) ; Fotolia (Vetre,
KMNPhoto et Jeanette Dietl
pour l'État Civil p.99)

Visuels, illustrations

Agnès Tardy Communication
(campagne p.10-11 et visuel
des vœux en der de couv.) ;
Service Politique de la Ville et Prévention
de la Délinquance de la CAHM
(plan du quartier prioritaire p.24)

À LA UNE

L'embouchure de l'Hérault, cliché
de Renaud Dupuy de la Grandrive

Imprimé sur papier 90 grammes
Tirage, 22000 exemplaires
Dépôt légal, 4^{ème} trimestre 2016
ISSN 1625-7634

L'agenda

AGDE QUOI D'NEUF ?

Depuis le mois de mai 2016, le service Communication de la Ville d'Agde vous propose de retrouver le meilleur de l'actualité locale dans des vidéos baptisées "Agde quoi d'neuf ?" Un condensé, en moins de 10 minutes, des principaux événements qui ont rythmé le mois écoulé, événements que vous pouvez retrouver par ailleurs de manière plus détaillée dans le reste des vidéos et articles publiés sur le site Internet de la Ville, ainsi que dans ce Journal.



Tous les événements
mais aussi l'actualité de votre ville
sont disponibles sur
www.ville-agde.fr

VOS RENDEZ-VOUS

8 janvier 2017

Concert de Nouvel An
de l'orchestre Agapé
Palais des Congrès, Le Cap d'Agde

12 janvier 2017

Vœux à la population
Moulin des Évêques, Agde

11 janvier > 5 février 2017

Tennis
"Open de la Ville d'Agde"
Centre International de Tennis,
Le Cap d'Agde

14 janvier > 4 février 2017

"Out of Characters"
Exposition de PASA
Espace Molière, Agde

18 janvier 2017

Saison Culturelle
"Le Poisson belge"
Palais des Congrès, Le Cap d'Agde

28 janvier 2017

Saison Culturelle
"L'École des femmes"
Palais des Congrès, Le Cap d'Agde

4 février 2017

Saison Culturelle
"The Servant"
Palais des Congrès, Le Cap d'Agde

Édito



L'année 2016 s'achève et c'est déjà l'occasion, pour nous, de procéder à un premier bilan.

La saison touristique qui s'annonçait difficile n'a pas été mauvaise, dans un contexte économique et sécuritaire qui était loin d'être favorable. Notre destination reste attractive, ce qui lui permet de résister aux vents contraires. Demain, avec notamment le réaménagement de l'entrée de station, elle pourra faire valoir de nouveaux arguments pour affronter la concurrence internationale.

Autre motif de satisfaction, les économies substantielles qui ont été réalisées cette année sur le budget communal. Ainsi la masse salariale, grâce au non renouvellement d'une partie des départs en retraite, a pu être diminuée de 420 000 euros. La renégociation des marchés de fournitures de l'énergie et des contrats d'assurance nous assure un gain respectivement de 500 000 et de 170 000 euros. Enfin, l'auto-assurance du personnel par la Ville a vu son coût réduit de 150 000 euros. En tout, nous avons accompli un effort de 1 650 000 euros, qui est d'autant plus nécessaire que l'État, par des charges supplémentaires ou par la réduction de ses dotations, nous impose une perte financière en année pleine de 4,7 millions d'euros. Ce qui est d'autant plus irresponsable que nous connaissons une période où l'activité a besoin d'être soutenue par les collectivités territoriales, sans lesquelles le chômage connaîtrait un nouveau plafond.

Ce nouveau Journal Municipal revient sur deux réussites majeures consécutives aux investissements réalisés ces dernières années. En premier lieu, le Centre Aquatique, qui accueille désormais 180 000 visiteurs par an, et dont l'équilibre financier est meilleur pour la collectivité que ne l'était celui de l'ancienne piscine Tournesol, qui n'accueillait que 25 000 visiteurs par an. C'est la belle démonstration d'un investissement qui a largement prouvé sa nécessité en rencontrant un large public, tout en améliorant chaque année son équilibre économique.

Ce nouveau Journal Municipal revient sur deux réussites majeures consécutives aux investissements réalisés ces dernières années. En premier lieu, le Centre Aquatique, qui accueille désormais 180 000 visiteurs par an, et dont l'équilibre financier est meilleur pour la collectivité que ne l'était celui de l'ancienne piscine Tournesol, qui n'accueillait que 25 000 visiteurs par an. C'est la belle démonstration d'un investissement qui a largement prouvé sa nécessité en rencontrant un large public, tout en améliorant chaque année son équilibre économique.

L'École de Musique constitue aussi une magnifique satisfaction. Que n'ai-je entendu lorsque la décision fut prise, en 2003, d'implanter cet établissement en plein Cœur de Ville. Il a pourtant, depuis, doublé le nombre de ses élèves, qui sont désormais plus de 400 à se rendre chaque semaine en son sein, pour étudier l'une des 19 disciplines qu'il propose à l'enseignement.

Grâce à l'action accomplie par l'équipe municipale, à laquelle je veux rendre ici hommage, mais aussi grâce à l'engagement, au quotidien, de chacun d'entre vous, notre cité se modernise, embellit et offre chaque année à ceux qui y résident des opportunités nouvelles. Nous nous développons sans rien renier de notre identité, mais au contraire, en cherchant à la valoriser, au bénéfice de tous les Agathois.

Aussi, je vous souhaite pour 2017 une belle et heureuse année. Qu'elle donne à chacun d'entre vous la possibilité de trouver en Agde l'épanouissement familial et professionnel que vous recherchez.

Vous pouvez compter sur ma disponibilité pleine et entière, et celle du Conseil Municipal pour être, tout au long de l'année, à vos côtés.

Gilles D'Ettore
Maire d'Agde

Le Maire Gilles D'Ettore en compagnie de la marraine du Salon 2016, la chef Ghislaine Arabian, et de l'ensemble des exposants



Un week-end *100 % gourmand* à l'occasion de la 2^{ème} édition du salon "Passion chocolat"

////////////////////
Du 10 au 13 novembre,
le Moulin des Evêques
a accueilli la 2^{ème} édition
du salon "Passion chocolat".
Organisé par la Ville d'Agde,
cet événement a fait,
cette année encore,
l'unanimité, que ce soit
auprès du public
ou des professionnels présents,
qui ont salué la qualité
de l'organisation
comme des produits proposés !

////////////////////

durant trois jours et demi, pas moins de 8 000 visiteurs se sont rendus au salon "Passion Chocolat". Une success story qui a commencé en douceur le jeudi après-midi, par une visite de nombreux scolaires qui ont pu découvrir les premiers toutes les facettes et les origines du chocolat au travers de présentations ludiques, mais également d'un goûter.

Le lendemain midi, le Maire Gilles D'Ettore est venu inaugurer officiellement ce rendez-vous de la gourmandise en compagnie de nombreux élus, au premier rang desquels Gaby Ruiz, Conseiller Municipal délégué aux Animations et Festivités, et d'Amélie Marco, Miss Agde 2016. Il a pu découvrir la qualité et la variété des produits proposés sur la vingtaine de stands tenus par des artisans venus non seulement d'Agde mais aussi des quatre coins de France. De grands noms du chocolat étaient également présents sur ce 2^{ème} Salon, à l'image du Champion du Monde Mickaël Azzouz, déjà là l'an dernier, ou de Guy Roux, Maître chocolatier et Vice-champion du Monde.

Marraine de ce rendez-vous, la célèbre chef Ghislaine Arabian, qui a fait les beaux jours de "Top Chef" durant 5 saisons, est venue, **accompagnée du chef Jean-Pierre Jacquin et de la comédienne Grace de Capitani,** préparer en direct plusieurs recettes gourmandes à base de cacao, comme Chris, candidat de l'émission "Le Meilleur Pâtissier, saison 5", que chacun aura pu goûter, avant d'essayer de le refaire à la maison. Les restaurateurs locaux, comme "La Table de Stéphane", "Aux bons petits plats" et "Le Voillis", sont



Affluence sur le Salon

Le salon en quelques chiffres

- 3 jours 1/2
- 25 exposants
- 5 576 entrées
- 185 élèves agathois reçus
- 271 visiteurs titulaires de la Carte Mirabelle
- 1 043 enfants de moins de 14 ans

Le stand gourmand de la Maison GIL d'Agde



Couper de ruban pour le Maire Gilles D'Etore en compagnie de nombreux élus et de Miss Agde



également venus proposer leurs créations culinaires, avec pour chacun un accord mets et vins proposé par le restaurant "Basalte". Il y a ainsi eu du "perdreau rôti au miel et chocolat", des "sucettes de foie gras au chocolat roulées dans du sésame", un "Royal Finger", ou encore une "galette croustillante de râble de lièvre au chocolat", histoire de rappeler que ce dernier ne se conçoit pas uniquement en version sucrée.

Le week-end a également été rythmé par des conférences et des réalisations en direct, comme celles des élèves du CFA de Sète, les décors en sucre concoctés par Gérard Bertin, Meilleur Ouvrier de France, mais aussi la chocolatière Cécile Ferrandi, qui a finalisé en direct son bateau au chocolat. Quant aux enfants, ils ont été 400 à venir s'essayer à l'atelier pop cakes, proposé par Stéphanie de "L'Atelier des Desserts", un rendez-vous qui a été victime de son succès !

S'agissant du concours de décoration en chocolat, dont le thème était cette année la mer et les bateaux, c'est un Agathois, Yannick Calvet de "La Vague Gourmande", qui a remporté le Trophée et s'est vu remettre son prix, le dimanche, en fin d'après-midi, en compagnie des lauréats des autres concours proposés, lesquels ont tous salué la qualité de l'événement et de l'organisation.



Olivier Simon, dont les huîtres en chocolat ont servi à illustrer l'affiche de cette 2^{ème} édition de "Passion Chocolat", a reçu le prix d'excellence du Salon, dans la catégorie "chocolatier"

Au vu de l'engouement du public, le Salon a même du fermer ses portes un peu plus tard que prévu, histoire de laisser le temps à chacun de discuter et de faire ses achats.

Rendez-vous du 10 au 12 novembre 2017 pour la 3^{ème} édition !

Le Maire Gilles D'Ettore en compagnie de l'Archiprêtre Yannick Casajus, de la chef Ghislaine Arabian, marraine de cette 2^{ème} édition, de la comédienne Grace de Capitani et du chef Jean-Pierre Jacquin



Gérard Bertin, Meilleur Ouvrier de France, a réalisé en direct de superbes décors en sucre



Chris du "Meilleur Pâtissier" est reparti avec un prix !



Séquence gourmandise avec les chefs Ghislaine Arabian et Jean-Pierre Jacquin, qui ont préparé en direct l'une de leurs recettes



400 enfants sont venus participer à l'atelier "pop cakes" proposé par Stéphanie, de "L'Atelier des Desserts"



Les clowns de l'association "Mon papa Noël" ont prêté leur bonne humeur à ce Salon, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands



3 PRIX D'EXCELLENCE

Plusieurs prix ont été remis, en présence de Gaby Ruiz, Conseiller Municipal en charge des Festivités et Animations, à l'initiative du Salon

- Prix d'excellence catégorie "Biscuitier"
Eddy Pfister
- Prix d'excellence catégorie "Confiseur"
J.M. Boudet
- Prix d'excellence catégorie "Chocolatier"
Olivier Simon



LE PALMARÈS 2016

- Prix du produit le plus innovant et original
Chris, du "Meilleur Pâtissier" pour son chocolat interactif
- Prix du plus beau stand : Rody Chocolaterie
- Diplômes d'honneur
 - Gaby Ruiz, Conseiller Municipal en charge des Festivités et Animations
 - Ghislaine Arabian



Yannick Calvet, de "La Vague Gourmande", a remporté le 1^{er} prix pour son Terrisse (ci-dessus)



J'AIME MA VILLE

je crépis
mon mur

Crépir son mur
est une obligation.
C'est aussi un acte citoyen
qui contribue à la qualité
de notre vie et à l'image
de notre ville.



agde
Archipel de vie

////////////////////
"J'aime ma Ville,
je crépis mon mur",
"J'aime ma Ville,
je taille mes haies",
"J'aime ma Ville,
je ne veux pas de tags",
tels sont les slogans
de la nouvelle campagne
de communication
portée par la Ville d'Agde
pour sensibiliser ses habitants
à ces trois fléaux qui dégradent
l'image de la cité.

À travers cette campagne,
le Maire d'Agde Gilles D'Ettore
souhaite mobiliser l'ensemble
des citoyens afin que,
par les actes de chacun,
notre cité soit toujours une ville
où il fait bon vivre !

////////////////////

J'AIME MA VILLE, JE CRÉPIS MON MUR !

La Ville d'Agde a décidé de lutter
contre les murs non enduits, qui
représentent une gêne visuelle,
en mobilisant les propriétaires
concernés.

Elle a donc mis en place une procédure
(envoi d'un courrier aux administrés
concernés) afin de faire appliquer les
dispositions existantes sur la commune,
conformément aux différents documents

d'urbanisme successifs ainsi qu'au Plan Local d'Urbanisme, validé le 16 février 2016, lesquels prévoient "que les matériaux bruts destinés à être recouverts (parpaings...) doivent être enduits dans des teintes compatibles avec celles de la construction". Cette contrainte s'applique à tous les murs de clôture, que ceux-ci donnent directement sur la voie publique ou qu'ils séparent seulement des parcelles privées ; qu'ils aient été commencés récemment ou qu'ils existent depuis plusieurs années.

**Si cette mesure vous concerne et afin d'obtenir plus d'informations,
vous pouvez contacter la Direction de l'Aménagement Durable de la Ville,
au 04 67 94 64 75 ou envoyer un mail à christophe.dragole@ville-agde.fr**

Une campagne pour lutter contre les incivilités



J'AIME MA VILLE, JE TAILLE MES HAIES !

Toujours dans un souci de bien-vivre ensemble, la Ville d'Agde demande aux propriétaires et ce, en rapport avec l'article de loi n° L2212-2-2 portant sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains, d'élaguer leurs arbres, arbustes ou haies situés en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). La loi explique également que "les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public".

L'élagage du branchage des arbres peut donc être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les Maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, d'exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

Du côté de la procédure, les riverains sont avertis par le biais des services de la Ville de la nécessité d'élaguer leurs haies, mais la Mairie a la possibilité de faire procéder aux travaux d'office, aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR, si celle-ci est restée sans effet.

**Plus d'information au Service Domanialité,
au 04 67 94 61 56**



J'AIME MA VILLE, JE NE VEUX PAS DE TAGS !

Les tags en ville restent un problème récurrent majeur pour les communes. Afin d'y remédier, le SIVOM a été sollicité pour créer et mettre en place un service de nettoyage approprié afin d'intervenir sur les domaines publics communaux. C'est ainsi qu'est apparue, en mai 2009, la brigade d'enlèvement des tags. Ce service, qui regroupe, en 2016, 14 communes, vise à l'enlèvement des graffitis sur les domaines publics communaux, mais est aussi utile pour le désaffichage. Le nombre d'interventions varie selon les années et en 2015, ce sont plus de 704 interventions qui ont été effectuées (dont 470 sur Agde), un chiffre qui n'a jamais été aussi élevé depuis la création de la brigade.

La priorité majeure de ce service reste donc l'enlèvement des tags, cependant, il est de plus en plus sollicité pour effectuer le sablage et le décapage de monuments et autres fontaines, parvis, portails, places, structures de jeux... Par le biais de ces nouvelles activités, la brigade contribue à la propreté des communes et au bien-être des habitants. L'ensemble de l'équipement dont elle dispose est intégré dans un véhicule d'intervention aménagé d'une hydrogommeuse et d'un nettoyeur haute pression permettant une meilleure accessibilité et une rapidité d'exécution. Ce matériel performant permet d'obtenir un rendement satisfaisant et de nettoyer quasiment tous les supports rencontrés en limitant leur détérioration. Par ailleurs, c'est un procédé de nettoyage 100 % écologique par micro-abrasion obtenu grâce à la projection à basse pression de trois éléments : l'air, le granula (sable) et l'eau.

Il faut savoir que réaliser des tags sur des bâtiments publics ou privés est un délit passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 3 750 euros et de deux ans d'emprisonnement, assorti d'une peine de travail d'intérêt général.

**Afin de lutter contre ce fléau, vous pouvez signaler les tags
au Numéro Vert : 0 800 009 034**

**1 campagne
déclinée
en 3 visuels**



Comme chaque année, fidèle à sa tradition d'accueil, la Ville d'Agde avait organisé une soirée de bienvenue pour les nouveaux Agathois. Un rendez-vous qui s'est tenu jeudi 17 novembre au Moulin des Évêques.



BIENVENUE !

La ville d'Agde a accueilli **les nouveaux Agathois**

C'est entouré de nombreux élus du Conseil Municipal que le Maire Gilles D'Ettore a pris plaisir à accueillir les nouveaux habitants d'Agde. En préambule, ces derniers ont pu découvrir toute la richesse de la vie locale et associative grâce aux nombreux stands installés le long de la salle du premier étage ainsi qu'au rez-de-chaussée, mais aussi en apprendre plus sur l'actualité agathoise grâce à un film de présentation projeté sur écran.

Dans son discours de bienvenue, le Maire, après avoir "remercié l'ensemble des associations et des services publics présents à nos côtés ce soir et qui font d'Agde une ville où il fait bon vivre", a tour à tour évoqué l'histoire d'Agathé Tyché et son économie, parlé de sécurité et d'environnement, mais aussi de la richesse de la vie associative et des nombreuses activités proposées aux seniors par le Centre Communal d'Action Sociale, notam-

ment au travers des foyers et du service de l'Âge d'Or. Il a également abordé la question des grands aménagements, avec notamment le dossier de l'entrée de station "un projet pour lequel nous nous étions engagés avec l'équipe municipale, et qui a été lancé au mois de septembre. Outre le Casino, le site accueillera le nouveau Palais des Congrès, qui offrira une jauge de 1 200 places". Pour finir, Gilles D'Ettore a souhaité qu'en ces

"temps difficiles que traverse notre pays, sur Agde, chacun continue d'œuvrer, à son niveau, pour le "vivre-ensemble", garant de ce bon vivre qui caractérise notre cité, avant de finir par un "vive Agde, vive la République et vive la France !"

C'est au son jazzy du saxo de Laurent Audinos accompagné par la voix de Gead Mulheran que la soirée s'est conclue pour les nouveaux Agathois.

Portraits de nouveaux Agathois

Mais qui sont les nouveaux Agathois ? De quelle région viennent-ils ? Pourquoi ont-ils choisi de s'installer sur Agde ? Plusieurs d'entre eux ont accepté de nous raconter leur parcours...

Isabelle et Éric (52 et 55 ans)

Originaires de Roubaix, Isabelle et Éric ont traversé la France à la verticale pour se retrouver à Agde, où ils sont installés depuis le 1^{er} novembre 2015. Et ce n'est pas par hasard qu'ils ont choisi notre ville. "Nous connaissions déjà Agde, nous y avons fait plusieurs escapades par le passé, et nous avons beaucoup apprécié le Cœur de Ville. Nous avons un souvenir précis du marché qui s'y tient et de son ambiance".

Dorénavant, c'est dans le quartier du Capiscol qu'ils ont élu domicile. Éric est souvent en déplacement, de par son métier. En effet, il occupe le poste de cuisinier au sein de Compagnie Républicaine de Sécurité de Montpellier, tandis qu'Isabelle est actuellement en contrat d'insertion dans une école.



"Nous avons comme projet de rejoindre le milieu associatif, principalement dans l'aide et le service à la personne" confie le couple, qui n'oublie pas de parler de ses enfants. "Ils sont très heureux d'avoir aujourd'hui un pied à terre à Agde pour venir y passer leurs vacances et profiter des nombreuses animations estivales".



Alisson et Sébastien (23 ans tous les 2)

Pour Alisson et Sébastien, habiter Agde, c'est avant tout un dépaysement. "Nous sommes originaires de Picardie, plus exactement du département de l'Oise, et en arrivant ici mi-août, nous avons vite senti la différence, surtout au niveau climat !"

Pour le jeune couple, c'est un nouveau départ qui s'annonce. "Nous connaissons Agde, principalement le Cap d'Agde de réputation et de nom, et comme nous avons de la famille pas loin, c'était l'occasion de se rapprocher".

C'est désormais dans les faubourgs d'Agde qu'Alisson et Sébastien ont posé leurs valises. Ce dernier travaille dans la vente en tant que commercial, tandis que sa compagne est en recherche d'activité professionnelle dans le domaine de la chimie. Bien qu'Agathois depuis peu, ils sont déjà inscrits à la Maison des Savoirs, lieu où ils se rendent fréquemment, et Sébastien a d'ores et déjà profité des plans d'eau pour satisfaire sa passion de la pêche en rejoignant l'association de "La Gaule Agathoise".



Anne et Jean-François
 (33 ans et 42 ans)
et leurs enfants Alexandre,
Emmanuel et Nicolas
 (7 ans, 3 ans 1/2 et 1 an 1/2)

Si Anne, Jean-François et leurs enfants Alexandre, Emmanuel et Nicolas sont arrivés à Agde en février 2016, c'est avant tout pour raison professionnelle. En effet, Anne a obtenu un poste de directrice administrative et financière au sein de la Sodéal. Avec trois enfants en bas âge, Jean-François, lui, est père au foyer.

Cette famille, originire de Boulogne-sur-Mer, résidait en Guadeloupe avant de venir s'installer sur notre commune. Une ville qu'ils ne connaissaient pas, mais à laquelle ils se sont très vite adaptés. "Nous avons trouvé tous les services que nous recherchions, notamment pour nos enfants, qui sont scolarisés à l'école Notre-Dame, et les plus petits, eux, sont à la crèche Saint-Anne". Ne pas connaître la ville avant leur arrivée leur a permis de la découvrir lors de balades familiales. "Nous avons testé plusieurs plages, au Grau d'Agde et au Cap d'Agde, et nous avons visité la plupart des quartiers de la ville. Nous ne regrettons absolument pas notre choix de nous être installés ici".

Christian (69 ans)
et Paulette

Parfois, les belles histoires ont besoin d'un petit coup de pouce du destin pour se réaliser. C'est ce qui est arrivé à Christian, 69 ans, lorsqu'il est venu s'installer à Agde en décembre 2015, au sein des "Sénioraires". "Je suis président du comité d'animation de la résidence, qui propose de nombreuses activités, comme des karaokés ou de la marche sportive. Et c'est ici, que j'ai rencontré l'amour en la personne de Paulette qui, elle, était arrivée sur Agde il y a 4 ans".

Depuis, nos deux tourtereaux filent le parfait amour, et Christian est, bien sûr, venu accompagné de Paulette à cette soirée des nouveaux Agathois.

Si ce retraité de l'administration a choisi de s'installer dans notre cité, alors qu'il n'y était jamais venu auparavant, c'est avant tout pour la douceur du climat. Et quoi de mieux qu'un peu de soleil pour nourrir un amour naissant ?





17^{ème} Salon Nautique d'Automne

Un événement majeur de l'après-saison
qui ne cesse de grandir

Profitant d'un beau soleil et d'une configuration idéale en ce long week-end de la Toussaint, la grande fête de la plaisance et du nautisme qu'est le Salon Nautique d'Automne a rassemblé, du vendredi 28 octobre au mardi 1^{er} novembre, plus de 43 000 visiteurs sur la zone Technique du Cap d'Agde. Pour cette 17^{ème} édition, les partenaires institutionnels que sont la Ville d'Agde, la Sodéal, le Conseil Départemental de l'Hérault et la Région Occitanie-Pyrénées Méditerranée se sont unis aux côtés de l'Association des Professionnels du Nautisme pour proposer une programmation riche et variée. Plus de 500 bateaux étaient mis à la vente, sur flots comme sur terre, 15 conférences sur des sujets touchant au monde nautique ont été proposées, sans oublier des démonstrations sur l'eau, des régates, ou encore la présence de nombreux exposants et de professionnels de la filière. Avec, en point d'orgue, la venue de deux personnalités marquantes du monde nautique. Tout d'abord le parrain de cette édition 2016, Jean Galfione, ancien perchiste médaillé d'Or aux Jeux Olympiques d'Atlanta en 1996, et qui s'est reconverti avec brio dans la pratique de la voile. Ensuite François Sarano, océanographe, et ancien conseiller scientifique du célèbre Commandant Cousteau...





COUPER DE RUBAN

Vendredi 28 octobre 2016, se sont réunis autour du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, pour le traditionnel couper de ruban marquant l'ouverture du Salon, Stéphane Hugonnet, Conseiller Municipal et Président de la Sodéal, Thierry Marangé, Commissaire du Salon, Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Départemental, Didier Cordoniou, Vice-Président de la Région Occitanie, délégué au Tourisme et Président du Parlement de la Mer à Sète, Géraldine Sanchez-D'Ettore, Conseillère Régionale, Sylvain Pereyre, Président de l'Association des Professionnels du Nautisme, ainsi que plusieurs Maires et élus du territoire intercommunal.

Le salon en quelques chiffres

Une fréquentation en hausse

- **43 779** visiteurs sur les 5 jours (contre 29 768 en 2015, soit une augmentation de 47,067 % en 1 an)

Les chiffres jour après jour...

- **5 515** visiteurs vendredi **28 octobre** (3 810 en 2015)
 - **9 981** visiteurs samedi **29 octobre** (3 660 en 2015)
 - **12 276** visiteurs dimanche **30 octobre** (4 590 en 2015)
 - **8 136** visiteurs lundi **31 octobre** (6 747 en 2015)
 - **5 786** visiteurs mardi **1^{er} novembre** (9 769 en 2015)
- mais la baisse s'explique aussi par le fait que l'an dernier, le 1^{er} novembre tombait un dimanche)

605 euros *pour Brescou*

L'IUT Tech de Co de Béziers a signé une convention avec la Ville d'Agde, afin que 4 étudiants (Renaud, Jean, Morgane et Pauline) puissent aider la commune dans sa démarche de sensibilisation et de collecte de dons, dans le cadre de l'appel au mécénat lancé le 1^{er} mars dernier pour la sauvegarde et la restauration du Fort de Brescou.

Présents au Salon Nautique, du 28 octobre au 1^{er} novembre, leur action a permis de recueillir 605 euros pour le Fort de Brescou.



“ Une vitrine de notre station

Je suis très heureux de vous retrouver ici chaque année, lors de ce Salon Nautique qui allie à la fois le rêve et la convivialité. Cet événement permet en effet de mettre en lumière le savoir-faire et le professionnalisme des acteurs de la filière du nautisme, sans que ce Salon n'existerait pas.

Il ne faut pas oublier que, sur une zone qui s'étend de Collioure au Grau-du-Roi, Le Cap d'Agde est le seul à disposer de 40 000 anneaux, ce qui fait de lui le premier port de plaisance. Nous avons donc la responsabilité de préserver cet espace, dans le respect de son environnement, afin de continuer à le faire vivre et à profiter de cette croissance bleue.

Ce Salon Nautique est également une vitrine de notre station. Il participe pleinement à l'animation de l'après-saison en compagnie des événements comme "Cap Échecs" ou le "National Tennis Cup" qui se déroulent ce même week-end de la Toussaint. Tout cela contribue à une dynamique économique positive pour notre station.

Je tiens ici à remercier toutes les personnes qui ont rendu possible cette 17^{ème} édition, et je vous souhaite à toutes et à tous de trouver votre bonheur lors de ces cinq jours.



GILLES D'ETTORE

MAIRE D'AGDE,

PRÉSIDENT DE L'AGGLOMÉRATION

HÉRAULT MÉDITERRANÉE



Jean Golfione, vous êtes le parrain de cette 17^{ème} édition du Salon Nautique d'Automne. Que représente ce rôle pour vous ?

➤ Même si ça fait maintenant presque 10 ans que je suis dans le monde de la voile, c'est comme une seconde vie d'être dans le milieu maritime, et me demander d'être parrain d'un Salon Nautique comme celui du Cap d'Agde, c'est extrêmement de fierté et c'est aussi une reconnaissance par rapport à ma deuxième carrière sportive en tant que skipper. J'avais déjà entendu parler de ce Salon, mais je ne le connaissais pas, et je suis très content d'avoir la possibilité de le visiter. C'est un beau et gros Salon avec beaucoup d'animations, beaucoup de choses qui se passent sur l'eau et il vrai que les salons nautiques à flot sont rares, c'est donc d'autant plus intéressant pour moi.

Comment passe-t-on du saut à la perche à la voile ?

➤ C'est un débat en soi qui prendrait beaucoup trop de temps à expliquer. Pour faire simple, j'ai toujours été fan des marins, des bateaux et des voiliers, je lisais des romans d'aventure quand j'étais petit qui me faisaient rêver, et à la fin de ma carrière de perchiste, j'ai eu la possibilité de naviguer sur des Class America grâce à des amis qui faisaient des régates. Petit à petit, j'ai gagné ma place sur différents postes sur des bateaux plus importants, et j'ai eu envie de continuer ma formation sur la coure au large. Voilà comment j'en suis arrivé là.



Zoom sur...

François Serrano

Autre personnalité marquante présente lors de cette 17^{ème} édition du Salon Nautique, l'océanographe François Sarano.

Ce dernier a été chef d'expédition et ancien conseiller scientifique du Commandant Cousteau.

À l'occasion d'une conférence, il a présenté ses souvenirs des excursions réalisées en compagnie du célèbre Commandant au bonnet rouge, et a également présenté les actions de son association, Longitude 181, qui a pour objectif de promouvoir la découverte de la nature, des hommes et de leurs traditions, et des richesses de la planète, durablement et équitablement.

En outre, en partenariat avec le cinéma d'Agde "Le Travelling", lors de diffusion du film "L'Odyssée" de Jérôme Salle, programmée vendredi 28 octobre et pour lequel il a été conseiller technique et doublure de Lambert Wilson pour les scènes de plongée sous-marine, François Serrano a animé une conférence-débat en fin de projection, aux côtés de Renaud Dupuy de la Grandrive, responsable de la Direction de la Gestion du Milieu Marin d'Agde.

Est-ce que la pratique d'un sport de haut niveau est un plus par rapport aux autres skippers ?

➤ Le sport de haut niveau est très formateur, on apprend beaucoup de valeurs, dans le dépassement de soi par exemple, et les anciens sportifs de haut niveau sont souvent de bonnes recrues, peu importe le domaine. Pour ce qui est de la voile, cela sert, c'est indéniable, pas seulement pour la navigation, mais pour tout ce qui passe en amont. Monter un projet, savoir s'entourer, se préparer, aussi bien physiquement que mentalement... En cela, la pratique ancienne du sport de haut niveau m'aide grandement. Sans oublier le goût de la compétition qui m'animerait toujours.

Quelle est votre actualité pour les mois à venir ?

➤ Je suis en pleine préparation de mon projet principal, la Route du Rhum qui se déroulera en 2018. Depuis cette année, j'ai un nouveau bateau, toujours en Class 40, mais plus rapide, donc je revois mes objectifs à la hausse, en espérant bien figurer parmi les premiers. Là, je suis en phase de préparation, surtout au niveau de la découverte du bateau, pour apprendre à naviguer dessus, et à voir ce qu'il faut pour le faire évoluer et l'adapter. Ensuite, ça sera une petite pause jusqu'au printemps puis viendra la reprise d'une nouvelle phase de préparation, encore plus intensive.



Pour finir, quels conseils donneriez-vous aux jeunes qui souhaitent se lancer dans la pratique de la voile ?

➤ Je ne suis pas le mieux placé pour donner des conseils, vu que je suis arrivé très tard dans le monde de la voile, et que je ne suis pas le meilleur exemple. Mais il faut avoir la passion, aller naviguer, prendre n'importe quel bateau, n'importe quel support qui a des voiles, et partir naviguer. C'est sur l'eau qu'on apprend, qu'on voit, qu'on découvre. Comme conseil néanmoins, je donnerai le suivant : il faut être à l'écoute, de soi, du bateau, mais surtout des entraîneurs, des professeurs, des professionnels et des anciens, de ceux qui savent. C'est dans leur parole que réside la meilleure école de la vie et de voile. Les écouter, c'est le meilleur moyen de progresser.



5 000 EUROS pour la SNSM

À l'issue de l'inauguration officielle, un chèque d'un montant de 5 000 euros a été remis à la SNSM, Société Nationale des Sauveteurs en Mer, qui œuvre, tout au long de l'année, afin d'assurer la sécurité au large des côtes

Ils étaient sur le Salon...

Rencontre avec trois nouveaux exposants



< Serenity Service

Franck Petit et Bernard Pilato
2 bis quai de la Trirème • 34 300 Le Cap d'Agde
Tél. 06 60 24 75 29
bernard@serenity-services.fr

Fraîchement créée en octobre 2016, la société Serenity Service a eu l'opportunité de participer à cette 17^{ème} édition du Salon Nautique. "Pour nous, cela représente beaucoup, car nous sommes une toute nouvelle société, et profiter de la vitrine qu'offre le Salon Nautique, ça ne peut qu'être bénéfique pour notre lancement".

Le concept de Serenity Service est plutôt simple. "Nous proposons diverses formules pour nous occuper des bateaux qui sont dans un port. Cela peut aller du simple entretien à de la remise en marche, avant que les propriétaires qui, souvent, n'habitent pas là où leur bateau est à quai, puissent, en venant le chercher, le retrouver en parfait état". Serenity Service propose également de la surveillance visuelle, et une vigilance accrue durant les périodes de forts vents ou de précipitations. "Nous sommes les yeux des propriétaires quand ces derniers ne sont pas sur place. Nous proposons également d'autres services, comme l'entretien ou la préparation d'un bateau en vue d'une future vente".

Occas-tillage Woldwood France >

Margareth Casey
6 avenue Tournelli • 06 600 Antibes
Tél. 04 93 34 28 27 • www.occas-tillage.com
occastillage@gmail.com



Depuis plus de 30 ans, la société Occas-tillage propose au sein des 350 m² de sa boutique, tout ce que comprend le monde nautique. "Nous proposons des pièces nautiques d'occasions, ainsi qu'un service de dépôt-vente gratuit sur notre site Internet. Nous avons également une boutique d'accastillage qui vend du neuf, comme des chaînes, des ancres, du cordage, ou encore des éléments de sécurité".

C'est la première année que Margareth Casey effectue le déplacement d'Antibes pour participer au Salon Nautique. L'occasion était belle de présenter les autres activités qui composent la société Occas-tillage. "Tout d'abord, nous sommes spécialisés dans les fournitures en teck de première qualité pour la marine. Nous fabriquons sur mesure des caillbotis, des plage-arrières, des bacs à douche ou même des salles de bains. Nous proposons aussi la fabrication de pièce en teck spécifique à la demande du client". Autre activité récemment lancée, la distribution de la marque Lava Stone. "Il s'agit de pierres volcaniques de très haute qualité, qui sont traitées et transformées afin de créer des objets haut de gamme comme des tables, des plans de travail ou encore des vasques. Ces objets s'adaptent aussi bien à un bateau qu'à une maison, et apportent une touche unique".



La belle histoire du **Sea Explorer**

C'est peu dire qu'il n'est pas passé inaperçu lors de ce Salon Nautique. Lui, c'est le "Sea Explorer", un catamaran à voile, à la coque en fer, aux dimensions impressionnantes. Jugez plutôt : 25 m de long sur 12 m de large, un poids de 25 tonnes et une plateforme de 250 m² répartie sur trois niveaux.

Le Sea Explorer est à mettre au crédit de la SCIC Terre Marine, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, qui a mis 4 ans pour le bâtir. "Ce bateau nous l'avons éco-construit. En effet, 60% des matériaux qui le composent sont recyclés, avoue Michel Franck. Il a été créé pour répondre à deux grands axes, l'un pédagogique, l'autre scientifique.

Avant tout, nous voulons sensibiliser et éduquer le grand public à travers des sorties en mer. C'est là l'axe n°1. Notre volonté, c'est d'emmenner les enfants, car on croit beaucoup dans les enfants, qui seront les citoyens et les garants de la mer de demain. Avant de vouloir protéger quelque chose, il faut l'aimer, et c'est là que nous intervenons. Pour aimer, il faut

comprendre, pour comprendre il faut apprendre et pour apprendre, il faut découvrir. Le bateau sera également entièrement équipé pour les personnes à mobilité réduite et en fauteuil.

S'agissant du 2^{ème} axe, le volet scientifique, nous allons emmener des scientifiques en mer, à moindre coût, afin qu'ils puissent collecter des informations nécessaires pour approfondir leurs recherches".

Autre détail marquant à propos du Sea Explorer, les noms de personnes qui sont inscrits sur

sa coque. "Ce sont toutes les personnes qui ont participé au financement de ce bateau lors de l'opération que nous avons lancée, "Noms en mer". Ce sont des personnes qui croient en notre projet, et, sans elles, le Sea Explorer n'aurait jamais vu le jour. Écrire leurs noms et prénoms sur la coque, c'est notre moyen de les remercier, et de ne jamais oublier, quand nous naviguerons, qu'elles ont rendu cela possible".

Bateau à vocation pédagogique et scientifique, le Sea Explorer est programmé pour une mise à l'eau au mois d'avril 2017.



< *Jeannette Marine*

Jérôme et Fanny Jeannette
153 route des 4 chansons
Route du Lido • 34 200 Sète
Tél. 04 67 51 40 35
contact@jeannette-marine.com
www.jeannette-marine.com

"Honnêtement, ce Salon Nautique est une très belle surprise pour nous" avoue Jérôme et Fanny Jeannette, qui ont ouvert leur boutique à Sète au mois d'avril 2016. "Nous ne nous attendions pas à avoir autant de passage sur notre stand, car cela fait à peine 6 mois que la boutique existe, mais nous sommes très satisfaits d'être venus. Nous avons d'ores et déjà vendu plusieurs produits, et édité beaucoup de devis.

Quand on a nous a dit que le Salon Nautique était une belle vitrine pour les exposants, nous n'étions pas forcément convaincus. Après 5 jours de Salon, le constat a complètement changé !"

Au sein de leur boutique, Jérôme et Fanny vendent des bateaux neufs et d'occasion des marques Adventure, BWA ou encore 3D Temper. On y trouve également des moteurs de la marque Mercury, neufs, et des remorques, neuves elles aussi, de la marque Mecanorem. Depuis la fin de l'été, le magasin est dorénavant franchisé USHIP, et propose tous les produits du catalogue de cette enseigne, dans des domaines comme l'accastillage, la navigation, l'électronique ou encore le mouillage.



Décryptage

La Politique de la Ville

////////////////////////////////////

La Politique de la Ville est une politique de cohésion urbaine et sociale, de solidarité nationale et locale, envers les quartiers défavorisés. Elle est conduite par l'État, les communes et leurs groupements, associés au Conseil Régional et au Conseil Départemental.

La Politique de la Ville est une compétence obligatoire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. L'objectif commun est d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre le quartier désigné comme prioritaire et le reste de la commune et du territoire communautaire.

Sur la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, le décret du 3 juillet 2014 a fixé le périmètre du quartier prioritaire d'Agde comme étant "le centre-ville".

////////////////////////////////////

Une nouvelle génération de *Contrat de Ville* pour 2015-2020

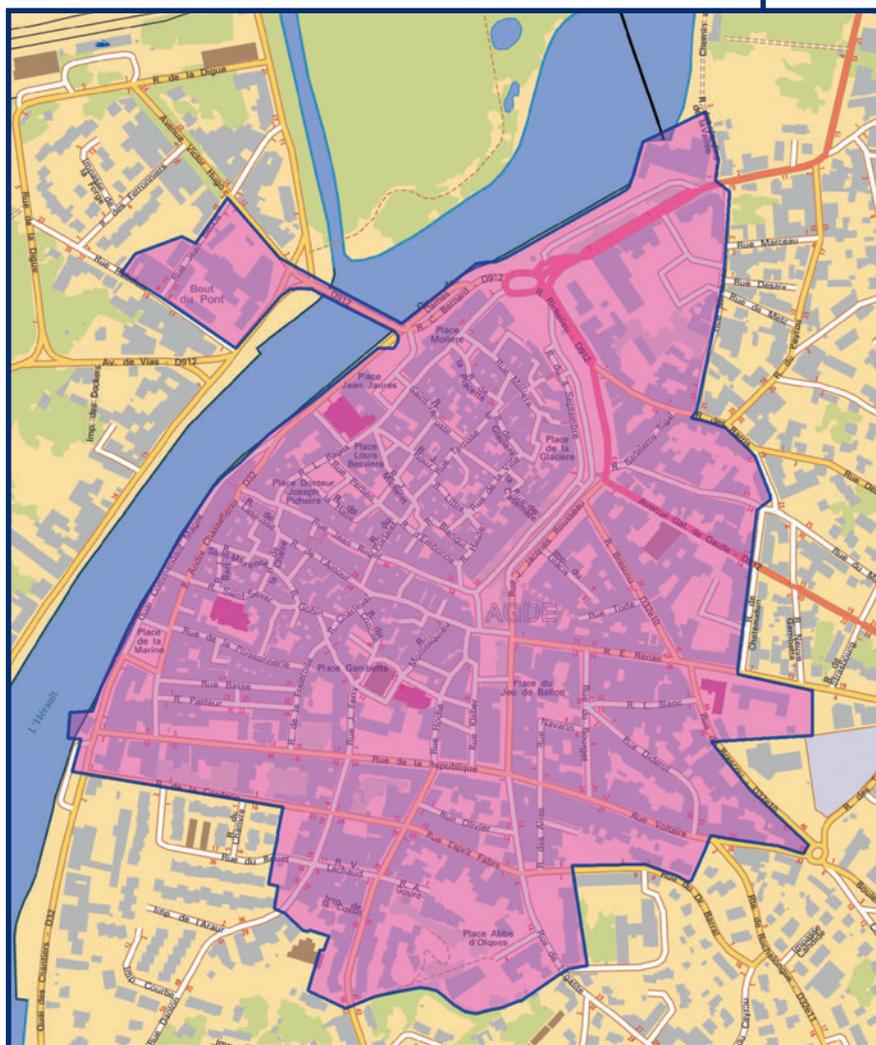


Le Contrat de Ville a été signé le 16 juillet 2015 par l'ensemble des partenaires à l'Hôtel de Ville Mirabel

I existait déjà un précédent Contrat de Ville sur Agde, élaboré pour la période 2000-2006. Lui a succédé un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) pour 2007-2014. Cette nouvelle génération de Contrat de Ville, qui concerne donc la période 2015-2020, s'inscrit dans le cadre juridique de la nouvelle Politique de la Ville, fixé par la loi 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine. Celle-ci a défini les principes de cette nouvelle génération de Contrat de Ville. Les signataires s'engagent,

dans le cadre de leurs compétences respectives, à mettre en œuvre les actions de droit commun concourant à la réalisation des objectifs énoncés. Le Contrat de Ville porté par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, la Ville d'Agde, l'État et l'ensemble des partenaires, est construit sur la base d'un projet de territoire coproduit et partagé à l'échelle intercommunale. Cette nouvelle génération de Contrat de Ville est donc porteuse de nouveautés, que nous allons vous détailler dans le présent dossier.

> Un quartier prioritaire défini



Le Contrat de Ville 2015-2020 concentre ses actions sur un quartier unique, dit "quartier prioritaire", qui a été défini en amont. Pour se faire, c'est le revenu médian par unité de consommation qui a été analysé. Celui-ci est de 8 904 euros annuel sur le quartier prioritaire sachant que le critère d'éligibilité national était de 11 000 euros.

Afin d'élaborer les actions comprises dans ce nouveau Contrat de Ville, un diagnostic a été effectué par le cabinet COMPAS en juin 2014. Celui-ci a porté sur tout un ensemble de thématiques, telles la dynamique du peuplement, le logement, le développement économique, l'accès à l'emploi, l'éducation, la scolarité, la prévention de la délinquance, la situation des jeunes, mais aussi la pauvreté, les inégalités hommes-femmes, le vieillissement, la citoyenneté et la mixité. C'est à la suite de ce diagnostic que l'ensemble des actions comprises dans le Contrat de Ville a été élaboré et ce, afin de répondre aux problématiques liées à ces thématiques.

> La constitution d'un Conseil Citoyen



Autre nouveauté de ces nouveaux Contrats de Ville, la création d'un Conseil Citoyen afin d'impliquer les habitants du quartier prioritaire, qui se trouvent de ce fait associés à tous les dispositifs d'action sociale et projets de renouvellement urbain.

Ce Conseil Citoyen participe donc à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du Contrat de Ville.

Ainsi, la mise en place du Conseil Citoyen par arrêté préfectoral en date du 1^{er} juin 2015 a garanti la place des habitants dans toutes les instances de pilotage et constitue un espace ouvert de dialogue.

Ce Conseil est **composé de 42 membres dont un collège de 24 habitants, un collège de 10 représentants d'associations et un collège de 8 acteurs locaux.**

> La *Maison des Projets*

La loi du 21 février 2014 a décidé la création des Maisons des Projets, qui doivent être obligatoirement mises en place dans les quartiers prioritaires afin que le Conseil Citoyen puisse y tenir ses séances de travail. De ce fait, la CAHM a recherché un lieu stratégique en Cœur de Ville afin d'y installer sa Maison des Projets et ce, dès 2016. Dans un premier temps, elle a acquis un ancien local commercial, ainsi qu'un appartement au 32 rue Jean Roger, constituant un espace de plus de 250 m². Dans un second temps, profitant d'une opportunité de vente, elle a acheté un second local, jouxtant le premier et pouvant communiquer par l'intérieur, situé au 30 rue Jean Roger, avec des sorties donnant rue de l'Amour et offrant pour sa part 377 m² de surface. L'ensemble représentera donc, à terme, une surface de 677 m² avec notamment deux anciennes vitrines commerciales situées rue Jean Roger et une rue de l'Amour.

Cette Maison des Projets a pour vocation d'accueillir la Maison de l'Habitat, qui était jusqu'à présent située 2 place Gambetta à Agde. Dorénavant, elle sera implantée au sein de la Maison des Projets, rue Jean Roger. Sa vocation est d'accueillir toute personne qui souhaite obtenir des informations en matière d'aides à l'habitat, qu'il s'agisse de locataires comme de propriétaires occupants ou bailleurs. Elle contiendra aussi un centre de ressources pour l'attractivité commerciale afin d'accueillir les futurs investisseurs commerciaux mais aussi d'informer le commerçant en activité des soutiens qui peuvent lui être apportés. Bien entendu, la Maison des Projets est le lieu destiné à recevoir le Conseil Citoyen, qui se réunit une à deux fois par semaine.

Notons également l'ouverture future de salles de formation à destination des publics issus du quartier, mais aussi de l'ensemble de la ville, et du territoire de la CAHM. Ainsi, la Maison des Projets pourra accueillir, du lundi au vendredi, une quarantaine de stagiaires pour des formations portant, entre autres, sur le tourisme et l'aénotourisme, l'apprentissages des langues, mais aussi les métiers des services à la personne et la recherche avec l'Université Paul Valéry. Ces formations seront délivrées par des organismes de formations agréés.

Enfin, la Maison des Projets sera le lieu des réunions stratégiques relatives au Nouveau Programme de Renouvellement Urbain.



Un Contrat de Ville *complémentaire* aux actions déjà mises en place

Cette nouvelle génération de Contrat de Ville s'inscrit pleinement dans une approche complémentaire aux actions déjà mise en place depuis plusieurs années sur le quartier prioritaire.

- Un Périmètre de Restauration Immobilière (PRI)
- Une convention d'aménagement avec la SEBLI pour la réhabilitation d'îlots urbains
- Deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- La réhabilitation de plusieurs équipements publics majeurs (Maison des Savoirs, École Municipale de Musique, Office de Tourisme, Moulin des Évêques...)
- Un premier Contrat de Ville (élaboré pour 2000/2006)
- Un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (qui a succédé au premier Contrat de Ville pour la période 2007/2014)
- Un Programme de Réussite Éducative (instauré en 2006 et qui concerne plus de 150 familles/an)
- Un Contrat Enfance Jeunesse (signé avec la CAF depuis 1989 et qui a évolué en 1998 puis en 2010).
- Un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (dans les écoles de la ville dont celles du centre historique en 1996 pour les primaires, 1999 pour les collèges). Par ailleurs en 2007, a été mis en œuvre le concept de "vacances éducatives".
- La création d'un Centre Social en 2006, en plein cœur du centre ancien
- L'installation, en centre-ville, de la Maison de l'Entreprise gérée par la CAHM, du Plan Local pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et du Service Emploi Formation Intercommunal (SEFI) et de la Mission Locale.
- La création, rue Jean Roger, d'un poste mixte Police Municipale/ Police Nationale
- La rénovation des quais le long de l'Hérault

Trois questions à

Jean-Luc Chaillou,

Conseiller Municipal
délégué à la Jeunesse,
à la Politique de la Ville
et au Contrat Urbain,
5^{ème} Vice-Président de la CAHM
délégué à la Politique de la Ville



Quel est votre rôle en tant que délégué à la Politique de la Ville au sein de la Municipalité et de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée ?

Jean-Luc CHAILLOU : Mon rôle, c'est avant tout de piloter l'ensemble des dispositifs du Contrat de Ville, de mettre en relation les différents services et élus de la Municipalité et de la CAHM. Pour cette nouvelle génération de Contrat de Ville, c'est un quartier plus restreint qui a été défini comme prioritaire, avec une géographie différente et un fonctionnement différent, ce qui répond à de nouvelles problématiques et qui demande l'implication de nombreux services. Mon rôle est de piloter tout cela, afin que tous avancent et travaillent ensemble, dans la même direction.

Quel est l'objectif de ce Contrat de Ville 2015-2020 ?

Jean-Luc CHAILLOU : Notre objectif est de prioriser les actions sur 5 ans afin de mener à bien tous les projets du Contrat de Ville. Il faut savoir que pour nous, à Agde, la Politique de la Ville et le Contrat de Ville ne sont pas des nouveautés. Cela fait déjà plusieurs années que nous travaillons dessus. C'est un travail de longue haleine, mais également un travail d'équipe. Nous avons déjà des bases très solides avant que cette nouvelle génération arrive laquelle, grâce ses spécificités, en particulier un financement plus centralisé, va nous permettre de réaliser nos objectifs. Associer le développement économique à la formation, changer le fonctionnement et la gestion des espaces publics par la rénovation urbaine afin de créer un cadre de vie propice à une future attractivité, tout en intégrant les habitants du quartier à ces projets, tels sont nos objectifs principaux.

Le Contrat de Ville englobe de nombreuses actions dans des domaines divers et variés.

Quelle est sa finalité ?

Jean-Luc CHAILLOU : Nous devons penser en termes d'attractivité. Nous devons refaire du centre-ville, au sein duquel se situe le quartier prioritaire visé par le Contrat de Ville, un lieu plus attractif. Mais la particularité de ce Contrat, c'est qu'il s'agit d'une réflexion, pensée en amont, et non pas seulement de l'implantation de commerce. Nous souhaitons rendre les habitants opérationnels, par des actions de formation, aux offres et services que nous voulons implanter dans le quartier. L'attractivité ne pourra se faire et se réaliser qui si nous abordons tous ses aspects. Le Cœur de Ville d'Agde est un quartier historique, chargé d'histoire, à forte capacité économique, riche en patrimoine. Ce Contrat de Ville doit permettre aux Agathois de se le ré-approprier. Pour ce faire, nous devons nous concentrer sur ses points forts, mieux les valoriser, pour en tirer une force, tout en mettant toute notre énergie sur les domaines qui peuvent et doivent être améliorés.

////////////////////////////////////

Un *Contrat de Ville* articulé autour de **62 actions** réparties en **3 piliers**

Ce Contrat de Ville 2015-2020 se décompose en 62 actions, au spectre très large, divisées en trois piliers, prenant en compte 3 approches transversales que sont : l'action en faveur de la jeunesse, l'égalité entre les femmes et les hommes et la prévention de toutes les discriminations.

Les différentes actions, en fonction de leur complexité, ont été réparties en échancier : celles qui ont débuté en 2016, celles qui se concrétiseront en 2017-2018, et enfin, pour les dernières, durant les deux dernières années du Contrat de Ville, soit entre 2019 et 2020.

1 - Le pilier "Cohésion sociale"

intègre les actions autour du soutien aux parents, aux familles monoparentales, en faveur de la petite enfance, de la jeunesse, de l'éducation, de l'accès aux soins et à la culture, aux activités sportives, au droit en faveur de la citoyenneté, de la prévention de la délinquance (en lien avec le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), du développement de la vie associative et de la lutte contre le repli communautaire.

2 - Le pilier "Cadre de vie et renouvellement urbain"

concerne les actions concourant à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants grâce à la création de nouveaux équipements, à la mobilité dans le parc résidentiel et par l'installation de nouvelles activités dans le quartier. (Pour ce pilier, 2 dossiers complémentaires portés par la CAHM ont été déposés auprès des services de l'État et de la Région : un dossier de protocole de préfiguration de renouvellement urbain dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et un dossier de demande de subventions européennes Approche Territoriale Intégrée (ATI) volet urbain).

3 - Le pilier "Développement économique et emploi"

qui développe des actions qui concourent à la réduction des écarts de taux d'emploi entre le quartier prioritaire et le reste du territoire communautaire. À ce titre seront privilégiées des actions permettant : la redynamisation du commerce en centre-ville, la création d'activité par les habitants, l'installation d'entreprises sur le quartier, le développement de l'offre de formation, la levée des freins à l'emploi et à l'accès aux dispositifs d'insertion professionnelle au bénéfice des habitants du quartier, en priorité des femmes et des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

////////////////////////////////////

> Pilier *Cohésion Sociale*

Ce pilier, de par son large spectre d'actions, a été divisé en plusieurs thématiques. On y retrouve ainsi la thématique **Éducation-Jeunesse-Parentalité**, la thématique **Social-Santé**, la thématique **Culture-Sport-Vie Associative**, et la thématique **Citoyenneté-Prévention de la délinquance**.

Les actions comprises dans ce pilier ont pour but de :

- renforcer le sentiment de sécurité
- développer des actions liées à la citoyenneté, à la prévention de la délinquance et des addictions
- contribuer à la lutte contre la récidive
- aider les parents dans l'éducation de leurs enfants
- lutter contre le décrochage scolaire
- faciliter l'orientation des élèves, l'information aux parents dans ce domaine
- développer l'accès à la culture et aux loisirs
- rendre plus cohérente la connaissance de la richesse du patrimoine local pour les habitants et les touristes
- développer les événements créant du lien social et de la mixité sociale
- développer une politique sociale, éducative, sportive, culturelle avec l'ensemble des acteurs locaux
- favoriser la mixité filles/garçons
- développer l'accès au droit des habitants notamment à partir des permanences des associations spécialisées proposées à la Maison de la Justice et du Droit.

Exemples d'actions...

Parmi les actions qui ont déjà débuté, on peut noter la **création d'un plan de formation commun aux enseignants et personnel du périscolaire**, afin de mieux répondre aux conflits et aux situations de crises qui peuvent survenir dans les établissements scolaires.

Cette formation aboutira en cette année 2017 à l'action intitulée "**Graines de Médiateur**", qui a déjà reçu un prix. En effet, le 11 octobre dernier, le Prix Territoria d'Or dans la catégorie Prévention est venu récompenser cette initiative.

➤ Pilier *Cohésion Sociale* ... la suite

Autre action mise en place, la **création de dispositif de scolarisation des enfants de moins de 3 ans à l'école Marie Curie** qui a débuté en 2016, et qui va s'étendre dans les années à venir aux autres écoles du quartier prioritaire.

Au niveau de la culture, la **création du "Défi Jeune Culture"**, en partenariat avec l'Espace Jeune Agathois, a abouti à un groupe de jeune chanteurs, "Les enfants de demain", issus du quartier prioritaire, qui ont réalisé un clip musical mettant en valeur la richesse patrimoniale du Cœur de Ville.

Enfin, en ce qui concerne la **santé, un diagnostic a été effectué par un cabinet extérieur sur le quartier prioritaire**, afin de cibler précisément les problématiques rencontrées. Parmi elles, on note le non recours aux droits, le non recours aux soins et la souffrance psychique des enfants. Ce diagnostic est la pierre angulaire du travail qui sera réalisé dans les années à venir en ce qui concerne les questions de santé.



La Ville d'Agde a reçu le prix "Territoria d'Or" le 11 octobre au Sénat pour son projet "Graines de Médiateur"



"Les enfants de demain" en plein tournage de leur clip vidéo. Celui-ci est visible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=O5d0MpljL00>

➤ Pilier *Développement économique et emploi*

Ce pilier a pour vocation de permettre au commerce de se relancer pleinement en centre-ville, tout en le qualifiant et le valorisant par une "action commerciale" forte, grâce à une équipe projet qui travaillera en partenariat avec les professionnels, les chambres consulaires, les commerçants et les artisans.

Un volet de ce pilier est concentré sur la favorisation de l'entreprenariat local, avec l'installation de nouvelles entreprises tout en soutenant celles en activité, afin de développer l'économie et l'emploi, notamment au bénéfice des jeunes âgés de 16 à 30 ans ainsi que des femmes.

Mieux orienter et accompagner les jeunes et les femmes vers les dispositifs de formation, d'insertion et d'emploi est aussi l'un des enjeux majeurs de ce pilier. Il vise également à favoriser l'implication des acteurs économiques dans les par-

cours d'insertion professionnelle des habitants du quartier : renforcer l'offre d'insertion par l'activité économique, le recours aux clauses sociales dans les marchés (publics et privés) et les périodes d'immersion en entreprises. Sont également prévues des actions de développement en faveur de "l'estime de soi" et la prise de confiance en soi, de la compréhension du fonctionnement des institutions (écoles, mairie, police, justice, autres), visant à lever les freins à l'emploi et notamment les problèmes liés à la mobilité, aux savoirs de base (illettrisme, compétences clés), et à la maîtrise du numérique. Dernier point : favoriser l'implantation d'organismes de formation ou la délocalisation d'une offre existante (y compris les dispositifs de seconde chance) pour pouvoir développer un vrai projet de formation qualifiante et diplômante pour les habitants, en lien

avec les métiers du territoire (tourisme, accueil, vacances, loisirs, bien être, gastronomie, culture, patrimoine, langue, services à la personne, nautisme mais aussi métiers du fluvial et du secteur des énergies renouvelables...).

Exemples d'actions...

Parmi les actions déjà entreprises, on peut noter que **la Maison du Travail Saisonnier a accompagné six personnes du quartier prioritaire**, en les aidant dans leurs démarches de recherche d'emploi. Au départ embauchées en tant que saisonniers, quatre d'entre elles ont, au final, trouvé un emploi, trois en contrat à durée déterminée, la quatrième en formation.

Important projet de ce pilier, la **création d'un "Campus de la formation", qui sera localisé sur le site de La Méditerranéenne**, dans le quartier de la gare. Ce campus

> Pilier *Cadre de vie et développement urbain*

Ce pilier a pour but de mobiliser l'ensemble des dispositifs en faveur de la rénovation urbaine. En ce sens, il vise à favoriser la réhabilitation des logements par des investisseurs privés comme publics et à développer les permanences de conseils et d'aide aux habitants, qu'ils soient propriétaires ou locataires. Il comprend aussi un volet sur la lutte contre la précarité énergétique et l'insalubrité des bâtiments. Le tout, en impliquant les habitants dans la gestion durable de leur quartier et en favorisant les initiatives visant à assurer l'entretien, la sécurité des espaces et le respect du cadre de vie.

Ce pilier intégrera également tout le protocole de préfiguration NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain), qui permettra de réaliser sur une période allant de 12 à 18 mois plusieurs études sur les îlots urbains, les places et équipements publics situés dans le quartier prioritaire et devant mener à la signature entre la CAHM, la Ville et l'État, d'une convention ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) valable sur 5 ans et destinée à réhabiliter le centre ancien d'Agde.

Exemples d'actions...

Outre la **création de la "Maison des Projets"** (voir notre encadré en page 25), l'autre action phare de ce pilier est la **réhabilitation de l'espace Victor Lachaud**. Il s'agit là de rénover une partie de l'ancien Hôpital public d'Agde (créé par Victor Lachaud), ancré dans la mémoire collective des Agathois et représentant un bâtiment emblématique du centre ancien. Le propriétaire actuel en est l'Hôpital de Sète. Le projet consistera en l'acquisition par la Ville de ce bâtiment et la rénovation entière de celui-ci **pour le transformer en Centre polyvalent médico-social**. On y trouverait des permanences d'associations spécialisées, des activités pluridisciplinaires en matière de santé, actions médico-sociales, éducatives à destination des enfants, des parents, des adultes et au service des professionnels.

L'autre objectif est d'**y positionner le Centre Social Louis Vallière** (car celui-ci est trop à l'étroit dans son lieu actuel, place de la Glacière, ce qui ne permet pas son plein développement), **le Programme de Réussite Éducative**, qui accueille plus de 150 familles par an, l'association Épisode, qui gère un Point Accueil Jeunes pour les adolescents en mal-être ou sujets à des addictions, et l'assistance aux parents. À cela, s'ajouteraient **un espace pour les parents, un espace "bien-être" pour les seniors, ainsi qu'un espace pour les personnes de l'EHPAD géré par l'Hôpital du Bassin de Thau**.

Le bâtiment ainsi rénové permettra donc de répondre aux besoins des habitants révélés dans le diagnostic du territoire et s'inscrirait pleinement dans les piliers "Cadre de Vie et Développement Urbain", ainsi que "Cohésion Sociale" du Contrat de Ville 2015-2020.



Signature du protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain du centre ancien d'Agde (NPNRU), jeudi 1^{er} décembre 2016, en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville Mirabel

a pour but de favoriser l'accès du plus grand nombre à un emploi qualifié et durable et de contribuer au développement économique et social du territoire, à la redynamisation du centre-ville d'Agde, en proposant en un même lieu un ensemble de services à la population de la CAHM.

Cet objectif répond à plusieurs nécessités. Tout d'abord, créer une dynamique de développement bénéficiant au centre-ville d'Agde et plus largement au bassin d'emploi

(et ainsi renforcer les qualifications dans les domaines où il y a inadéquation avec les besoins des entreprises tout en facilitant la formation tout au long de la vie des populations les plus précaires, mais aussi des femmes, des saisonniers, des salariés...). Ce campus vise aussi à aider à la mise en place de projets collectifs de formation professionnelle dans un secteur d'activité donné (ex : hôtellerie de plein air, transport...) qui permettront aux bénéficiaires d'accroître leurs per-

formances, leur compétitivité et donc leurs résultats. Enfin, dernier objectif : faciliter la mise en place de formations universitaires sur le territoire, relier la formation aux filières professionnelles en développement (tourisme/hôtellerie, métiers d'art, nautisme, agriculture/viticulture, services à la personne, recherche, etc.), enfin favoriser la diversification des emplois et la découverte de métiers mais aussi la reprise d'activités et la pérennisation des entreprises.

Ils ont choisi Agde

Stéphanie, Alexandre, Bamby, Grégory et Gérald... ils ont fait le choix d'ouvrir leur commerce sur Agde, preuve du dynamisme et de l'attractivité de notre territoire. Portrait de ces nouveaux commerçants...



Stéphanie Coste

"Sellerie Coste"

3 rue Richelieu, Agde

Tél. 04 48 08 40 11 ou 06 11 95 35 59

Devis sur mesure

Professionnels et particuliers

Voilà six années déjà que l'Agathoise Stéphanie Coste, bien connue des plaisanciers du Cap d'Agde pour son savoir-faire

dans le secteur de la sellerie, s'est montée à son propre compte. De la création à la réfection dans le domaine du nautisme, voire médical, sportif et automobile ou bien encore pour le confort du mobilier intérieur et extérieur, tout se crée, tout se transforme entre les mains expertes de Stéphanie !

Après avoir démarré son activité dans la Zone Industrielle des Sept Fonts, où elle y a développé un solide carnet d'adresse, notre virtuose de la machine à coudre invite désormais sa clientèle à venir découvrir son nouvel espace de travail, situé dans l'ancienne boutique de chasse et pêche, en Cœur de Ville d'Agde.

Un atelier plus cosy et plus vivant, où les sièges de pilotage côtoient de la tapisserie d'ameublement d'excellence.

Grégory Barbezier & Gérald Jover

"Le Bistrot des Évêques"

2 rue Honoré Muratet, Agde

Tél. 04 67 76 70 12

*Ouvert en hiver, du lundi au jeudi de 10h30 à 18h30
et du vendredi au samedi de 10h30 à 23h00
en été, tous les jours de 07h00 à 01h00 - service non-stop*

Ouvert depuis cet été, ce nouveau restaurant, situé à côté de l'Office de Tourisme d'Agde, vient enrichir les commerces du Cœur de Ville. Cuisine simple et traditionnelle avec des produits frais et de saison, le concept se veut en service non stop durant l'été et propose des formules au choix comme le fameux moules-frites, très prisé aux beaux jours.

À l'origine de ce projet, on trouve deux amis agathois, Grégory Barbezier et Gérald Jover.



Ce dernier possède par ailleurs l'Avenue d'Agde, un établissement composé d'un hôtel et d'un bar-restaurant situé en face de la gare, juste de l'autre côté du pont.



Alexandre Maronnier

Ostéopathe D.O.

3 rue Ernest Renan, Agde

Tél. 07 68 50 48 07

Uniquement sur rendez-vous
osteomaronnier@gmail.com

Attaché à la région, où il a obtenu son diplôme de l'Institut Supérieur d'Ostéopathie du Grand Montpellier, Alexandre Maronnier a choisi Agde pour exercer sa profession.

Dans son cabinet, situé en plein Cœur de Ville, rue Renan, il accueille ses patients du nourrisson à l'adulte, sur rendez-vous.

L'accompagnement des personnes âgées est l'une de ses spécialités. Cela permet aux seniors de gagner en amplitude sur des mouvements du quotidien, de soulager certaines douleurs et de traiter muscles et articulations.

Axé sur des techniques structurales dites "anciennes", Alexandre propose également un accompagnement de posturologie où un travail en symbiose avec d'autres professionnels comme les orthodontistes est souvent mis en place.

Bamby Charni "La Place"

2 Place de la Marine, Agde

Tél. 04 67 76 26 86

Ouvert tous les jours toute l'année



C'est au bout des quais de basalte qui longent le fleuve Hérault, que vous pourrez découvrir le restaurant bar brasserie "La Place".

Pizzas et viandes au feu de bois y sont servis en toute simplicité et à des prix plus qu'abordables. Une philosophie de travail qu'a décidé de suivre le propriétaire des lieux.

Palma, Nicavana, Cubanos... Bamby, figure connu des folles nuits capagathoises, s'est installé depuis près de quatre ans sur cette place typique du Cœur de Ville, face à l'Amphitrite qui trône au centre de la Marine. Un lieu pittoresque, plein de charme et de tradition auquel il croit plus que tout : "Agde est une belle ville, à l'architecture typique, une ville à laquelle je suis très attaché". Un lieu à découvrir dans l'intimité de son patio ou bien alors en terrasse, lors des soirées estivales où un plat unique - paella, macaronade - est servi.



5 ans pour le Centre Aquatique "Archipel, la Cité de l'Eau"

///// Cela fait déjà 5 ans que le Centre Aquatique de l'Archipel s'est substitué avec bonheur à l'ancienne "Piscine Tournesol", permettant aux Agathois, comme aux habitants de la Communauté d'Agglomération, de profiter, en lieu et place d'un simple bassin, d'un véritable centre dédié aux bienfaits de l'eau sous toutes ses formes, et qui allie bien-être, sport et loisirs, au sein de ses 10 000 m² d'équipements. Si la principale des activités proposées par le Centre Aquatique reste la baignade en bassin - laquelle attire la majorité des personnes fréquentant l'établissement - le Centre offre également toute une palette de services autour du "bien-être" dans son espace Spa /////

5 ANS EN CHIFFRES CLÉS

CÔTÉ BASSIN

- **630 000 visiteurs** dont 58 % proviennent de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
- **85 891 élèves** accueillis
- **2 889 abonnés** aqua-fitness, natation adultes et natation maternité
- **909 enfants** passés par l'école de natation

CÔTÉ BIEN-ÊTRE

- **11 869 visiteurs**
- **Plus de 15 000 soins spa** prodigués

UN ÉTABLISSEMENT QUI A DIGNEMENT SOUFFLÉ SES 5 BOUGIES

Du 1^{er} au 16 octobre, plus particulièrement du 14 au 16 octobre, la Cité de l'Eau a dignement fêté ses 5 ans. Trois jours ponctués de cadeaux, de promotions pour le Spa, d'entrées à gagner, d'animations et de jeux. Temps forts de cet anniversaire, la soirée Pool party, un événement festif et musical où les baigneurs ont pu apprécier les performances de la Compagnie des Nuits Blanches tout en barbotant dans l'eau. Des évolutions majestueuses de voltige avec cerceau, filet et tissu ont pour l'occasion été présentées au dessus des bassins, pour le plus grand plaisir des participants qui ont également eu droit à un cours de Zumba. La soirée, animée par Dj'Rod et sa formation Deepandlive, a enfin vu Laura Arnaud sacrée Miss Archipel 2016.

La journée du dimanche 16 octobre aura quant à elle été rythmée par des jeux gonflables et flottants, des numéros de cirque et des performances en bulle. Un après-midi piscine dont un grand nombre de familles agathoises est venu profiter.

Un bel anniversaire auquel n'a pas manqué d'assister le Maire Gilles D'Ettore, en compagnie du Conseiller Municipal Jean-Luc Chaillou. L'occasion de féliciter les équipes pour le travail réalisé et de leur donner rendez-vous en 2021 pour fêter les 10 ans.



Soirée "Pool Party"



Le Maire Gilles D'Ettore et le Conseiller Municipal Jean-Luc Chaillou, aux côtés de l'ancien Adjoint aux Sports André Tobena, qui avait travaillé sur le projet du Centre, du responsable de l'établissement et de la Spa Manager



Journée familles

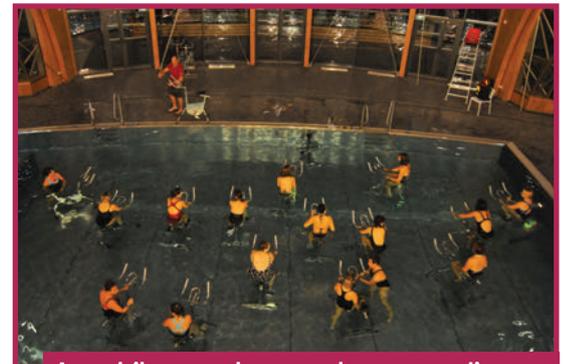
Les équipements en chiffres

- 1 bassin sportif de 25 m
- 2 bains bouillonnants
 - 1 bassin d'activités
 - 16 lits à bulles
- 1 escargot de marche à contre-courant avec 11 jets massants
- 1 pataugeoire avec jeux d'eau
 - 4 toboggans

Centre Aquatique "Archipel - la Cité de l'Eau"
Chemin de Notre-Dame à Saint-Martin

- Tél. 04 67 35 32 00
- Mail : contact@centre-larchipel.com

Détails des tarifs et des horaires sur centre-larchipel.com
Les habitants de la CAHM peuvent bénéficier de tarifs préférentiels grâce à la carte Pass'Archipel. Celle-ci est gratuite, sur présentation de justificatifs.



Aquabike pour les grands... apprentissage de la nage pour les enfants...



UN CENTRE POUR TOUS LES ÂGES DE LA VIE

Sur 500 m², la Cité de l'Eau offre plusieurs bassins d'activités dont la profondeur ne dépasse pas 1,20 m, et qui sont dédiés à la balnéo et à la détente, avec jets d'eau sous différentes formes (parapluie, cols de cygnes, queue de carpe et lits à bulles). Il propose également, pour l'amusement, quatre toboggans et une pataugeoire avec jeux d'eau. Enfin, les nageurs confirmés comme les débutants et les écoliers, peuvent profiter de son bassin de 25 mètres pour s'entraîner.

Dans le domaine des activités destinées aux plus petits, le Jardin d'Éveil destiné aux 6 mois-3 ans, a été un succès dès l'ouverture du Centre. Cette activité favorise la motricité, la confiance et l'autonomie du jeune enfant. C'est en outre une expérience enrichissante pour les parents qui vivent alors un moment privilégié et exclusif avec leur bébé. Les futures mamans peuvent y profiter d'activités dédiées, encadrées par du personnel compétent : MNS et sage-femme. Enfin, les adultes peuvent s'y perfectionner dans les quatre nages, préparer une épreuve de natation ou découvrir l'entraînement à la natation sportive.



Des juniors aux seniors, le Centre s'adresse à tous les publics



* **L'ostéopathie aquatique** est une adaptation de l'ostéopathie traditionnelle en eau chaude à 32°C.

Cette dernière possède des propriétés analgésiques et diminue donc la douleur que pourraient occasionner certaines manipulations de régions sensibles. Les techniques sont potentialisées et le traitement est plus rapide.

Cliniquement prouvée, l'ostéopathie aquatique est une technique qui restaure la mobilité du corps, diminue les douleurs, développe les capacités sportives et augmente le bien-être général. Cette pratique est bien entendu effectuée par une spécialiste diplômée en ostéopathie notamment aquatique et préparateur physique.

** **Le Reiki** est une pratique douce d'origine japonaise, de relaxation énergétique qui harmonise, équilibre et permet de se ressourcer d'une manière naturelle. Cette thérapie d'harmonisation énergétique appréhende le corps dans sa totalité et traite les plans physique, émotionnel, mental et spirituel. Le praticien canalise l'énergie vitale universelle et la transmet par imposition des mains sur l'ensemble du corps, afin de restaurer l'harmonie globale de la personne.

*** **Le "Well Work"** est un moyen pour le personnel des entreprises de s'appréhender différemment les uns et les autres au sein d'un espace serein. Destiné à remotiver des professionnels dans le cadre de séminaires par exemple, plusieurs formules sont possibles avec des soins "Aqua bien-être", de sophrologie ou encore des massages, en parallèle de séances de travail en salle de réunion.

Aquagym douce

Activité favorisant l'aisance articulaire, le tonus musculaire et la respiration. Méthode simple et efficace permettant d'améliorer la souplesse en favorisant l'étirement des muscles posturaux.

Aquagym

Un cours complet pour travailler l'ensemble des muscles (abdominaux, fessiers, cuisses, bras, épaules). Pour des résultats au niveau esthétique, tout en préservant ses articulations et son dos.

Aquatonic

Il s'agit à la fois d'un travail de musculation dans l'eau avec un matériel adapté permettant un développement de la force mais aussi un travail d'aérobic.

Aquatonic grand bassin et Fit palmes

Un cours en grand bassin : 1,80 m au lieu des 1,20 m. Renforcement de tout le corps qui sollicite un gainage intense des muscles profonds. Échauffement en "mode" Fit'Palm* ou Aqua-jogging puis l'ensemble du groupe enchaîne sur divers mouvements d'Aquagym, avec ou sans matériel. Abdos, fessiers, cardio, le cocktail idéal.

*nage avec palmes favorisant le renforcement musculaire des membres inférieurs de la ceinture abdominale, des cuisses et des fessiers.

Cardio

Activité permettant d'améliorer sa condition physique sans créer de traumatisme. Circuit training qui se compose de 4 ateliers : bike, abdos, jump, renforcement du haut du corps... avec ou sans matériel.

Zumb'aquatique

Équivalent de la Zumba dans l'eau, il s'agit d'une activité ludique sur des rythmes latinos et dont l'objectif est de recréer des chorégraphies.

Aqua-mix

Un cours dynamique composé de 2 activités (Aquabike, Aqua-jump...) au choix du maître-nageur, pour un renforcement de tout le corps.

Aqua-jump

Concept innovant. Méthode efficace et amusante qui consiste à sauter dans l'eau sans risque de se blesser. Énergique, l'Aqua-jump permet de se muscler en rebondissant sur un mini-trampoline. Grâce à des exercices adaptés, tout le corps travaille. En raison de la résistance de l'eau, la dépense énergétique est intense. En bondissant, on renforce ses abdominaux, on tonifie ses jambes et on galbe ses fesses.

Aquabike

Une activité tendance douce pour les articulations et sans pitié pour la silhouette. Des exercices adaptés et des bikes spécifiques afin d'améliorer le retour veineux et le drainage lymphatique.

UN ÉQUIPEMENT QUI ÉVOLUE POUR SATISFAIRE AU MIEUX LES CLIENTÈLES...

Dès sa conception, l'Archipel - la Cité de l'Eau a mis en place un large programme d'activités. Au fil de ses 5 années d'existence, celles-ci ont évolué, afin de s'adapter aux besoins de la clientèle et de permettre au Centre de rester à la pointe. Une politique dynamique, qui passe aussi par le lancement d'offres nouvelles. Ainsi l'"Aquagym douce" et l'"Aquatonic" mis en place en 2011 ont été rejoints par l'"Aquatonic grand bassin" et le "Fit palmes" en 2014. A l'"Aquabike" initial, sont venus s'ajouter le "Cardio", la "Zumba aquatique", l'"Aqua-mix" ou encore l'"Aqua-jump". Et les cours ne désemplassent pas !

L'Espace Spa n'est pas en reste, puisqu'au-delà des soins du corps initiaux, qui se sont étoffés, il propose également aujourd'hui tout un panel de massages, mais aussi de l'ostéopathie aquatique* et du Reiki**.

Enfin, le Centre a développé depuis 2015 une solution destinée aux professionnels*** afin d'y organiser événements, formations, séminaires ou team-building. Il propose aussi des formules pour fêter son anniversaire, enterrer sa vie de jeune fille ou encore célébrer une date exceptionnelle.



Massages, salle de réunion pour les professionnels, célébration d'un événement... le Centre propose aujourd'hui de nombreuses formules





École Municipale de Musique

Un lieu de vie, de rencontre et de partage

L'ÉPOQUE DES "BAINS DOUCHES"

////////////////////
*Des "Bains Douches"
 sur le bord de l'Hérault,
 à son installation
 rue d'Embonne
 dans un bâtiment historique
 en plein Cœur de Ville,
 l'École Municipale
 de Musique d'Agde
 est devenue, au fil des ans,
 un vrai lieu de vie,
 de rencontres et de partage
 pour des milliers d'Agathois.*

////////////////////

> C'est en 1984, un an après la création du service Culturel, que la musique a trouvé à son tour sa place dans notre cité, avec la fondation, par Philippe Pigassou, de l'École Municipale de Musique d'Agde (EMM). Il aura suffi d'une année pour passer de 25 élèves à 80, et pour transformer les anciens "Bains Douches" d'Agde afin d'y accueillir de nouveaux élèves.

Vingt ans plus tard, en 2004, Philippe Pigassou, enfant du pays, passe le relais et la direction à François Durand tout en continuant à œuvrer au sein de l'école en tant que professeur de trompette ainsi qu'au Conservatoire de Sète où il exerce toujours ; l'établissement d'Agde compte alors 210 élèves.

En 2005, l'école commence à s'exporter dans les établissements primaires de la commune en proposant des interventions musicales. Des projets pédagogiques sont ainsi mis en place afin d'amener la musique en milieu scolaire tout en favorisant ces pratiques collectives. Aujourd'hui, plus de 1 000 élèves issus des écoles primaires d'Agde, ainsi que quelques maternelles, bénéficient d'interventions musicales durant leur journée de cours.

Dans cette lignée, et en collaboration avec l'Éducation Nationale, l'EMM crée en 2006 une Classe à Horaires Aménagés Musique au sein de l'école élémentaire Jules Ferry. Ainsi, les élèves peuvent y approfondir leurs connaissances musicales pendant le temps scolaire. Des enseignements qui ne sont pas réservés à une élite mais ouverts à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent s'initier à la musique.



L'INSTALLATION PLACE CONESA : UN SIGNE FORT POUR LE CŒUR DE VILLE

➤ Faute de places, les élèves suivent des cours de musique dans divers locaux de la ville où des salles sont disponibles. Le nombre d'inscriptions ne cessant de croître, l'espace devient exigu et il est alors urgent de trouver de nouveaux locaux plus grands et plus adaptés à l'épanouissement musical des jeunes. Un challenge qui sera relevé en 2007 par la Municipalité avec la réhabilitation totale d'un bâtiment historique du Cœur de Ville : l'immeuble Rebous, situé au 6 rue d'Embonne, face à la place Conesa. Un chantier de grande ampleur qui durera quatre années pour un budget de 1 430 000 euros.

Ce bel exploit architectural sera officiellement inauguré le 15 octobre 2007 par Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, son Adjointe à la Culture Yvonne Keller et de nombreux élus, devant une foule d'Agathois venus découvrir un bâtiment dont l'authenticité a été préservée tout en offrant le confort moderne : planchers connectés, isolation phonique, ascenseur, climatisation...

L'École de Musique sera baptisée du nom de Barthélémy Rigal, auteur connu notamment pour la composition de l'hymne agathois : "La Dagtenco". Elle compte alors 296 élèves répartis sur 650 m². Quant à l'édifice, il regroupe 13 salles de cours, jusqu'à alors éparpillées sur 5 sites à travers la ville.

Seules les grandes formations, telles que le Chœur lyrique et la Maîtrise, se retrouvent à deux pas, en salle Terrisse de la Maison du Cœur de Ville.

Au-delà de Barthélémy Rigal, d'autres noms de personnalités et figures locales se retrouvent "accrochées" aux entrées des salles comme Paule de Roussille, professeure de piano, Marie-Rose Thiers, organiste et professeure de piano, orgue, accordéon et violon, René Privat, instituteur à Agde et chef d'orchestre de l'Orphéon Agathois, ou encore Louise Blot, cantatrice de l'Opéra Garnier et épouse d'Emmanuel Laurens, Louis Azéma, sculpteur et peintre qui obtint le premier prix de chant de première basse à l'Opéra Garnier et à l'Opéra Comique mais aussi Philippe Pigassou, professeur et fondateur de l'EMM.

Les dates et chiffres clés de l'École...

- création en 1984
- ouverture d'une CHAM en 2006
- installation en Cœur de Ville en 2007
 - 13 salles de cours
 - 416 élèves en 2016
- 25 professeurs, 3 secrétaires et 1 directeur

Un point sur l'enseignement

Installée depuis 2007 en Cœur de Ville dans un bâtiment du XVII^{ème} siècle totalement réhabilité à cet effet, l'école compte aujourd'hui 416 élèves, 25 professeurs, 3 secrétaires et 1 directeur.

Pratiquement tous les instruments de l'orchestre symphonique sont enseignés, à l'exception du hautbois et du cor. Côté instruments donc, il est possible de pratiquer une large palette d'instruments répartie en familles : les cordes (violon, alto, violoncelle et contrebasse), les vents avec les bois (flûte, clarinette, saxophone), les cuivres (trompette, trombone, tuba), les claviers (piano et clavecin). Puis viennent la harpe et la guitare classique, le percussions et le chant lyrique.

Au-delà de l'enseignement individuel des instruments, les élèves se retrouvent au sein de nombreux ensembles comme les orchestres (à cordes ou d'harmonie, adulte et junior), d'ateliers jazz, d'ensemble guitares ou baroque ou bien encore au sein de chorales avec des formations musicales, maîtrises que l'on retrouve chez les adultes ou les adolescents. Une belle manière de mettre en valeur tous les efforts d'apprentissage.

On peut également trouver au sein du bâtiment musical, un département Musiques Actuelles où se logent la guitare électrique, la guitare basse et le chant.

Tout au long de l'année, il est possible d'assister, dans différents lieux, à des auditions d'élèves ainsi qu'à des concerts comme ceux de "Profs en scène" ou encore les représentations en mai et juin des travaux réalisés avec les écoles de la ville.

L'équipe des professeurs autour du Directeur, François Durand



LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2016-2017

➤ Depuis la rentrée scolaire, les enfants des écoles éloignées ont la possibilité d'être acheminés à l'EMM dès la sortie des cours (si les horaires concordent) par des navettes mises en place par la Ville, voire à pieds, encadrés par des animateurs si l'école est plus proche.

Des cours décentralisés sur les deux écoles les plus éloignées (Littoral et Jules Verne) ont été mis en place afin de limiter les déplacements des familles. Ainsi, sur le temps des NAP (Nouvelles Activités Périodiques), ces élèves ont la possibilité de suivre leurs cours avec un professeur de l'EMM.

Cette année, des efforts ont par ailleurs été faits afin de proposer un Département de Musiques Actuelles. Ainsi, par exemple, la chorale "Ados" travaille sur les chansons "Imagine" de John Lennon et le "Chant des sirènes" des Fréro Delavega.

PARMI LES PROJETS, UNE EXTENSION DES LOCAUX EN VUE...

➤ Outre sa mission première, l'École de Musique tend à devenir un centre ressources pour la pratique artistique. Ainsi depuis 2009, l'EMM d'Agde est classée "École de Musique Ressource" par le Conseil Départemental.

Un atelier d'art (dessins, peintures, poésie) se met tout doucement en place afin d'éveiller les enfants à d'autres moyens d'expression artistique.

En parallèle, l'EMM travaille sur le développement des Musiques Actuelles afin de se rapprocher de la demande des plus jeunes. Une classe a d'ailleurs été créée pour cette rentrée 2016-2017.

Dans une optique d'accueillir plus d'élèves et de regrouper toutes les formations musicales au sein du même lieu, la Mairie a fait l'acquisition des bâtiments voisins de l'immeuble Rebous, en vue d'une extension de l'EMM. Validé récemment en Conseil Municipal, le nouveau projet d'établissement devrait permettre d'agrandir les locaux pour augmenter la capacité de l'école, mais également de créer une grande salle de répétition pour les formations plus importantes.

Ainsi, la célèbre droguerie Rebous et un bâtiment attenant à l'EMM qui donne sur la place Conesa ont été récemment acquis par la Ville. Un troisième bâtiment voisin, situé dans l'impasse, devrait bientôt venir compléter ce projet d'extension.



**Séance d'Éveil musical
en compagnie de Catherine Mouly**



*Il est possible de télécharger
le dossier d'inscription sur l'espace dédié
à l'École de Musique sur le site de la Ville :
www.ville-agde.fr*

**Petites mains et bouches en "chœur"... premiers pas sur scène
pour les classes d'Éveil, dirigées par Catherine Mouly**



IL RESTE ENCORE DES PLACES !

➤ Le jardin d'Éveil musical, qui accueille les enfants dès l'âge de 4 ans, ne limite pas les inscriptions ; ainsi, il est toujours possible d'y inscrire votre bambin !

Un bon moyen pour initier les plus jeunes à la musique et les amener vers le chemin de l'autonomie tout en leur permettant de développer leurs facultés de compréhension et de répétition.

Quelques places sont encore disponibles du côté des cordes, où il est possible de s'initier au violon, à l'alto, au violoncelle ou à la contrebasse. Il en est de même au département des vents où quelques places sont encore à pourvoir du côté des flûtes, trombones et tubas.



**Cours dispensé par Karen Enrech
à l'école Jules Ferry**



Les ensembles de l'École de Musique

- **La chorale des Djeun's**

Chorale d'ados animée par *Philippe Sompayrac* abordant la musique d'aujourd'hui (ce sont les élèves eux-mêmes qui choisissent quels chants travailler)

- **L'Ensemble Muzac**

Aborde le répertoire rock et les musiques d'aujourd'hui. Animé par *Christophe Capelier*

- **La Maîtrise**

Animée par *Magali Liguori*

- **Les chorales d'enfants**

Le chant choral fait partie intégrante de tout le 1^{er} cycle de Formation Musicale. Les élèves sont regroupés autour d'un projet et se produisent lors d'auditions et de concerts proposés par l'École de Musique.
Animées par *Magali Liguori, Béatrice Sanchez, Eléna Seyller*

- **L'atelier Jazz**

2 niveaux : débutant, confirmé.
Animé par *Béatrice Sanchez*

- **L'Ensemble à cordes**

Animé par *Pierre Hatat*

- **L'Ensemble baroque**

Animé par *Mireille Chollet*

- **L'Orchestre d'harmonie junior**

Animé par *Claire Philippe*

- **L'Orchestre d'harmonie,**

Animé par *François Durand*

- **Les Agités du Vocal**

Chorale adultes. Répertoire Renaissance, romantique, religieux, contemporain, jazz et traditionnel.
Animé par *Catherine Mouly*

- **L'Ensemble vocal adultes**

Répertoire variétés, chansons françaises, jazz...
Animé par *Catherine Mouly*

- **Les Tamalous déchaînés**

Répertoire Opérettes et chansons françaises de la première partie du XX^{ème} siècle.
Animé par *Éric Laur*

- **L'atelier lyrique**

Travaille toute l'année un ouvrage du répertoire lyrique.
Animé par *Sylvie Vilacèque, Catherine Mouly, Éric Laur*

L'agenda musical de l'École

- **Profs en scène
"10 ans très à cœur"**

jeudi 9 mars, 18h30
Maison des Savoirs, Agde

présenté par Catherine Mouly avec "Les Agités du Vocal" metteur en scène, Philippe Van Elslande accompagnés par François Xavier Corsi (violon), Mireille Chollet (violoncelle baroque et viole de gambe), Karen Enrech (théorbe) et Lino Messina (théorbe).

Au programme, musique Renaissance.

tarifs : 4,50 euros • réduit : 2,25 euros
gratuit pour les élèves de l'École
de Musique • sur réservation

- **Festival
"Le clavier dans tous ses états"**

du 28 mars au 1^{er} avril
Palais des Congrès, Le Cap d'Agde

7^{ème} édition de ce rendez-vous incontournable pour tous les amoureux des instruments à claviers.
Au programme, exposition, auditions, concerts, préselection du grand concours international de piano...

détails des tarifs et horaires en pages
10-12 de la brochure Agde Culture

- **Profs en scène : "Cellarpe"**

jeudi 27 avril, 18h30
Maison des Savoirs, Agde

avec Mireille Chollet (violoncelle) et Eléna Seyller (harpe).

tarifs : 4,50 euros • réduit : 2,25 euros
gratuit pour les élèves de l'École
de Musique • sur réservation

École Municipale de Musique

Place Conesa • 6 rue d'Embonne
34 300 AGDE

Tél. : 04 67 000 600

mail : ecoledemusique@ville-agde.fr

courrier : Mairie d'Agde

École de Musique

CS 20 007 • AGDE 34 306 Cedex

École ouverte aux personnes handicapées

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 19h30

ainsi que le samedi de 9h00 à 12h00

Fermeture, le mercredi à 18h00

ainsi que le lundi matin et le jeudi matin

Horaires des cours pour les élèves

scolarisés : les lundi, mardi, jeudi

et vendredi de 16h30 à 21h00,

ainsi que le mercredi (éventuellement
le samedi) toute la journée

Questions à

Yvonne KELLER

*Adjointe
à la Culture*



Quelles sont, aujourd'hui, les perspectives d'évolution de l'École Municipale de Musique ?

Yvonne KELLER : Depuis toujours, et particulièrement ces dernières années, l'École de Musique a su faire preuve d'une grande force d'adaptabilité, tant concernant sa structure que son enseignement. C'est une école à part entière, qui prend à cœur sa vocation première, celle de démocratiser la musique, mais qui se veut également rigoureuse dans son enseignement. On pourrait aisément la comparer à un petit collège : 420 élèves, 25 professeurs, trois secrétaires et un directeur, des salles de cours, des emplois du temps.

L'EMM, c'est également plus d'une centaine d'animations ainsi que de nouveaux projets plébiscités en Conseil Municipal et salvés par l'ensemble des partenaires, au rang desquels je place bien entendu l'Éducation Nationale, mais également le Conseil Départemental de l'Hérault qui a classé l'EMM, déjà adhérente au Schéma Départemental d'Enseignement de la Musique (SDEM) en "école ressource" et ce, depuis 2009. Si l'EMM enseigne depuis de nombreuses années la musique aux Agathois, c'est tout naturellement que nous souhaitons aujourd'hui développer de nouvelles esthétiques, notamment la danse. Ainsi, sur l'idée de la Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) qui se déroule à l'école Jules Ferry durant le temps scolaire, je voudrais que soit créée une Classe à Horaires Aménagés Danse (CHAD). Pour cela, nous sommes à la recherche d'une salle dédiée, et dès que nous trouverons l'équipement adapté, nous pourrions lancer le projet avec l'Éducation Nationale.

À ce propos, la culture sur Agde se décline aussi avec de beaux projets...

Yvonne KELLER : Effectivement, je suis particulièrement attachée aux différents projets qui vont considérablement modifier le paysage culturel de la ville d'Agde.

Outre la récente rénovation de l'Espace Molière, puis l'extension programmée de l'École de Musique, nous allons pouvoir accueillir très prochainement,

avec la grande salle de spectacle du futur centre de congrès, une nouvelle programmation pour la Saison Culturelle. Les différentes jauges de cette salle (de 500 à 1200 places) nous permettront de satisfaire la plus grande majorité des publics et d'aller explorer de nouvelles expressions artistiques. En effet, c'est avec regret que, malgré les 590 places de l'actuel Palais des Congrès, nous avons dû refuser des demandes sur deux spectacles de la Saison : "Le Syndrome de l'Écossais" et "L'Envers du décor", qui se joueront à guichet fermé, comme ce fut déjà le cas pour certains rendez-vous des années précédentes. La réalisation d'une grande salle, avec un plateau technique professionnel, est donc devenue une nécessité pour notre ville.

Enfin, dans un proche avenir, un nouvel équipement verra le jour au niveau de l'actuelle Maison des Savoirs. La médiathèque verra ses collections entièrement remaniées dans une présentation modernisée qui fera la part belle au multimédia. À l'arrière du bâtiment, sera édifié un théâtre d'une capacité de 220 places. Ce projet, situé dans un lieu stratégique pour la redynamisation du Cœur de Ville, permettra à la Direction Culture et Congrès de proposer une programmation de qualité sur des spectacles plus intimistes, des représentations jeune public et bien évidemment, des spectacles de l'École de Musique. Ce théâtre sera aussi le lieu de tous les Agathois puisque son rez-de-chaussée accueillera deux grandes salles de répétition qui seront entièrement dédiées aux associations artistiques. Avec ce théâtre, je souhaiterais créer à Agde les conditions d'accueil de résidences pour que des compagnies professionnelles choisissent notre ville pour la réalisation de leurs spectacles.

Nous voulons, à terme, une réelle complémentarité entre les différents équipements culturels, Médiathèque, École de Musique, Théâtre, entre les différentes salles de la Ville, afin de s'adapter au mieux aux événements et aux différents besoins, en vue de programmer une Saison Culturelle élargie et éclatée sur les différents lieux de la cité.



Nouveau Cœur de station du Cap d'Agde

LE POINT SUR L'AVANCÉE DES TRAVAUX

Depuis le mois d'octobre, le site de la future entrée de station s'est métamorphosé !

Ainsi, après avoir mis en place les déviations et fait place nette sur le site (suppression des glissières de sécurité, démontage des panneaux indicateurs, enlèvement des revêtements de routes destinés à servir ultérieurement de remblais), c'est la déconstruction des deux "ponts" au moyen de pinces qui s'est engagée le 10 octobre, se poursuivant pendant plus d'un mois jusqu'à atteindre les fondations. Béton et ferraille ont été récupérés, en vue de leur retraitement en usine, tandis qu'une partie de la terre végétale du site, de bonne qualité, était stockée pour être réutilisée ultérieurement sur le chantier.

En parallèle, les équipes se sont attelées à creuser les tranchées destinées aux futurs réseaux. Il a fallu, par endroits, descendre à plus de 10 mètres pour remettre à jour les actuels réseaux pluviaux !

Début novembre, le plateau destiné à accueillir le giratoire situé du côté du Centre International de Tennis commençait à prendre forme, tout comme celui situé au nord, sur le Cours des Gentilshommes. Par ailleurs, la mise en place des réseaux se poursuivait. Un travail de longue haleine, compliqué au cours de la deuxième quinzaine de novembre, par la découverte d'une ligne moyenne tension, alimentant les quartiers Est du Cap d'Agde, ce qui a nécessité l'intervention des techniciens d'ERDF. Autre difficulté rencontrée : la présence de roches basaltiques, qu'il a fallu casser afin de permettre le passage des buses en béton du pluvial. Pour autant, en ce début décembre, les sous-couches étaient posées sur la totalité du secteur Nord, rond-point du Cours des Gentilshommes compris ainsi qu'au Sud, à proximité de l'église Saint-Benoît.

Mi-décembre enfin, c'est à l'Est, du côté du CIT, que les équipes concentraient leurs efforts, en un ballet d'engins bien réglé. En effet, la portion Sud, depuis la passerelle jusqu'au CIT, a alors connu une belle avancée, suite à la fin de la percée du basalte, ce qui a permis de mettre en place les réseaux (pluvial et eaux usées). La jonction du futur collecteur était, quant à elle, en cours de construction, tout comme la création d'un premier bassin de rétention des eaux de pluie. Un deuxième sera aménagé à l'emplacement de l'actuelle déviation, une fois la nouvelle route mise en place.

**Suivez tous les travaux sur le site Internet dédié ainsi que sur la page Facebook de la Ville !
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la direction Voirie-Réseaux en Mairie Mirabel
Tél. 04 67 94 64 52**



Début octobre, derniers passages des camions avant la démolition du pont et lancement du chantier côté Centre International de Tennis



Suppression de la structure routière, récupérée en vue de son retraitement, et démontage des panneaux indicateurs





Démolition du pont et stockage de la terre végétale, destinée à être réutilisée sur le site



Creusement des tranchées et mise en place des premiers tronçons des réseaux



Évacuation des matériaux récupérés sur le site. Les premiers traits du giratoire permettant l'accès à l'avenue des Contrebandiers apparaissent...



Découverte d'une ligne moyenne tension et pose d'une sous-couche de stabilisation



Découverte de roches basaltiques, qu'il faut casser pour installer les réseaux. Ci-dessus, pose des couches stabilisantes. Ci-dessous, le pluvial en attente d'être enterré côté CIT



Aménagement du bassin collecteur Nord et installation d'un collecteur au niveau du Gévaudan



& Tous ligués contre le cancer !

16 700 euros récoltés au terme de la **Semaine Rose**

Du 2 au 9 octobre, Agde s'est liguée contre le cancer du sein à l'occasion de la Semaine Rose. Cette année, les manifestations se sont multipliées aux quatre coins de la ville, avant un final en apothéose.

Lundi 3 octobre, c'est en salle des Fêtes que Sylviane Peyret, responsable locale de la Ligue contre le cancer a, en compagnie de Richard Pagès, responsable départemental de la Ligue, de Carole Raynaud, Adjointe au Maire et Vice-Présidente du CCAS en charge de l'Action Sociale, et du docteur William Jacot, de l'ICM de Montpellier, officiellement lancé cette nouvelle édition de la Semaine Rose. Une semaine de rendez-vous, concoctés par les bénévoles avec le soutien de nombreux partenaires et institutionnels, afin de collecter le maximum de fonds pour la recherche contre le cancer du sein.

Cette terrible maladie, qui est le cancer le plus observé chez les femmes en France, comme dans le reste de l'Union Européenne d'ailleurs, peut étonnamment toucher aussi les hommes - un phénomène cependant rare qui représente 1 % du nombre total des cancers du sein et 0,5 % des cancers masculins. Chez la femme, le cancer du sein restait toutefois en 2012 la première cause de décès par cancer, même si la mortalité ne cesse de chuter. En effet, découvert à un stade précoce, il peut être guéri dans 9 cas sur 10 (source : "les cancers en France en 2014", sur le site "e-cancer.fr"). On ne redira donc jamais assez l'importance de se faire suivre et dépister, surtout après 50 ans !

"Ensemble, on est plus fort", telle était cette année la maxime de la Semaine Rose. Au vu du succès de cette édition 2016, autant dire que les Agathois se sont véritablement mobilisés pour cette noble cause. Un succès qui n'aurait pas été possible sans l'implication de Sylviane Peyret, Présidente de l'antenne d'Agde de la Ligue contre le cancer, et de l'équipe des 16 bénévoles qui l'accompagnent et qui se sont dépensés sans compter pour faire de cette Semaine Rose un rendez-vous incontournable.

LES CHIFFRES CLÉS DU CANCER DU SEIN

* **54 000 cas annuels**

* **1^{er} rang des cancers, en termes de fréquence (33,5 % de l'ensemble des nouveaux cas de cancer)**

* **11 900 décès annuels**

* **75 % des cancers du sein se déclarent après 50 ans**

* **61 ans = âge moyen du diagnostic**

source : "La situation du cancer en France en 2015" - INCa avril 2016 site "ligue-cancer.net"

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉDITION 2016

* 9 rendez-vous
programmés
durant 1 semaine

* 80 personnes
à la "Soirée Aquanight"
du Centre Aquatique

* 20 équipages
au "Défi Rames"
contre 14 en 2015

* + 600 participants
à la "Course Rose"
contre 350 en 2015

* 96 participant(e)s
au tournoi de golf
des "Roses de Balnéocap"
contre 44 en 2015

* 16 700 euros récoltés
en 1 semaine !

& Soutenez la Ligue !
Faites un don !



L'équipe des bénévoles autour de Sylviane Peyret, lors de la soirée ciné organisée au Travelling le jeudi 6 octobre. C'est devant une salle comble qu'a été projeté pour l'occasion "Bridget Jones Baby". Une séance suivie d'une dégustation de chocolats et vins proposée par Douceurs d'Oc et Les caves Richemer



& Tout a commencé dimanche 2 octobre par la compétition de golf "Les Roses de Balnéocap". Une compétition mixte bon enfant, à laquelle 96 joueurs, vêtus de rose, ont participé cette année, soit 2 fois plus que l'an passé (ils étaient 44 en 2015) ! La mobilisation était là, de bon augure pour les jours à venir

L'album photos de l'édition 2016

Toutes les actions menées au cours de la Semaine Rose ont permis de récolter la très belle somme de 16 700 euros, soit environ 7 000 de plus que l'an passé, preuve de l'engouement et de l'engagement que suscite cet événement sur Agde, mais aussi de la mobilisation des équipes locales.

À cette somme, sont venus s'ajouter 550 euros, correspondant à une partie des inscriptions de la régata "un homme, une femme, un voilier" organisée par la SORAC le dimanche 23 octobre



Vendredi 7 octobre, 80 personnes ont participé à la "soirée aquanight" organisée au Centre Aquatique "L'Archipel, la Cité de l'Eau". Au programme, une séance d'aquafitness, avec accès au spa et au hammam, et grignotage proposé par Manza Traiteur



Samedi 8 octobre, le "Défi Rames"; proposé en partenariat avec la SNJA, a vu 20 équipes de 6 rameurs s'affronter sur le plan d'eau situé en face de la place de la Marine, dans une ambiance conviviale et bon enfant





Samedi 8 octobre, les fans des "Années 80" se sont retrouvés au Casino Barrière du Cap d'Agde avec DJ Robby de RS Events, pour une soirée des plus endiablées, toujours pour la bonne cause !



Dimanche 9 octobre, qu'ils soient à pied, en vélo, en rollers voire en poussette... les participants de la "Course Rose" ont été plus de 600 à s'élancer du parvis du Palais des Sports sur l'un des 3 parcours proposés, afin que chacun puisse vivre l'événement à son rythme !



La Semaine Rose s'est clôturée par un grand loto le dimanche après-midi, en salle des Fêtes





Le GRAA a 45 ans !

Le Groupe de Recherches Archéologiques d'Agde, plus connu sous le diminutif de GRAA, a été créé il y a 45 ans, en 1971. Cette association, constituée de chercheurs, de scientifiques, d'archéologues et de passionnés, se préoccupe de notre histoire régionale, mais surtout locale, au travers de fouilles de sites anciens qui ont été l'occasion de réaliser nombre de découvertes. Aujourd'hui, leurs connaissances ont permis aux membres du groupe de devenir les référents pour le territoire de l'Agglomération, s'agissant des sites qui peuvent présenter un intérêt archéologique.

ANNIVERSAIRE

Pour fêter ses 45 ans d'existence, le GRAA avait décidé d'offrir au public une série de 9 conférences, qui ont eu lieu jusqu'au 10 décembre à la Maison des Savoirs d'Agde.

Lors du premier rendez-vous, le 5 octobre, le Maire Gilles D'Ettore a, lors d'une discussion informelle avec l'assistance et le conférencier, Jean-Marie Dautria, évoqué "le projet de la réhabilitation du Sémaphore, dans le cadre de l'ouverture d'une Maison du Volcanisme, qui serait installée en haut du Mont Saint-Loup. Celle-ci nous permettrait de mettre en exergue le volcanisme local et notamment le résultat des recherches menées par le GRAA du point de vue géologique, mais aussi de la faune et de la flore, car il y a, dans ces domaines, une spécificité liée aux volcans. Ce site pourrait être en outre un atout économique supplémentaire pour notre cité, notamment pour attirer une clientèle hors saison".

La Ville d'Agde soutient *Océane Dodin*

///// **Mardi 6 décembre**, le Maire Gilles D'Ettore est allé au Centre International de Tennis à la rencontre d'Océane Dodin. "Cette jeune joueuse de tennis est une sportive agathoise de haut niveau que la Ville d'Agde souhaite épauler de manière technique, en lui offrant des accès privilégiés aux équipements sportifs de la commune : le Centre International de Tennis pour ses entraînements, ou encore l'Archipel, la Cité de l'Eau, pour les périodes de récupération d'après matches". À tout juste 20 ans, Océane, qui a commencé le tennis à l'âge de 2 ans et demi, est une joueuse professionnelle depuis 4 ans, entraînée par son père, Frédéric. Son palmarès compte déjà plusieurs victoires (championnat de France cadettes en 2012, ITF de Poitiers et tournoi WTA au Québec en 2016 sans compter 3 trophées entre 2014 et 2016) et quelques jolies places en finale (Contrexeville et Koksijde (Belgique) en 2016, Westende en 2015, Poitiers en 2014). Elle a également réalisé de belles performances en tournois du Grand Chelem, comme l'Open d'Australie (elle arrivera en 32^{èmes} de finale), ou encore Roland Garros. Océane est actuellement classée 69^{ème} joueuse mondiale et 7^{ème} Française, son meilleur classement fin 2016. Nul doute que cette joueuse prometteuse "saura porter haut les couleurs de notre cité. C'est pour cela que nous avons décidé, comme pour nombre de champions agathois, de la soutenir, a souligné le Maire. Et pour lui porter bonheur, je lui remets aujourd'hui un Éphèbe d'honneur qui l'accompagnera en Australie". La jeune championne s'est en effet envolée le 24 décembre pour le tournoi du Grand Chelem /////





Une convention entre le CCAS d'Agde et la Banque de France

pour venir en aide aux personnes en difficulté financière ponctuelle

La Ville d'Agde fait aujourd'hui partie des sites pilotes expérimentant, en France, les Points Conseil Budget (appelés PCB). L'objectif est d'accompagner les personnes en difficultés financières ponctuelles (souvent rattachées à un accident de la vie) inconnues de l'action sociale. C'est au travers de son CCAS que la Ville d'Agde s'est engagée dans ce dispositif. "Nous nous sommes tout de suite positionnés car nous avons la ferme intention de développer une politique sociale de prévention", explique Carole Raynaud, Vice-Présidente du CCAS.

Le CCAS d'Agde a ainsi créé un PCB 1, dont les permanences se tiennent au sein de la Maison de la Justice et du Droit tous les lundis sur rendez-vous. Ces permanences offrent la possibilité de rencontrer une Conseillère en Économie Sociale et Familiale (CESF). Le dispositif, reposant sur l'accompagnement budgétaire individuel et administratif, permet d'orienter vers les partenaires qui lui sont rattachés.

Dans ce cadre, une convention de partenariat a été signée jeudi 6 octobre 2016 entre le CCAS d'Agde, représenté par son Président, le Maire Gilles D'Ettore, et la Banque de France, représentée par Thierry Gassiole, Directeur de la succursale de Béziers. Cette convention s'inscrit parfaitement dans la ligne de conduite que le CCAS s'est donnée afin de mener son action aux côtés de tous les publics (hors minima-sociaux) en situation de fragilité financière ponctuelle : les jeunes, les étudiants, mais aussi les mères isolées, les ménages aux petits revenus, les retraités aux faibles revenus, etc. Il était donc particulièrement important que les deux entités formalisent leur collaboration.

Au-delà du symbole fort que représente le rapprochement des deux partenaires, ce qui est à souligner dans cette démarche, c'est la volonté des deux parties à faire en sorte que les personnes concernées puissent trouver des solutions préventives permettant d'éviter le déploiement du dispositif de surendettement.

"Cette convention est une première en la matière" a du reste souligné le Directeur de la Banque de France de Béziers, Monsieur Gassiole.

Pour bénéficier de ce dispositif...

les personnes intéressées peuvent contacter

Stéphanie Barrau, Conseillère en ESF, qui tient une

permanence sur RDV tous les lundis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

à la Maison de la Justice et du Droit

Tél. 04 67 35 83 60

Prise de RDV aussi par mail : pointconseilbudget@ccas-agde.fr

Journées Européennes du Patrimoine

La citoyenneté à l'honneur

Pour ces 33^{èmes} JEP, comprenez Journées Européennes du Patrimoine, la Ville d'Agde, riche de plus de 2600 ans d'histoire, a proposé de nombreux rendez-vous, **du 16 au 18 septembre**. L'occasion pour tous les Agathois, comme pour les visiteurs, de partir à la (re)découverte de notre histoire, de notre patrimoine et de nos créations, des plus anciennes aux plus récentes.

Cette année, l'accent a été mis sur la citoyenneté avec, en point d'orgue, le Fort de Brescou qui a été à l'honneur dès l'ouverture, vendredi 16 septembre. Celle-ci a eu lieu au Palais des Congrès, en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de Christine Antoine, Adjointe en charge du Patrimoine, et des acteurs majeurs du patrimoine de notre cité. L'occasion d'une conférence sur "Le Fort de Brescou, un appel au mécénat citoyen pour sa restauration", assortie du vernissage de deux expositions photos consacrées au sujet, l'une de Renaud Dupuy de la Grandrive, Directeur du Milieu Marin de la Ville d'Agde sur les "Beautés de Brescou", l'autre de Laurent Gheysens, du service Communication de la Ville d'Agde, présentant un "Brescou en danger". Afin de sauver et restaurer ce monument emblématique de notre patrimoine, la Ville a lancé en mars dernier, aux côtés de la Fondation du patrimoine une souscription publique en vue de récolter des dons.

Puis, tout au long du week-end, au-delà des visites des collections des deux Musées, de la découverte

du Bagnas ou du Bunker 638 à la Tamarissière, la citoyenneté a encore été à l'honneur. Tout d'abord avec l'exposition de la photographe Sylvie Goussopoulos et de l'écrivaine Jo Wittek, sur le thème du "matrimoine". Dévoilée au Musée Agathois Jules Baudou, et intitulé "Mère, fille, mère, etc.", cette exposition, portée par le Programme de Réussite Éducative, a montré les liens uniques et indescritibles qui existent entre une mère et sa fille.

Enfin, des visites quelques peu particulières du Centre historique d'Agde ont eu lieu. Surfant sur le thème de la citoyenneté, ce sont, cette fois-ci, des Agathois amoureux de leur ville et de son patrimoine, qui ont fait découvrir la petite et la grande histoire de leur lieu de vie aux visiteurs. L'occasion d'échanger en toute simplicité et d'en apprendre toujours plus de manière ludique.

Bien entendu, d'autres manifestations avaient été programmées durant les deux jours, comme des conférences, des promenades en mer commentées, des chants patrimoniaux ou encore l'ouverture du salon de musique de la Villa Laurens.

Le week-end s'est terminé sur un nouvel acte citoyen avec le magasin "La Scuderia", qui avait organisé une tombola en faveur de la sauvegarde du Fort de Brescou. Une belle manière de conclure ces JEP 2016 qui ont fait la part belle à l'acte citoyen et qui ont mis en valeur toute la richesse patrimoniale de notre cité.



Le salon restauré de la Villa Laurens a attiré, cette année encore, de nombreux visiteurs

Brescou a été à l'honneur dès l'ouverture de ces 33^{èmes} JEP, avec 1 conférence et 2 expositions dédiées. L'occasion pour le Maire Gilles D'Ettore de rappeler qu'une souscription avait été lancée le 1^{er} mars par la Ville d'Agde afin de le préserver et de le restaurer



Salle comble pour la conférence autour du "Césairion : mouvements et reproduction d'une œuvre"

Ouverture des JEP par le Maire Gilles D'Etore et son Adjointe au Patrimoine, Christine Antoine

Au Musée Agathois, vernissage de l'exposition "Mère, fille, mère, etc."



Au Musée de l'Éphèbe, les visites commentées des collections ont connu un beau succès d'audience



Découverte du bunker de la Tamarissière et de son exposition d'objets de la 2^{ème} Guerre Mondiale

Fort de Brescou

tous les dons comptent !



Vente de tickets par "La Scuderia"

Le week-end des JEP s'est terminé sur un nouvel acte citoyen avec le magasin "La Scuderia", qui avait organisé une tombola en faveur de la sauvegarde du Fort de Brescou. Les bénéfices, **850 euros**, ont été remis, dimanche 18 septembre, à la Fondation du patrimoine, en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de ses Adjointes au Patrimoine et à la Culture, Christine Antoine et Yvonne Keller, de la Conseillère Municipale Chantal Guillhou et du comédien de "Plus Belle la Vie", Jean-François Mallet, venu animer l'opération.

Compétition au Golf du Cap d'Agde

Dimanche 25 septembre, c'est une compétition d'un genre un peu particulier qu'a proposé l'association sportive du Golf du Cap d'Agde. En effet, celle-ci avait pour thème le Fort de Brescou et tous les compétiteurs - hommes et femmes - ont reversé les droits de compétition pour le projet de sauvegarde et de restauration du Fort de Brescou. Certains d'entre eux ont même profité de l'occasion pour effectuer un don supplémentaire.

C'est en présence de Christine Antoine, Adjointe au Maire en charge du Patrimoine, que Jean-Claude Badol, Président de l'association sportive du Golf du Cap d'Agde, a donc remis à Jean-Louis Guggisberg, Président des Amis du Fort de Brescou, un chèque de **769 euros**. Un beau geste qui, comme l'a souligné Christine Antoine, "montre l'implication, à de nombreux niveaux, des Agathois pour le sauvetage de ce monument emblématique et incontournable de notre ville. Tous les dons comptent et avec l'appui de la Fondation du patrimoine Languedoc-Roussillon, je suis persuadée que nous allons pouvoir sauver le Fort de Brescou. Je vous en remercie vivement".



Vous aussi, vous pouvez donner !

• par courrier
Fondation du patrimoine
Languedoc-Roussillon
2 bis rue Jules Ferry
34 000 MONTPELLIER
Tél. : 33 (0) 4 67 92 58 65

• par internet
www.fondation-patrimoine.org/42956



FÊTE DU VIN NOUVEAU

Une cuvée 2016 dignement célébrée

Malgré les caprices de la météo, la traditionnelle Fête du Vin Nouveau a réuni, **dimanche 23 octobre**, un grand nombre d'Agathois autour de l'Escolo Dai Sarret et de son Président, Michel Adgé, et du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, venu comme de nombreux élus et personnalités locales participer à l'événement.

Tout a débuté devant le Musée Agathois Jules Baudou où un cortège composé des Belles Agathoises, des membres de l'Escolo Dai Sarret et de la Confrérie du Saint-Christ, des groupes folkloriques et musicaux s'est formé pour traverser en procession les rues du Cœur de Ville, jusqu'à la cathédrale Saint-étienne où le Père Yannick Casajus attendait le cortège pour une messe traditionnelle. Un bel office devant une assistance comble, et accompagné de chants religieux magnifiquement interprétés par la chorale Mélopoïa et le ténor Jean-Pierre Torrent. L'occasion pour le jeune Prêtre Raphaël Duchamp, issu d'une famille de viticulteurs, de faire son premier sermon. Après la bénédiction du vin, l'assistance a entonné en chœur l'hymne agathois "La Dagtenco", qui est venu conclure la célébration.

Après une halte place de la Belle Agathoise pour écouter quelques chansons traditionnelles, en goûtant le raisin, la fête a pris fin au Moulin des Évêques où l'on a pu déguster le nouveau nectar accompagné, comme le veut la tradition, de pain, de fromage et de raisin. En marge de l'événement, une exposition a été proposée jusqu'au 28 novembre par l'Escolo Dai Sarret à l'Office de Tourisme, îlot Molière. Inaugurée vendredi 21 octobre en présence du Maire Gilles D'Ettore, celle-ci avait pour thème : **"De la vendange manuelle à la vendange mécanique"**.





Saint-Michel, patron des parachutistes a été célébré

////////////////////
Samedi 1^{er} octobre, autorités civiles et militaires
se sont retrouvées devant la stèle Camerone,
au Grau d'Agde, à l'occasion
de la célébration de la Saint-Michel.
////////////////////

Samedi 1^{er} octobre, autorités civiles et militaires étaient réunies
devant la stèle Camerone, au Grau d'Agde, à l'occasion de la
célébration de la Saint-Michel.

Organisée par l'UNC, Union Nationale des Anciens Combattants
- section Agde, la cérémonie a débuté par les traditionnels dépôts
de gerbes en présence de la Conseillère Régionale Géraldine
Sanchez-D'Ettore, des Adjointes au Maire Robert Craba et Yvonne
Keller, respectivement en charge des Associations Patriotiques
et de la Culture, des Maires de Vias et de Bessan, Jordan Dartier
et Stéphane Pépin-Bonet, ainsi que du Président de l'UNC Agde,
Pierre Connan, des porte-drapeaux, et d'un public nombreux.

Avant de céder la parole à Robert Craba et Géraldine Sanchez-
D'Ettore, **Jean-Pierre Roig, ancien "Para"**, a ouvert les discours
en rappelant "qu'en ces temps troublés, il est heureux qu'il y ait
encore des personnes qui connaissent toujours le sens du devoir
et de la fraternité. N'oublions jamais que gendarmes, policiers
et soldats sont tous les défenseurs de notre République. Plus que
jamais nous devons rester unis et espérer que la génération ac-
tuelle rejoindra notre grande famille".

La cérémonie s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié, au
Moulin des Évêques.



Trois gerbes de fleurs
ont tour à tour été déposées
au pied de la stèle Camerone



Dans son discours, Robert Craba, Adjoint au Maire délégué aux Associations Patriotiques, a rappelé que "si chaque année, nous célébrons la mémoire de nos parachutistes, c'est empreints de gravité et en ayant une conscience accrue des périls auxquels nous sommes désormais confrontés. La France est en guerre. C'est une réalité qu'il serait coupable de nier comme il serait irresponsable de ne pas désigner clairement notre ennemi. Notre ennemi c'est Daech, notre ennemi c'est Al-Qaida, notre ennemi, c'est cet Islam qui veut détruire notre civilisation et nous ramener au Moyen-Âge.

Face à ce défi qui est celui d'une génération, nous avons plus que jamais besoin de notre armée et en son sein, de nos parachutistes. Là où nos soldats le combattent, l'Islam recule, libérant les populations locales de la barbarie dont elles sont les premières victimes. Mais ce combat, nous devons aussi le mener à l'intérieur de nos frontières. Aussi, la mobilisation de notre armée, avec la mise en place de la force sentinelle, doit être saluée. Nous en avons bénéficié sur Agde et il est important d'avoir une pensée particulière pour tous ces militaires qui sont constamment sur le terrain auprès de nos populations pour les rassurer et assurer leur protection.

Faire la guerre, c'est aussi adapter l'État et ses dispositifs d'intervention aux nécessités de l'heure car il en va de l'avenir de nos enfants. Cherchons donc à être efficaces et cessons de nous prévaloir de principes qui, en temps de guerre, sont autant d'opportunités pour nos ennemis dans le combat qu'ils mènent pour nous détruire. Notre armée doit sentir que la nation est derrière elle. La célébration d'aujourd'hui est l'expression de notre soutien et de l'immense respect que nous lui devons".

Des remerciements repris par **Géraldine Sanchez-D'Ettore**, Conseillère Régionale, qui a rappelé que "sans son armée, notre pays n'aurait pas les moyens de son indépendance et que sans indépendance nationale, il n'y a pas de liberté individuelle. Notre armée, dans cette période d'instabilité et de péril que nous traversons actuellement, est notre bien le plus précieux. Alors, merci à nos soldats, merci à nos parachutistes. Vive l'armée française. Vive la République. Vive la France".



COMMÉMORATION

Vibrant hommage aux Morts pour la France

en ce 11 Novembre 2016



Le 11 novembre 2016, une foule nombreuse s'est retrouvée autour du Maire Gilles D'Ettore et des élus du Conseil Municipal, des Présidents et représentants des associations patriotiques, des autorités civiles et militaires et des porte-drapeaux, afin de commémorer l'anniversaire du 11 Novembre 1918, qui marqua la victoire des Alliés sur la barbarie nazie.



C'est par une messe à la cathédrale Saint-Étienne, à la fin de laquelle le nouveau Drapeau de la Croix-Rouge devait être remis à son porte-drapeau, sous l'œil ravi de la Présidente de la Croix-Rouge d'Agde, Jacqueline Barrière, que s'est ouverte la commémoration du 11 Novembre 2016.

Le cortège est ensuite parti de la Maison du Cœur de Ville vers le Monument aux Morts du cimetière, rejoint en route par les véhicules militaires de l'association L'Escouade. Après le dépôt de gerbes de fleurs, les honneurs aux morts et la Marseillaise reprise en chœur par l'assistance, **Paul Alric, Président des Anciens Combattants d'Agde**, **au nom de l'Union Française des Associations de Combattants et des Victimes de Guerres**, lu le message de l'UFAC, qui a rappelé en cette année anniversaire de la bataille de Verdun, quelques éléments historiques : "le 21 février 1916, les forces allemandes nombreuses et puissamment armées lancent une offensive d'envergure sur un secteur réputé tranquille, celui de Verdun, où nos propres forces sont en état d'infériorité. Un déluge de feu et de fer s'abat pendant des heures. Le choc est rude, mais grâce à leur courage et à leur abnégation, elles ar-



rirent à contenir l'adversaire. Les positions seront prises et reprises au prix de sacrifices qui nous paraissent aujourd'hui démesurés, mais qui étaient alors le signe de la volonté inébranlable d'une nation, la nôtre, de vivre libre. Le bilan est terrible : 360 000 morts côté français, 335 000 morts côté allemand. On se rend compte, 100 ans après, que la volonté farouche de notre nation a fait que celle-ci, par sa cohésion, a su faire face à l'adversité". Verdun n'est que l'un des épisodes de ce terrible conflit qui fera, en France, plus d'1,4 million de morts et 3,7 millions de blessés ou d'invalides.

Prenant à son tour la parole, **Pierre Connan, Président de l'Union Nationale des Anciens Combattants - section Agde**, devait souligner pour sa part que "si Verdun occupe une aussi grande place dans nos mémoires, c'est que cette victoire est la dernière que la France ait remportée sans le soutien direct d'alliés. La France, comme de nombreux pays, est aujourd'hui à nouveau engagée sur son propre territoire dans une guerre qui ignore délibérément tous les principes humanitaires et qui s'attaque à des êtres sans défense. Elle n'est pas seule dans ce combat, mais elle ne peut compter sur d'autres pour faire régner la paix sur son sol. Face à cet ennemi qui espère nous soumettre par la terreur et nous imposer son idéologie totalitaire, affirmons les qualités qui ont permis à notre pays de vaincre en 1918. Soyons unis, résolus et forts pour que vive la France".

Les élèves de CM2 de l'école Albert Camus ont ensuite lu un texte poignant d'Eugène Badi sur la Première Guerre Mondiale, avant que **le Maire Gilles D'Ettore** ne prenne la parole, concluant les discours.



À l'issue de la cérémonie, l'Adjudant-Chef Claude Barthès a reçu des mains du Colonel Jean-Pascal Ruvira, la médaille de la Croix du Combattant.





Discours du Maire GILLES D'ETTORE



“Le 11 novembre, nous célébrons la date anniversaire de l’Armistice de 1918, mais nous rendons aussi hommage à tous les morts pour la France.

Cette double commémoration prend, cette année encore, une dimension particulière.

Les temps que nous traversons sont difficiles et viennent nous rappeler combien l’histoire est tragique et le devoir qui est le nôtre, génération après génération, de combattre pour notre liberté, nos valeurs et le respect de notre identité.

Le choix de la date du 11 novembre est celui d’une référence à une époque, celle de la Grande Guerre où les Français étaient unis par un même idéal. On appréhende difficilement, tellement les chiffres sont démesurés, la saignée que constitua ce conflit pour notre pays. Près d’1 million 700 000 hommes y perdirent la vie et plus de 4 millions y furent blessés et parfois mutilés.

Ce sacrifice immense, les Français y avaient consenti par amour de la patrie mais aussi avec la conviction, ancrée au plus profond d’eux-mêmes de la supériorité de notre modèle républicain et de sa vocation émancipatrice au bénéfice de tous. Jamais la Fraternité, cette valeur, inscrite sur le fronton de nos mairies, ne fut aussi bien partagée, par nos compatriotes, qu’à ce moment de notre histoire.

Les Français étaient rassemblés, non comme certains nous y exhortent aujourd’hui autour d’un socle commun réduit à sa portion congrue qui ne ferait qu’acter nos différences, mais par une adhésion collective et sans aucune objection à des valeurs, à une langue, à une mémoire et à un mode de vie unanimement revendiqués.

La France était forte car elle était unie, sûre de ses principes et riche d’un idéal. C’est ce chemin que nous devons aujourd’hui retrouver, sans quoi, nous disparaîtrons, submergés par les défis qui nous assaillent. Certains parlent de repli identitaire alors qu’il ne s’agit que de réaffirmer ce que nous sommes, de revendiquer ce que nos aïeux nous ont transmis et qu’à notre tour nous voulons léguer à nos enfants.

La France ce n’est pas la simple traduction d’une identité géographique ou ethnique. C’est bien plus le fruit d’une histoire, la quête d’un idéal. Vouloir être Français, c’est épouser une cause commune, s’inscrire dans la continuité d’un récit national.

Quand nous étions enfants, dans l’école de la République, nos maîtres nous enseignaient, sans que cela ne fasse débat, que nos ancêtres étaient des Gaulois. Peu leur importait nos origines réelles, nous étions tous des petits Français riches d’une mémoire vingt fois séculaire dont nous nous sentions les héritiers.

La France, c’est une idée, des principes, des valeurs. C’est une construction humaine certes solide, mais dont les fondations font tenir le tout debout.

Nous devons être les gardiens inflexibles de ces fondations car accepter que l’on y porte atteinte, c’est prendre le risque de voir, à terme, l’ensemble s’effondrer.

Nous savons tous les sacrifices consentis à travers l’histoire pour que la France devienne ce beau et grand pays au rayonnement universel. Aujourd’hui, nous communions avec nos morts pour entendre leur message qui exige de nous de renoncer au renoncement.

Je veux, ici, rendre un hommage particulier à nos soldats qui, au moment même où je m’adresse à vous, se battent sur différents théâtres d’opération.

Eux savent encore ce que la notion de sacrifice peut signifier quand elle est inspirée par l’esprit de liberté. Accepter l’idée du sacrifice, ce n’est pas le rechercher mais prendre le risque d’y consentir pour servir l’intérêt commun. Rien à voir avec ces fous de Dieu qui vont à la mort pour y rechercher un hypothétique salut qui ne concerne qu’eux-mêmes, expression ultime d’un individualisme pathétique et criminel.

Alors, mes chers concitoyens, plus que jamais, soyons fiers d’être Français, fiers d’être les enfants d’une grande civilisation qui a fait de la dignité et du respect de la vie humaine ses principes fondamentaux.

N’acceptons aucun accommodement avec nos ennemis car, de renoncement en renoncement, nous irions à notre perte.

Cessons de tolérer l’intolérable. Menons le combat de la liberté sans faiblesse.

C’est le devoir de notre génération et c’est le plus beau des combats”.



Tous fans de la scène estivale !

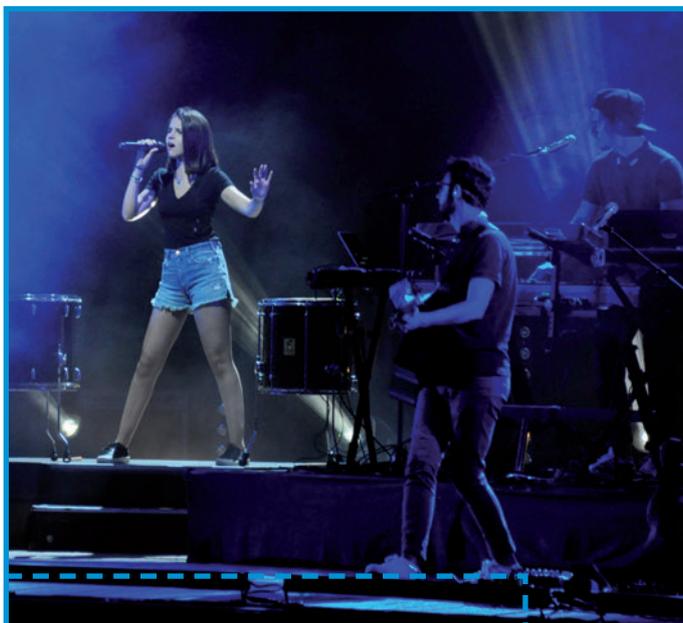
En une décennie, il en a défilé des personnalités sur la scène estivale agathoise !

Entre nouvelle vague de la chanson française (à l'image des **BB Brunes, Natasha Saint-Pier, Jenifer, Nolwen Leroy, Superbus, Julien Doré** ou encore **Kyo, Amel Bent, Renan Luce** et **Christophe Willem**) et artistes de renom (**Nicoletta, Louis Bertignac, Michel Delpech, Nicole Croisille, Michel Fugain, Hélène Segara, Patrick Fiori, Claude Barzotti, Adamo, Gérard Lenorman** mais aussi **Enrico Macias, Dave, Dany Brillant, Daniel Guichard, Axelle Red, Cock Robin, Gérald de Palmas, Dick Rivers, Gilbert Montagné, Isabelle Boulay, Jeanne Mas, Sylvie Vartan, Stephan Eicher** et **Philippe Lavil**) sans oublier les plateaux années 80, qui ont permis de réentendre les tubes de **Cookie Dingler, Jean-Pierre Mader, Jean-Luc Lahaye, Philippe Cataldo, François Feldman, Julie Pietri, Émile et Images, Phil Barney, Richard Sanderson, Les Forbans, Lio, Thierry Pastor** et **Desireless**, ce sont des chanteurs ou des groupes reconnus qui se sont succédé chaque été sur la scène agathoise, pour le plus grand bonheur du public.

Et cette 10^{ème} édition n'a pas échappé à la règle, en accueillant tour à tour **Marina Kaye, Suzanne Véga, Zazie, Vianney et Cœur de Pirate.**

Vivement la 11^{ème} édition !





8 000 spectateurs séduits par la voix de **MARINA KAYE**

C'est avec la jeune artiste de tout juste 18 ans, Marina Kaye, qu'a débuté la saison 2016 des concerts de la scène estivale **mardi 19 juillet**, sur le plan d'eau au pied de la cathédrale Saint-Étienne.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que sa voix résonnera encore longtemps dans la mémoire des quelque 8 000 personnes présentes sur le pont des Maréchaux ou sur les quais, fermés à la circulation et dont la sécurité avait été renforcée par un dispositif spécialement mis en place pour l'occasion.

Dès les premières notes, Marina Kaye a conquis le public. Petite par la taille, mais grande par le talent, la jeune femme a fait valoir ses performances vocales, qui la classent parmi les artistes telles que Sia, Lana Del Rey, ou encore Adèle.

C'est d'ailleurs avec "Freeze Out", écrit par Sia, que Marina Kaye a rassemblé le public, des plus jeunes aux moins jeunes, autour d'elle. Son plus grand tube "Homeless" a été



repris en chœur par l'assemblée, sans oublier son interprétation très personnelle de "Feeling Good" de Nina Simone.

Simplicité et talent, tels sont les adjectifs qui définissent le mieux la prestation de Marina Kaye, laquelle continue son ascension vers les sommets de la pop moderne. Accessible, la chanteuse a pris le temps, à la fin de son concert, de rencontrer ses fans, signant de nombreux autographes et leur accordant plusieurs clichés.

LA SCÈNE ESTIVALE EN QUELQUES CHIFFRES...

- 10 éditions
- 46 concerts depuis sa création en 2006
- 56 groupes ou artistes
- entre 8 000 et 12 000 spectateurs à chaque rendez-vous



Après avoir fait la part belle à l'une des plus belles promesses musicales françaises actuelles, en la personne de Marina Kaye, c'est une artiste étrangère, l'Américaine Suzanne Véga, riche de plus de 30 ans de carrière, qui s'est produite sur la scène estivale **mardi 26 juillet**.

Dans ce cadre singulier, l'artiste a pu communiquer au public sa vision poétique de la musique, sur des airs tantôt folk mélancoliques à la guitare acoustique, tantôt dans une veine pop enjouée, en compagnie de son guitariste, qui a officié durant sa carrière auprès de David Bowie, rien que ça. Entre chaque morceau, Suzanne Véga a pris le temps de remercier le public, et d'expliquer le contenu et le contexte de ses chansons, dans la langue de Shakespeare *of course* !

En fin de spectacle, elle a joué ses deux morceaux cultes, "Luka", qui raconte le quotidien d'un jeune garçon battu, et "Tom's Dinner", qui lui a valu dans les années 90 le titre honorifique de "mère du MP3". En effet, ce titre a servi aux premiers tests réalisés afin de compresser la musique et les voix au format MP3.

Sensible, touchante et gracieuse, Suzanne Véga a donné un concert à

SUZANNE VÉGA

Entre délicatesse folk et pop enjouée

son image, une image qu'elle cultive depuis ses débuts dans l'industrie musicale. Les spectateurs, pour la plupart connaisseurs et amateurs de la chanteuse depuis de nombreuses années, ne s'y sont pas trompés, réservant une standing ovation à cette artiste unique.

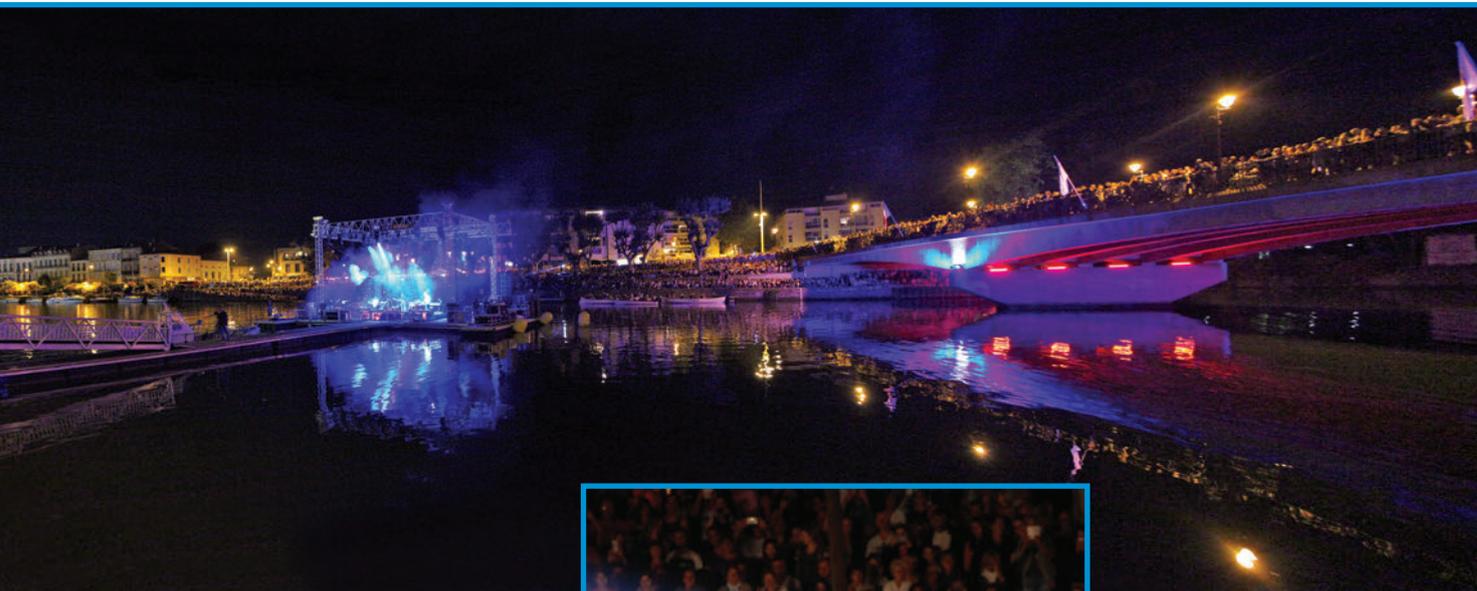
**12 000 spectateurs
conquis par le talent
de l'incontournable**

ZAZIE

Il y avait foule en Cœur de Ville, en ce **vendredi 29 juillet**. Forcément, lorsqu'une artiste de l'envergure de Zazie se produit en concert sur la scène estivale, c'est un moment à ne pas rater !

Effectivement, depuis la place Jean Jaurès jusqu'au quai Commandant Réveille, c'est une foule nombreuse qui





s'est pressée pour entendre la chanteuse et son groupe. Mais c'est tout d'abord un talent local, Laule, qui a assuré la première partie, avec des créations personnelles et des reprises d'airs connus mais adaptés au répertoire rock du groupe.

Après un changement de plateau, ce fut au tour de Zazie de faire son entrée... D'abord un peu surprise par le site, "c'est une première pour moi de chanter sur l'eau", elle s'est laissée prendre par la magie du lieu ("Ah, mais vous êtes aussi là ?" s'est-elle écriée en apercevant le public massé sur le pont) et s'y est adaptée sans souci. "Ça va devant ? Vous m'entendez bien sur le pont ? Ça va bien sur le quai ? Oh ! Il y a même un poisson qui vient me voir...". Bref une Zazie comme on l'aime, une artiste mêlant légèreté et profondeur, comme dans ses chansons : des textes parfois lourds, issus d'une vraie réflexion, allée à des mélodies légères qui restent en mémoire, le tout servi sur un plateau par la chanteuse et ses musiciens.

Le public a pu aussi entendre ses dernières œuvres, mais également des chansons plus anciennes que Zazie qualifie presque d'"erreurs de jeunesse, mais qu'on a plaisir à entendre et à chanter". Le spectacle s'est terminé - comme il est désormais de tradition - par un tour de chant en bateau afin de lui permettre de saluer la foule présente. L'occasion pour la chanteuse, de rappeler que, "oui, les temps sont difficiles et il n'est pas forcément facile de se dire qu'on va sortir le soir avec tout ce qui ce passe, c'est pour cela que je ne vous remercierai jamais assez d'être là...".

Une soirée mémorable avec une artiste de talent au grand cœur.



Un concert classique sur la scène estivale, ce n'est jamais banal. L'expérience tentée en 2011 ayant été un succès, pourquoi ne pas la reconduire ? Ce fut chose faite **mardi 2 août**, avec "Les Seventies version symphonique" proposées par l'Orchestre Agapé. Cette formation est composée de musiciens professionnels en poste dans toute la région, qui se regroupent à Agde le temps de concerts. Ici, la difficulté a été de retranscrire des titres "pop" en version classique, ce qui représente un véritable tour de force. La soirée, qui s'est ouverte sur "le chant des Corsaires", titre phare et décontracté du groupe des Corsaires Agathois, a été présentée par le ténor Jean-Pierre Torrent. Sous la direction de François Durand, l'Orchestre Agapé a ensuite interprété les titres emblématiques des Beatles, des Rolling Stones et d'autres groupes mythiques des années 70 à l'image des Pink Floyd. Une séquence particulière a pris la forme d'un hommage à Michel Delphéche et sa "Laurette", ainsi qu'à David Bowie, à travers "Life on Mars". Pour les cinéphiles, les musiques de films, entre autres de Vladimir Cosma, ont aussi été de la soirée avant qu'un feu d'artifice, tiré depuis la cathédrale Saint-Étienne, ne vienne clôturer ce concert grandement apprécié par les quelque 1 500 personnes présentes.

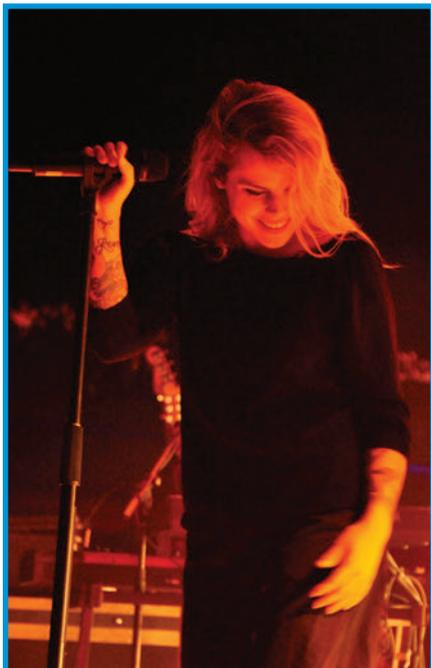
VIANNEY

étoile montante de la chanson française

Après une première partie assurée par les quatre lauréats du premier "Tremplin de la chanson d'Agde", Anaïs Prévert, Estéban Pélegrin, Océane Pédauge et Faustine Brisset, c'est le chanteur à texte et à voix, Vianney, qui a emporté le public dans son univers coloré, embrasant le fleuve Hérault **mardi 9 août** !

Désormais disque de platine en France, Vianney enchaîne les concerts dans la France entière et envoûte son public avec son univers pop teinté de folk. Un univers très intimiste que les nombreux Agathois et touristes présents ont pu apprécier lors de cette représentation au cours de laquelle l'artiste a été seul en scène durant une bonne heure trente avant de se prêter au jeu des photos et des dédicaces.





La scène estivale envoûtée par **CŒUR DE PIRATE**



Chez Cœur de Pirate, rien ne laisse indifférent : ni sa voix douce et parfois éraillée, ni son aisance au piano. La jeune artiste québécoise à la notoriété déjà bien installée en France, a, **mardi 16 août**, propulsé le public présent hors du temps et proposé, malgré l'éloignement scénique, un spectacle très intimiste. Une invitation acceptée par les nombreux spectateurs de la scène estivale vers un monde envoûtant et sensuel mêlant la danse au chant.

C'est le groupe Pépécut qui a assuré la première partie de ce concert venu marquer la fin de la dixième saison de la scène estivale. De vrais musiciens aux compositions fraîches, teintées de bon rock et d'humour, que le public a salué avant l'entrée en scène de Cœur de Pirate.



La folie 80 a déferlé

sur le Cœur de Ville !

De la place de la Marine à la place Jean Jaurès, c'est tout le Cœur de Ville qui a vibré cet été aux rythmes des plus grands tubes des années 80. De **Gold** à **Raft** en passant par **Richard Sanderson**, **Sloane**, **Les Avions** et **Caroline Loeb**, ils ont tous répondu présents, faisant revivre cette décennie mythique, pour le plus grand bonheur de leurs fans



Le groupe **GOLD**

Pour le premier rendez-vous des années 80, proposé dans le cadre des 10 ans de la scène estivale, c'est le groupe toulousain Gold qui s'est produit, devant un très large public, **samedi 16 juillet**, sur la place Jean Jaurès.

En préambule de leur prestation, les membres de la formation s'étaient rendus en fin d'après-midi au 35 rue de l'Amour, pour une séance de dédicaces dans le cadre de la manifestation "Au cœur de l'Amour". Une fois sur scène, le quatuor a enchaîné ses plus grands tubes comme "Plus près des étoiles", "Capitaine abandonné" ou encore "Laissez-nous chanter"

Enfin, au lendemain des événements tragiques qui se sont déroulés à Nice sur la Promenade des Anglais, le groupe, en communion avec toute l'assemblée présente, a dédié son titre "Ville de Lumière" à Nice, à ses habitants, et, au sens plus large, à l'ensemble de la population française. Une belle communion pour ce premier rendez-vous dédié aux années 80.

Richard Sanderson + **SLOANE**

Le second rendez-vous a accueilli, **jeudi 21 juillet**, toujours sur la place Jean Jaurès, Richard Sanderson et Sloane. C'est Richard Sanderson qui a lancé les festivités, interprétant son morceau le plus connu : la bande originale du film culte de toute une génération, "La boum". Le titre "Reality" a, en effet, été repris en chœur par l'assemblée présente. Il a également chanté "T'as le look coco" de Valmont Laroche, titre dont il a signé les paroles. C'est ensuite, Sloane, moitié du célèbre duo "Peter et Sloane", qui est montée sur scène pour faire danser le public, en totale communion avec l'artiste. Les fans attendaient avec impatience "Besoin de rien, envie de toi", le morceau intemporel et emblème de cette décennie sacrée de la musique française.

Les deux artistes se sont ensuite prêtés au jeu des dédicaces, toujours plus proches du public qui les suit depuis plus de 30 ans maintenant.

Place de la Marine



Raft



Gold



Sloane et
Richard
Sanderson



Les
Avions



Caroline
Loeb



Les AVIONS + Caroline LOEB

Dire que Caroline Loeb n'est connue que pour son tube "C'est la Ouate" serait bien réducteur. C'est une vraie interprète qui revendique la légèreté de son titre phare, que le public a repris bien volontiers avec elle en ce **mercredi 10 août**, sur la place de la Marine. La chanteuse a également interprété d'autres chansons qu'elle apprécie comme "Gaston, y'a l'téléphon qui..." de Nino Ferrer avant de passer le relais au chanteur du mythique groupe "Les Avions", Jean-Pierre Morgand. Si tout le monde connaît "La nuit... est chaude", le groupe a ensuite sorti deux albums dans une veine plus rock, comme le public a pu l'entendre sur les chansons suivantes qui l'ont emmené jusqu'au bout de la "nuit"...

Raft

Pour le dernier rendez-vous de l'été consacré aux années 80, c'est Christian Fougeron, chanteur du groupe Raft, qui s'est à son tour produit **mardi 23 août** sur la place Jean Jaurès. En préambule, le groupe Best Of 80 a chauffé le public en interprétant les tubes de cette décennie culte. C'est sur l'air de "Yaka Dansé", le plus grand titre de Raft, que Christian Fougeron est apparu, guitare à la main, pour chanter cette chanson à succès, qui fut classée n°2 au Top 50 en 1987. Durant la soirée, il n'a cessé d'enchaîner les titres de Raft, mais également des reprises de morceaux de la même époque. Un show qui a conquis le public présent, lequel n'a pas hésité à danser sur la place Jean Jaurès pour cet ultime rendez-vous des années 80, un concept qui a rencontré un franc succès tout au long de cette saison estivale.

Le bel été du Cœur de Ville



NICOLAS PEYRAC
en toute sincérité



C'est un public très nombreux qui a accueilli Nicolas Peyrac, **mercredi 3 août**, place de la Marine, pour le concert proposé par ce conteur, écrivain et chanteur si singulier du paysage musical français.

Après s'être prêté au jeu de l'interview, racontant au passage quelques anecdotes sur sa vie et sa retraite loin du feu des projecteurs au Québec durant les années 90, ou encore sur son travail à la radio, Nicolas Peyrac est monté sur scène sous l'ovation des spectateurs.

Assis sur son tabouret, guitare acoustique à la main, il a interprété des morceaux plus ou moins récents, issus de son catalogue riche de plus de 19 albums. Entre chaque piste, c'est avec sincérité qu'il s'est confié sur la genèse de chaque morceau, sur la manière de trouver le bon accord, ou sur son inspiration afin d'écrire le texte.

En fin de prestation, ont résonné ses chansons les plus connues, "So far away from L.A.", "Et mon père" ou encore "Je pars", reprises en chœur par l'assemblée présente, dans une ambiance à la fois intimiste et chaleureuse qui sied à merveille à la personnalité de Nicolas Peyrac.

L'artiste est ensuite allé à la rencontre de son public, fidèle depuis de nombreuses années, lors d'une séance de dédicaces et de photos souvenirs en toute décontraction.

Beau succès pour le "1^{ER} TREMPLIN DE LA CHANSON D'AGDE"

C'est tout le Cœur de Ville d'Agde, et plus particulièrement le parvis de la Maison du Cœur de Ville, qui a résonné des belles et douces voix d'**Élise, Estéban, Anaïs, Océane, Belinda, Philippine, Julien, Marvyn et Faustine** à l'occasion de la finale du "1^{er} Tremplin de la Chanson d'Agde".

Ils étaient donc dix, **dimanche 7 août**, devant un public nombreux venu les encourager, à s'affronter vocalement pour accéder au sésame : faire partie des quatre chanteurs devant assurer la première partie du concert de Vianney, sur la scène flottante. Une magnifique opportunité offerte par les organisateurs de la scène estivale et la Ville d'Agde.

Le choix ne fut pas simple pour le jury composé de Gaby Ruiz, Conseiller Municipal en charge des Festivités et des Animations, de Philippe Erill, Président du Comité des Fêtes d'Agde et du Cap d'Agde, de Gérard Garcia, Vice-Président du Festival Chanson Printival Boby Lapointe, de Joanda, auteur-



compositeur et interprète, et de Christian, musicien et propriétaire de l'établissement "Le Melrose Café".

Mais au final, ce sont les Agathois Anaïs Plévert, Estéban Pèlerin et Océane Pédauge ainsi que la Frontignanaise Faustine Brisset, qui ont su faire la différence et se sont qualifiés ! Bravo à tous les participants ainsi qu'à Denis Carnevali pour cette belle initiative.

LA SAINT-AMOUR *célébrée en Cœur de Ville*

Mardi 9 août, la vie de la rue de l'Amour en Agde a été rythmée par le battement de cœur de la Fête de la Saint-Amour.

Une fête qui a débuté le matin par un défilé avec le groupe "Percussao", "Fulgence T" et Marie avec l'orgue de barbarie, "Street Smile" et ses danses urbaines ainsi que le "Studio L'Danse" réputé pour le tango, les danses chorégraphiques ou encore les échasses.

Les animations se sont ensuite enchaînées tout au long de la journée permettant aux nombreux touristes d'apprécier jeux de bois, concerts, théâtre de marionnettes et autre atelier de peinture proposés. Un agréable moment de bonheur et d'amour partagé par tous.



Les Estivales d'Agde *se sont installées* **AU CŒUR** **DE L'AMOUR**

Pour cette saison 2016, les Estivales d'Agde ont pris possession de la rue de l'Amour **du 17 juillet au 21 août**, afin de célébrer le plus beau sentiment qui soit.

L'inauguration officielle de ce rendez-vous, qui s'articulait en 7 dates, a eu lieu vendredi 15 juillet, au 35 rue de l'Amour, en présence de Gaby Ruiz, Conseiller Municipal en charge des Festivités, d'Yvonne Keller, Adjointe chargée de la Culture, de Christiane Mothes, Conseillère Municipale déléguée au Commerce, des membres du Comité des Fêtes d'Agde, des commerçants de la rue de l'Amour et de la rue Jean Roger, ainsi que de l'atelier de la chanson-Label Music et de l'association "Le Théâtre de carton", à l'origine de cette manifestation.

Les festivités ont débuté dimanche 17 juillet, dès 11h, avec une bourse aux vinyles le long de la rue Jean Roger, le tout, en musique, grâce à la batucada "La Bande à Béziers", sans oublier la Compagnie de théâtre "Les Balluff's", qui a proposé des saynètes dans le Cœur de Ville. Tout au long de la journée, plusieurs animations musicales sont venues ponctuer cette première date placée sous le signe du partage, mais aussi du recueillement.

Puis tous les dimanches, un nouveau rendez-vous a été proposé au cœur de l'Amour, sans oublier la traditionnelle Saint-Amour qui s'est tenue le mardi 9 août !

Traditions grau lennes...



"FÊTE DU POINTU" *Le goût de la tradition*



Coquillage emblématique du port de pêche du Grau d'Agde, le "pointu" a été célébré comme il se doit **samedi 25 juin**. Organisée par la Confrérie des Pointus, la fête a débuté sur la place des Mûriers, où les visiteurs pouvaient acheter un pass afin de déguster ce fameux coquillage dans les différents établissements partenaires de l'événement. Chacun des restaurateurs avait ainsi préparé le pointu à sa façon, l'occasion de ravir ses papilles en testant les recettes proposées, tandis qu'un pointu hors norme était sculpté dans un bloc de glace.

C'est au rythme du son de la Peña "Los Biterres" que le cortège, constitué de plusieurs élus du Conseil Municipal, des

personnalités présentes lors de la 13^{ème} édition du Festival "Les Hérault du Cinéma et de la Télé", ainsi que d'un très nombreux public, a déambulé le long de quai Commandant Méric, verre de rosé à la main, pour déguster ce mets typique qu'est le pointu. Le tout dans une ambiance festive et conviviale, marque de fabrique de la station balnéaire du Grau d'Agde.



FÊTE DE LA MER

Un vibrant hommage à nos marins disparus



Entre recueillement et convivialité, la Fête de la Mer, organisée par le Comité des Fêtes du Grau d'Agde, s'est tenue, comme le veut la tradition, **le dernier dimanche de juin**.

Tout a commencé à l'église du Sacré-Cœur, où la foule s'est massée pour écouter le père Yannick Casajus, et le ténor agathois Jean-Pierre Torrent, accompagné de la chorale Mélopoïa, entonner "La Dagtenco" en fin de la cérémonie. Emmené par la peña "La Bande à Bébert", le cortège, composé des jouteurs, des porte-drapeaux de la FNACA et de l'AMMAC, des groupes folkloriques dont les Belles Agathoises du Grau et du GAMUCA, des représentants du Comité des Fêtes du Grau et de nombreux élus, au premier rangs desquels le Maire d'Agde Gilles D'Ettore et ses Adjoints Sébastien Frey, Yvonne Keller et Christine Antoine, sans oublier un public nombreux, s'est dirigé en musique vers l'embouchure du fleuve et la jetée.

Une fois arrivé au phare, le Maire Gilles D'Ettore, le Père Casajus et le Président du Comité des Fêtes du Grau d'Agde, David Masella, encadrés par les porte-drapeaux, ont lancé à la mer une gerbe de fleurs afin d'honorer la mémoire des marins disparus avant que ne retentisse la Marseillaise. Un hommage touchant qui s'est achevé sur l'esplanade René Paraire, autour du verre de l'amitié puis d'une paella.

Traditions maritimes...



Recueillement et liesse à l'occasion de la "SAINT-PIERRE"



Toute la communauté des pêcheurs était en liesse **dimanche 10 juillet**, à l'occasion de la grande fête qui célèbre le patron des pêcheurs tout en rendant hommage aux marins disparus en mer.

Organisée par le Comité des Fêtes de la Saint-Pierre, cette célébration marque le lancement de nombreuses festivités : dégustation de sardines, joutes, fête foraine et bal avec en point d'orgue, le défilé en Cœur de Ville du dimanche matin, la grand'messe et la sortie en mer pour lancer les gerbes de fleurs.

En ce 10 juillet, tout a débuté place de la Marine d'où est parti le cortège, constitué des membres de la Société Nautique des Jouteurs Agathois portant la barque de Saint-Pierre, des Belles Agathois du GAMUCA et du



"FÊTE DE LA MER" AU CAP D'AGDE

Entre émotion et tradition



Grau d'Agde, des majorettes, de la Peña, des familles de pêcheurs, d'Amélie Marco, Miss Agde, de la Confrérie du Saint-Christ, des portedrapeaux et représentants de la Marine Nationale, des membres du Comité de la Saint-Pierre et d'une large délégation d'élus au premier rang desquels le Maire d'Agde, Gilles D'Ettore.

La procession a défilé dans les rues et les ruelles du centre historique avant de rejoindre l'église Saint-Sever pour la Grand'Messe célébrée par le Père Yannick Casajus. Après que la statue de Saint-Pierre ait retrouvée sa place, l'assistance a rejoint le site de la Criée du Grau d'Agde - lieu d'embarquement - afin d'assister à la bénédiction, en mer, des chalutiers, bateaux de plaisance et de promenade, vedettes de sauvetage et navires de la Marine Nationale.

C'est aux côtés du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de son Premier Adjoint Sébastien Frey, du Député de l'Hérault Sébastien Denaja et du Président du Comité de la Saint-Pierre, Christian Arnaud, que le Père Yannick Casajus a béni les bateaux et rendu hommage aux marins disparus, avant le traditionnel lancer de gerbes de fleurs au son des cornes de brume suivi de La Marseillaise.

La cérémonie s'est clôturée dans l'intimité d'un repas partagé à l'ombre de la pinède du site de l'Agenouillade. Une cérémonie sécurisée par la Gendarmerie ainsi que la Société Nautique de Sauvage en Mer (SNSM) que les organisateurs ont tenu à remercier.



Dimanche 31 juillet, l'édition 2016 de la Fête de la Mer au Cap d'Agde a été empreinte d'émotion. Si le caractère festif de la manifestation était, bien entendu, de la partie, cette date coïncidait également avec l'hommage national rendu au père Jacques Hamel, assassiné le 26 juillet lors d'une prise d'otages dans l'église de Saint-Étienne-du-Rouvray.

Ainsi, la traditionnelle messe s'est déroulée à l'église Saint-Benoît, en présence notamment du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, d'une large délégation d'élus, des Belles Agathoises en costumes traditionnels et du père Yannick Casajus, accompagné pour l'occasion par le père Moïse Diemé, originaire du Sénégal, en visite alors auprès de la communauté catholique agathoise.

Une fois la messe célébrée, c'est en musique, au son de la fanfare, que le cortège s'est dirigé vers les quais du Centre-Port afin d'embarquer sur les bateaux pour la procession en mer. Une fois arrivé au large, le Maire Gilles D'Ettore et le père Moïse Diemé ont lancé une gerbe de fleurs en hommage à tous les marins disparus, sous le regard d'un nombreux public qui avait suivi l'embarcation dans son sillage pour assister à cet hommage.



Le tenant du titre 2016, lors de la remise de prix



96^{ÈME} TROPHÉE DU LANGUEDOC

Le Marseillanais Marc-Alexandre Granier souffle la victoire au Sétois Benjamin Arnaud

Dimanche 7 août, la règle du "jamais deux sans trois" n'a malheureusement pas fonctionné pour le joueur de la Lance Sétoise Simon Caselli qui, après deux victoires coup sur coup en 2014 puis 2015, a dû céder sa place au redoutable Marc-Alexandre Granier, sociétaire de la Lance Olympique Marseillanaise.

Il faut dire que le jeune Marseillanais a brillé tout au long du week-end, en remportant consécutivement la Coupe de France sur ses terres le samedi et le Trophée du Languedoc le dimanche face à l'expérimenté Benjamin Arnaud de la Lance Sétoise. De bon augure à deux semaines de la Saint-Louis...

Organisé depuis 1903 par la Société Nautique des Joueurs Agathois (SNJA), le Trophée du Languedoc a débuté en fin de matinée par un premier défilé, au son de la peña "Les Troubadours de l'an 2000" et en compagnie des Belles Agathoises et d'Amélie Marco, Miss Agde 2016, avant le traditionnel hommage aux joueurs disparus, au pied de la stèle commémorative installée sur la berge, quai Commandant Réveille.

Puis, nouveau défilé en début d'après-midi, cette fois en compagnie également des représentants de la Ligue et des rameurs, avant de prendre place sur les barques bleue et rouge. Même si, comme l'a déploré le Président de la Ligue de joutes et de rames traditionnelles du Languedoc-Roussillon, Robert Bancillon, "il y a eu trop d'absents : pas moins de 18 joueurs ne se sont pas présentés à l'embarquement", ceux qui étaient présents ont assuré le spectacle, et notamment quelques belles passes qui ont fait vibrer le public présent.

A l'issue de trois heures de combats sur la tintaine, auxquels ont pris part près d'une soixantaine de joueurs, c'est donc Marc-Alexandre Granier qui a remporté cette édition 2016. Les Agathois avaient mis tous leurs espoirs en Thierry Lognos, mais ce dernier a vu ses rêves de victoire lui échapper de peu, victime d'une blessure à la main

alors qu'il tentait de se qualifier. Son forfait a permis à Marc-Alexandre Granier de gagner directement sa place en finale. Thierry Lognos termine toutefois 3^{ème} et remporte également la coupe du Meilleur Sociétaire. Lors de la remise des prix qui attendait l'ensemble des participants en Maison du Cœur de Ville en fin de journée, le Président de la SNJA, Hubert Montels, puis le Président de la Ligue, Robert Bancillon, lui ont tour à tour souhaité un prompt rétablissement. Quatrièmes ex æquo, on retrouve Morgan Espinosa (SJF), qui avait été blessé l'an dernier sur ce même tournoi, et David Lopez (Pavois Agathois). Christiane Mothes, Conseillère Municipale déléguée au Commerce, n'a pas manqué de "féliciter au nom de Monsieur le Maire et de son Conseil Municipal, l'ensemble des joueurs, et notamment le vainqueur" qui a prouvé que la valeur n'attend décidément pas le nombre des années...



Benjamin Arnaud en compagnie de Miss Agde, Amélie Marco

Tradition culinaire

1^{ère} édition du CHAMPIONNAT DE MOULES FARCIES À L'AGATHOISE

La gastronomie locale est l'une des fiertés du patrimoine de notre ville. Les recettes, souvent transmises de génération en génération, font état d'un savoir-faire unique, et perpétue une tradition qui veut que pour bien vivre, il faut bien manger. Les moules farcies à l'agathoise n'échappent pas à cette règle, et il est de coutume de dire que chaque famille agathoise a sa propre recette. Partant de ce constat, la Mission Patrimoine, en partenariat avec la Ville d'Agde et la Confrérie des farceurs et farceuses de moules, a décidé d'organiser le premier championnat de moules farcies à l'agathoise, **dimanche 28 août**, sur le Vieux-Port du Cap d'Agde.



Le Maire Gilles D'Etore en compagnie des membres du jury

Dans une ambiance conviviale, renforcée par les arômes enivrants qui se diffusaient dans l'air, le public a pu admirer des particuliers et des professionnels, en plein travail, lors de la confection des fameuses moules farcies à l'agathoise. L'occasion de glaner quelques précieux conseils sur la préparation ou sur les recettes en elles-mêmes. Mais qui dit championnat, dit aussi compétition. Sous l'œil du jury, composé de personnalités locales, du Maire d'Agde Gilles D'Etore, et de plusieurs élus du Conseil Municipal, c'est finalement Pascal Schultz qui a obtenu la "Moule d'Or" chez les particuliers, devançant Paulette Pacull et Maryse Cayla. Chez les professionnels, c'est Antoine Catanzano, de l'établissement "La Cabane du Pêcheur", qui a reçu la "Moule d'Or", Jacques Vinas, du restaurant-traiteur "Aux Bons Petits Plats" a fini second, et Christian Dassé, des "Tielles Dassé", venu spécialement de Sète, a terminé troisième ex-aequo avec Stéphane Lavaux, de "La Table de Stéphane". Plaisir des yeux et des papilles, les moules farcies à l'agathoise, symbole de notre gastronomie, ont donc ravi le jury tout comme le public présent.



Ci-dessus, le vainqueur côté "pros", Antoine Catanzano.
À gauche, les lauréats côté "particuliers", Pascal Schultz, Maryse Cayla et Paulette Pacull



L'été côté Cap...



Ci-dessus, le Capitaine Alexandre Orlowski, alias "Popof"
Ci-dessous, le Capitaine Jean-Guillaume Martinez alias "Marty"



LES AS DE LA VOLTIGE étaient à Rochelongue !

Certains les ont vus, d'autres les ont juste entendus, en tout cas ils ont fait le show lors du Festival de Voltige programmé le week-end des **11 et 12 juin**.

C'est la tête dans les nuages et les pieds dans le sable que le public a pu apprécier, depuis la plage de Rochelongue, pour la troisième année consécutive, les meilleurs pilotes de voltige de France réaliser d'incroyables figures. Parmi eux, des champions, les pilotes de chasse de l'armée française à l'image du Capitaine Jean-Guillaume Martinez alias "Marty", aux commandes du Rafale Solo Display, et du Capitaine Alexandre Orlowski, dit "Popof", pilote de l'Extra 330 de l'EVAA, qui, à eux deux, totalisent plus de 3 500 heures de vol !

En ouverture, les spectateurs ont pu apprécier le passage de trois avions de l'aéroclub de Béziers-Cap d'Agde.

Un moment exceptionnel et privilégié que de voir ces avions emblématiques dont le rafale, venu dans le cadre de la célébration du centenaire de Dassault Aviation, créateur d'engins mythiques comme le Mystère, le Mirage ou encore le Falcon.

Pour les amoureux de performances, sachez que la vitesse maximale du Rafale atteint Mag 2, c'est-à-dire près de 2 000 km/heure, avec le passage du mur du son en moins d'une minute. Cet avion est également capable de monter à son plafond opérationnel à 50 000 pieds (soit 15 240 m) en moins de deux minutes...

Des démonstrations tellement appréciées que certains, venus le samedi, sont revenus le dimanche afin de profiter à nouveau de ces prouesses.



Les résultats

- 1^{ère} place - Passoire d'Or : Association des Commerçants du Cœur de Ville
- 2^{ème} place - Passoire d'Argent : Odalys
- 3^{ème} place - Passoire de Bronze : Les Cap à Nanas - Le Bistrot de la Madragde

Les autres prix

- La plus mauvaise place qui loupe le podium (4^{ème}) : les Établissements Galy
- Prix "Gérard Denestèbe" de l'originalité : les Avengers et Super-Héros de l'Office de Tourisme
- Le plus combatif : le CCAS de la Ville d'Agde
- La meilleure bonne humeur : Union des Professionnels du Tourisme (UPTN)-Solex'Cap -Centre Naturiste Oltra
- Le plus mauvais départ : Casino Barrière du Cap d'Agde
- Le plus courageux : le Magazine du Cap
- La plus belle queue de poisson : Hérault Tribune
- Le plus éloigné : le Tri Cox du Comité des Fêtes de Castelnaudary
- Le plus jeune équipage : l'Association des Plaisanciers d'Agde et du Cap (APAC)



L'association des commerçants du Cœur de Ville, grand vainqueur de cette édition 2016

Voilà maintenant cinq ans que la station du Cap d'Agde organise, en partenariat avec les associations de professionnels et de commerçants, de la Sodéal et de l'Office de Tourisme, le Championnat du Monde des OFNI ; un championnat remis au goût du jour pour les 40 ans de la station et qui a marqué ses belles années.

Pour cette édition 2016, les participants ont une fois encore redoublé d'ingéniosité et d'originalité afin de rivaliser sur le plan d'eau du Lagon d'Aqualand en ce **dimanche 7 août** ! Et c'est devant un public nombreux et dispersé tout autour du site que les compétiteurs se sont élancés pour une course folle, devant un jury composé, entre autres, d'un grand nombre d'élus de la Ville, dont les Adjoints Municipaux Carole Raynaud, Jérôme Bonnafoux et Gérard Millat, de Christian Bèzes, Directeur de l'Office de Tourisme, et de Georges Renault, bien connu pour son "Magazine du Cap d'Agde".

Après une lutte acharnée et surréaliste, au cours de laquelle les vacanciers ont vu Catwoman rivaliser avec Batman, Superman et Wonder Woman, c'est l'équipage des Commerçants du Cœur de Ville qui a finalement remporté la fameuse passoire d'or !

Un joli pied de nez aux indébouillonnables établissements Galy, installés depuis plusieurs années à la première place du classement !

"GRANDE BRADERIE" *Un succès grandissant*

Le week-end des 10 et 11 septembre, l'ADEC, Association des Commerçants du Cap d'Agde, avait organisé sa 9^{ème} Grande Braderie avec le soutien de la Ville d'Agde, de l'Office de Tourisme du Cap d'Agde et de la Sodéal. Pour l'occasion, tout au long des quais du Centre-Port, ce sont **plus de 150 boutiques** qui sont venues proposer leur grande démarque, dans une ambiance toujours aussi conviviale. L'inauguration officielle a eu lieu le samedi 10 au matin, devant un public déjà très nombreux. L'occasion pour Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, entouré d'un grand nombre d'élus de la ville, d'aller à la rencontre des commerçants et de saluer le travail de l'ADEC qui a mis en place, voilà 9 ans, ce bel événement. Un rendez-vous dont le succès ne cesse de grandir au fil des ans, à en juger par la foule qui a investi les quais sans discontinuer durant deux jours, de l'Esplanade Racine jusqu'à la place du Globe, et le nombre de sacs en papier estampillés aux couleurs de la "Grande Braderie" visibles aux bras des acheteurs.

Les quais du Centre-Port ont été pris d'assaut dès le lancement de l'opération



En 2017, la Grande Braderie fêtera ses 10 ans !
Un anniversaire à ne pas manquer !

24^{ÈME} "MEETING COX"



Rendez-vous
en 2017
pour la 25^{ÈME} édition
et fêter les 25 ans
du Club !

La passion comme au premier jour !

Chaque année, **lors du deuxième week-end de septembre**, la ville d'Agde accueille le traditionnel "Meeting Cox" organisé par le Club "Cox-Toujours" en partenariat avec l'Office de Tourisme du Cap d'Agde. Un rassemblement qui a fêté cette année son 24^{ÈME} anniversaire, dans une ambiance à la fois conviviale et amicale, si représentative de l'univers de la vw air-cooled. Il faut dire que la "Coccinelle" reste à ce jour le modèle le plus fabriqué dans l'histoire de l'automobile et ses phares semblables à des yeux malicieux exercent sur le public la même fascination qu'au premier jour !

Entre balades, dégustations, spectacles et concours de beauté, les spectateurs en ont pris plein les yeux, durant deux jours, avec la présence d'un grand nombre de véhicules aux personnalités très différentes.

C'est sur la remise de prix du concours de beauté que s'est achevé ce beau rassemblement, le dimanche en fin d'après-midi sur le parking Richelieu où étaient exposés les véhicules. Une remise de prix qui s'est faite en présence de Christian Bèzes, Directeur de l'Office de Tourisme, et du Maire Gilles D'Ettore qui en a profité pour saluer le travail réalisé par Noël Lavoit, président du club "Cox-toujours", et son équipe.





L'asphalte a vibré pour la "BRESCOUDOS BIKE WEEK"

C'est le même bruit, reconnaissable entre mille, qui retentit chaque année depuis 28 ans sur les routes de la région agathoise **le premier week-end de septembre**. Les Bescoudos sont là, venus de toute l'Europe, pour partir au fil des quelque 1 000 kilomètres de routes à la découverte de notre région - avec cette année une escapade dans l'Aude en guise de nouveauté extérieure - et de ses spécialités tant culinaires que viticoles.

Concerts et animations sont venus rythmer ce programme au fil des villes étape. À chaque fois, une voix était reconnaissable entre toutes, celle de Paul-Éric Laurès qui anime les manifestations sous l'œil du Président de l'association Christian Peyras. Celle qui voit la plus grande foule reste la bénédiction du dimanche matin au Cap d'Agde. Il en aura été ainsi en ce dimanche 4 septembre où, comme à l'accoutumée, ce sont 1 500 personnes inscrites aux Bescoudos, et près de 5 000 accompagnants et visiteurs qui se sont pressés sur l'Île des Loisirs. Ce ren-

dez-vous allie la République, en la présence du Maire d'Agde, Gilles D'Ettore, et l'Église en la personne du Père Yannick Casajus accompagné du Père Guy Gilbert, dont nombre de personnes attendent chaque année le discours.

Avant que ce dernier ne bénisse la foule, le Maire a dit son **"immense plaisir de vous accueillir durant cette semaine. Je veux vraiment remercier les bénévoles qui mettent sur pied ce rassemblement. Ils sont de plus en plus nombreux et nous offrent des moments comme celui-ci. En cette période troublée, il est bon de vivre de tels moments de fraternité"**.

Le Maire a cédé la parole à Guy Gilbert qui, comme à son habitude, a mélangé les provocations humoristiques et le message humaniste dont il est coutumier. Le prêtre a lu ensuite une lettre de condoléances d'Anissa, musulmane, envoyée à la suite de l'assassinat du Père Jacques avant de bénir Magali et Bernard, un couple venu le trouver un peu plus tôt dans l'église.

C'est en cortège, entre deux haies de spectateurs, que l'ensemble des motos - le Maire Gilles D'Ettore et le Père Guy Gilbert en tête - ont ensuite quitté l'Île des Loisirs en direction de la dernière étape de ce périple 2016, Sète.



Belles mécaniques et solidarité à l'occasion de **"CAP PORSCHE"**



Elles ne sont pas passées inaperçues, en ces **17 et 18 septembre**, sur l'Esplanade Racine au Cap d'Agde. Elles, ce sont les voitures de la marque allemande Porsche, exposées à l'occasion du rassemblement "Cap Porsche", organisé par l'Association des Commerçants du Centre-Port, le groupe Porsche 991 997 996 et l'association "Entrez dans la Ronde".

Durant tout le week-end, des promenades ont été proposées au public, et les fonds récoltés sont venus grossir le montant du chèque remis à la fin de la manifestation. En présence du Maire d'Agde Gilles D'Effore, de Carole Raynaud, Adjointe en charge de la Solidarité et présidente de l'association "Entrez dans la Ronde", ce sont ainsi 5 266 euros qui ont été remis au profit du Téléthon à l'AFM. Un bel exemple de solidarité et de citoyenneté.

Le spectacle était dans l'Arène !



Les Chevaliers du Fiel

En ce **25 juillet**, les Arènes étaient pleines à craquer pour un spectacle des plus attendus de la saison, celui des Chevaliers du Fiel. Ces deux provinciaux du Sud - et fiers de l'être ! - sont venus présenter leur nouveau spectacle, l'occasion d'une croisade pour sauver la culture française !

Ainsi missionnés par le Ministère de la Culture, nos deux amis parcourent la France à la recherche de l'exception culturelle représentée par les plus dingues, les plus inattendus, les plus pittoresques des artistes. On retrouve ainsi la galerie de personnages qui font le succès du duo, à l'image de Jean-Paul André ou Magali de Puy Engaly, mais aussi beaucoup de nouveaux personnages dans ce casting où les deux humoristes montrent à nouveau leur belle complicité, emportant le public dans un immense éclat de rire.



Les années Goldman

Le **27 juillet**, c'est sur la grande scène des Arènes que les musiciens, chanteurs et choristes de la troupe des "Années Goldman" ont pris place pour interpréter les grands tubes du chanteur, ceux qui ont fait son succès mais aussi ceux qu'il a écrits pour d'autres artistes comme Céline Dion ou encore Johnny Hallyday.

Le show oscille ainsi entre voix masculines et féminines, apportant ainsi un juste équilibre. Le spectacle est énergique et les fans s'y retrouvent bien, d'autant que les lumières ne sont pas en reste pour habiller les interprètes et rythmer le concert.



Mathieu Madénian

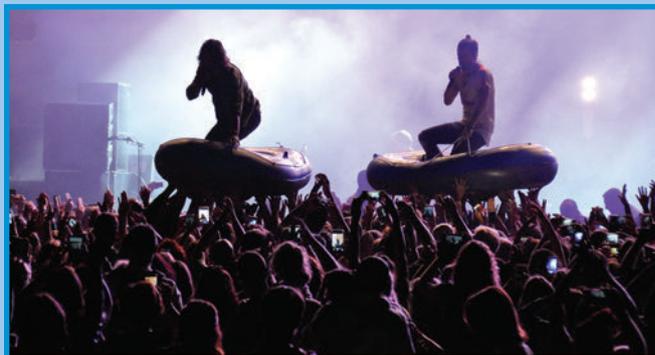
D'accord, aller à un spectacle de Mathieu Madénian est un gage de rire, et les occasions ne manquent pas !

D'abord parce que l'humoriste sait créer une véritable osmose avec son public. Ensuite, parce que les thèmes abordés sont souvent sérieux et posent de vraies questions.

"En état d'urgence", tel est le titre du spectacle que l'humoriste a proposé, le **9 août** au Cap d'Agde, et dans lequel il évoque ses aventures médiatiques qui l'ont conduites jusqu'aux colonnes de Charlie Hebdo.

Ce second spectacle résume bien les quatre années écoulées depuis l'accession de Madénian à la célébrité. Il est aussi l'occasion d'évoquer ses déboires sentimentaux comme l'actualité. Les spectateurs se reconnaissent souvent dans ces petites histoires tournées en dérision et rien de bon cœur.

Des Arènes combles pour le concert des Fréro Delavega



Le duo français, devenu célèbre à la suite du fameux télécrochet "The Voice", a littéralement mis le feu aux Arènes du Cap d'Agde en ce mercredi **17 août**.

Des mélodies entre ritournelles ensoleillées et ballades, un jeu de scène exceptionnel et dynamique, voilà la recette du succès de ces deux musiciens-chanteurs originaires du Bassin d'Arcachon et qui enchaînent les dates.

De la bonne humeur et de l'humour durant tout le concert mais pas que... il y a aussi le charme auquel une grande partie de l'assistance a été sensible !

Alors que certains se rappelleront du slam en bateau pneumatique sur la foule, d'autres garderont en souvenir la proximité naturelle et généreuse dont a fait preuve le duo durant tout le concert.



Grupo *Cumpay Segundo*

Avec le Grupo Cumpay Segundo, c'est tout l'exotisme des rythmes musicaux cubains qui sont entrés aux Arènes le **12 août**.

Ce groupe légendaire a survécu à la mort de son leader, son fils Salvador Repilado ayant repris le flambeau. Le phénix, accompagné de 9 musiciens, est venu interpréter les standards créés par son père, enflammant la scène durant près d'une heure et demi, et entraînant le public dans un voyage des plus exotiques...

Les Arènes en quelques chiffres

- **24** toro-piscines
- **3** spectacles (équestre, rodéo et course landaise)
 - **5** concerts
- **3** RV humoristiques



Signature ////////////// de contrats Natura 2000 marins

La qualité de Site Natura 2000 "Posidonies du Cap d'Agde" de l'Aire Marine Protégée de la côte agathoise, gérée par la Ville d'Agde, permet d'engager des Contrats Natura 2000 marins avec le Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer.

La Ville d'Agde a identifié trois contrats qui ont ensuite été retenus par le Ministère pour mener des actions de protection et de gestion durable sur les côtes agathoises dans le domaine de :

- 1/ l'enlèvement des corps morts abandonnés sur le littoral agathois
- 2/ l'optimisation du balisage de la bande des 300 mètres avec expérimentation à partir de modules microrécifs artificiels
- 3/ la restauration écologique de l'habitat naturel récifs de coralligène du Roc de Brescou par le réaménagement durable des sites de plongée.

Le montant total de ces contrats Natura 2000 marins s'élève, en fonctionnement et investissement, à 144 150 euros TTC.

Les actions 1 et 2 portent sur les années 2016 et 2017 pour un montant total respectif de 25 000 euros et 72 500 euros, financées à 80 % par l'État et à 20 % par la Ville. Quant à l'action 3, elle sera développée en 2017 pour un montant de 46 650 euros TTC, financée de manière identique aux deux premières actions.

Une question votée **À L'UNANIMITÉ** par le Conseil Municipal.

INSTALLATION ET DÉSIGNATION au sein du Conseil

À L'UNANIMITÉ Jean-Claude Planes a été désigné comme nouveau membre au sein de la Commission Grands Travaux, Urbanisme et Patrimoine en remplacement d'Evelyne Keith, qui a démissionné du Conseil Municipal.

Par ailleurs, et suite à la démission de Lina Tornare, le Conseil a installé un nouvel élu. Il s'agit de Marc Bouvier-Berthet, qui a rejoint les rangs du groupe UDI Indépendant au sein de l'Assemblée délibérante.

Le partenariat avec l'UNICEF reconduit

À L'UNANIMITÉ, les élus ont approuvé le renouvellement du partenariat avec l'UNICEF France ainsi que du titre "Ville amie des enfants" jusqu'en 2020.

Mise à disposition de personnels

À L'UNANIMITÉ, le Conseil Municipal a approuvé la mise à disposition d'agents municipaux auprès du CCAS, du Comité des Œuvres Sociales, ainsi que des structures associatives agathoises et établissements publics, la Ville d'Agde souhaitant, en partenariat avec son tissu associatif, participer à la pérennisation des activités d'aides et de services proposées aux Agathois, en lui apportant un soutien significatif.

Aménagement du territoire

acquisitions, classements et cessions de parcelles

À L'UNANIMITÉ, le Conseil a adopté plusieurs acquisitions :

- la parcelle HC n°0091, située au lieu-dit "La Mative Basse" et comprise dans le PAEN, périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains. D'une surface de 6 290 m², cette parcelle, qui comporte un abri, un puits et une alimentation électrique, a été acquise, après accord de sa propriétaire, au prix de 6 290 euros.
- une emprise d'environ 992 m² à extraire de la parcelle IK n°0111, située 11 rue des Entrepreneurs, car cette portion sert d'assiette à un poste de refoulement communal. Une cession acceptée par les propriétaires à titre gratuit.
- la parcelle NB n°0065, d'une surface de 589 m², moyennant le paiement d'un prix de 4 130 euros, soit environ 7 euros le m² et d'une indemnité de 6 000 euros en réparation du préjudice subi, des travaux de voirie (goudronnage) ayant été réalisés sur cette parcelle dans le cadre des travaux liés à la réhabilitation de la décharge, à la création de la passerelle Guy Tourreau et à l'extension du Golf. En effet, bien que concernée par l'emplacement réservé n°113 du Plan d'Occupation des Sols (création d'une voie de 6 mètres de large), cette parcelle n'avait pas fait l'objet d'une acquisition préalable par la Commune.
- 7 parcelles, pour une surface totale de 1 968 m², servant d'assiette à une canalisation correspondant à l'ancien adducteur d'eau potable acquise par la Commune. Ces parcelles, cadastrées KT n°0033, KW n°0004, KW n°0020, KW n°0058, KW n°0061, KX n°0265 et KX n°0266 et situées aux lieux-dits "Malvezy" et "Capiscot Ouest", appartenaient auparavant au Syndicat intercommunal d'adduction d'eau des communes du bas Languedoc, lequel les cède gratuitement à la Ville.

DÉCLARATION SUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DU PROJET DE RECONFIGURATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'ACCÈS URBAIN DE L'ENTRÉE DE VILLE DU CAP D'AGDE

Pour cette délibération, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore a rappelé que l'accès principal au Cap d'Agde se faisait par un important nœud routier situé à l'entrée de la station, au niveau du giratoire du Bon Accueil. Ce nœud routier a été à plusieurs reprises, ces dernières années, le lieu d'accidents graves qui ont provoqué, depuis 2007, la mort de 10 personnes.

À la suite des études qu'elle a menées pour rechercher à améliorer la sécurité des circulations dans cette zone, la Ville d'Agde propose aujourd'hui une reconfiguration des infrastructures routières consistant à remplacer l'échangeur actuel par deux giratoires, solution dont l'objectif est de limiter la vitesse, et donc la fréquence et la gravité des accidents.

Au vu des éléments du dossier, et compte tenu de l'avis favorable émis par le Commissaire Enquêteur dans son rapport, les membres du Conseil Municipal ont décidé, **À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS (Germain Castel, Henri Grimal, Corinne Seiwert et Jean-Claude Planes s'abstenant)** de se prononcer en faveur du caractère d'intérêt général du projet de reconfiguration des infrastructures routières et de l'accès urbain de l'entrée de ville du Cap d'Agde.

À L'UNANIMITÉ toujours, le Conseil a également décidé de :

- **classer dans le domaine public routier communal de la parcelle NV n°0062.** Pour des raisons pratiques, cette parcelle servant à la fois d'assiette à une voie d'accès et, dans sa grande partie, au parcours du Golf, le Conseil a décidé de distinguer cadastralement ces deux usages, en divisant la parcelle en deux :
 - la parcelle NV n°0062 d'une surface de 193 m², correspondant à la voie,
 - la parcelle NV n°0063 d'une surface de 3 742 m², correspondant au Golf.
- **déclasser et céder, au prix de 11 000 euros, la parcelle LX n°0129,** qui constituait un cul-de-sac n'assurant ni une fonction de circulation publique ni une fonction de desserte, suite à la demande des propriétaires de la parcelle mitoyenne, qui souhaitent en faire l'acquisition, afin d'agrandir leur jardin et en assurer l'entretien régulier.
- **céder l'immeuble, de type maison d'habitation, situé 8 rue Berthelot et cadastré LI n°0329 au prix de 20 000 euros net vendeur.** Son acquéreur souhaite réhabiliter ce bien dans un état de vétusté avancé.
- **céder la parcelle HR n°0014, située au lieu-dit "Les Clauses",** d'une surface de 39 080 m², située en zone A du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et en zone rouge naturelle du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation). Cette parcelle communale contient un petit bâtiment de type "mazet" et les vestiges d'une fosse pour ball-trap. Compte tenu de sa situation en zone agricole et de l'absence de projet sur cette parcelle, la Ville d'Agde a mandaté la SAFER, Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural Languedoc-Roussillon afin d'organiser une vente à destination des agriculteurs. Dans ce cadre, la SAFER propose, à la signature de M. le Maire, une promesse unilatérale de vente mentionnant un prix de 22 000 euros.
- **céder 7 emprises sur la parcelle communale IO n°0198, située route de Sète - lieu-dit "Chiminie",** en zone UEc du PLU. En effet, suite à la demande d'un riverain souhaitant en acquérir une partie, la Ville a constaté que cette parcelle, d'une surface totale de 5 939 m², était déjà occupée sur une bonne partie de son linéaire par plusieurs propriétaires de parcelles voisines dans le cadre de leurs activités économiques. Aussi, a-t-elle décidé de contacter les-dits occupants pour leur proposer de régulariser leur occupation au moyen d'une vente immobilière. Après évaluation par les services de France Domaine, et en accord avec les acquéreurs, la Commune va donc procéder à la vente, au prix de 54 euros le m², de 7 emprises suivantes soit un total de 1 936 m² moyennant une recette pour la Commune de 104 544 euros.
- **déclasser et céder un passage, rue des Justes,** d'une superficie d'environ 48 m² au profit de deux propriétaires voisins désireux de l'acquérir afin de faire cesser les incivilités et nuisances qui s'y déroulent. Après évaluation par les services de France Domaine, un accord a été trouvé pour céder cette parcelle moyennant le paiement d'un prix de 110 euros le m².
- **déclasser et céder une emprise issue du domaine public, située rue du Rêve,** d'une superficie de 39 m² afin de permettre à un propriétaire d'aligner sa parcelle de terrain sur les parcelles voisines et ainsi réaliser sa clôture. À l'origine, la limite de son terrain était rectiligne donc s'agissant d'une erreur du plan cadastral, il a été proposé de lui céder, à titre de régularisation, cette emprise au prix de 10 euros le m².
- **déclasser et céder une emprise issue du domaine public, rue des Avelines,** d'environ 150 m². Ce délaissé dessert en effet la propriété cadastrée section LL n°0291 et se trouve utilisé par le propriétaire de celle-ci de manière privative. Ce dernier souhaite donc en faire l'acquisition afin de régulariser cette situation de fait. Une évaluation par les services de France Domaine a fixé la valeur vénale de ce délaissé à 100 euros le m², considérant que le propriétaire n'utilisera pas les droits à bâtir attachés à ce délaissé.

À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS, le Conseil a enfin adopté plusieurs cessions :

- **la parcelle communale NC n°0116 située route de Rochelongue,** d'une superficie de 3 345 m² au profit de propriétaires moyennant 20 070 euros, soit 6 euros le m² conformément à l'évaluation des services de France Domaine.
- **la parcelle communale n°HB 013 au lieu-dit "La Verdisse",** d'une surface de 10 277 m², au propriétaire des parcelles voisines cadastrées HB n°0117 et n°0122, ces derniers souhaitant y développer un projet de parc à bateaux. Après évaluation par les services de France Domaine, un accord a été trouvé au prix de 20 000 euros net vendeur, s'appliquant ainsi : paiement d'une indemnité de 10 000 euros, au titre du foncier, et d'une indemnité de 10 000 euros, au titre de la présence d'un mazet avec forage.
- **la parcelle communale NC n°0030, située chemin de la Causse,** d'une superficie de 2 476 m², aux propriétaires des parcelles voisines cadastrées NC n°0036 et n°0039 et situées route de Rochelongue, afin qu'ils puissent agrandir leur exploitation commerciale en y implantant un verger. Après évaluation par les services de France Domaine, la Commune leur cède cette parcelle au prix de 15 000 euros soit environ 6 euros le m².



tribunes libres

Texte de la Majorité Municipale

Ce que le gouvernement de François Hollande a coûté aux Agathois

La Présidence désastreuse de François Hollande s'achève dans un climat de délinquance inédit dans l'histoire de la V^{ème} République.

Nos compatriotes n'ont plus besoin qu'on leur fasse le bilan de ce que les gouvernements qui se sont succédé depuis 2012 ont fait subir au pays. Chacun a pris conscience de la réalité de la situation et de la nécessité qu'il y a désormais à redresser la France.

Mais au-delà des conséquences nationales de la politique gouvernementale, il y a les conséquences locales sur le quotidien des Agathois et le devenir de notre cité.

Les décisions ministérielles relatives au financement des collectivités locales, à l'urbanisation des territoires et à l'organisation scolaire ont eu un impact sur notre collectivité dont il est important que vous soyez informés.

Nous avons déjà évoqué la folie que serait pour notre cité l'application de la Loi Duflot, qui impose 25 % de logements sociaux dans toutes les villes de

France, sans tenir compte de la spécificité de chacune. À Agde, il n'est naturellement pas envisageable de respecter ce quota, dont l'application mettrait un terme aux équilibres et à l'harmonie de notre territoire, sans compter les conséquences défavorables qu'elle générerait pour notre activité touristique. Eu égard au fait que nous avons une centaine de demandes de logements sociaux émanant des Agathois, et que les attributions relèvent le plus souvent d'organismes extérieurs à la Ville, vous pouvez être certains que la construction de ces centaines de logements sociaux supplémentaires s'adresserait à des populations nouvelles, souvent en difficultés, avec les coûts sociaux et autres que cela entraînerait pour notre cité. Nous préférons donc payer les pénalités qui nous sont imposées, à hauteur de 418 000 euros.

Nous avons évoqué aussi, par le passé, la coûteuse mise en place de l'inutile réforme des rythmes scolaires, qui a

entraîné un surcoût de 200 000 euros, en année pleine, pour les contribuables agathois.

Plus coûteuse encore, la réforme des bases indiciaires relatives à la rémunération des personnels communaux, qui a entraîné une augmentation des charges, pour notre collectivité, de 649 000 euros.

Mais la pire des inconséquences gouvernementales découle de l'ahurissante baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement qui, en 3 ans, a chuté de 3,2 millions d'euros. Ou comment le gouvernement, qui ne fait pas au niveau de l'État les économies nécessaires, fait payer la facture aux collectivités locales, dont la majorité - est-ce un hasard - ont basculé à droite ces dernières années.

Ainsi, en 2017, par rapport à 2014, la Ville d'Agde aura vu, à charges égales, en raison des décisions gouvernementales, ses capacités financières réduites de 4,7 millions d'euros par an.

La Majorité Municipale



Texte du groupe Agde Bleu Marine

Il semble que la ville d'Agde ai dans son esprit actuel une obsession législative "LES TRAVAUX".

Je dis bien "il semble" car cette proposition de Mr Dettore lors d'un conseil municipal l'an passé, d'incorporer un membre de l'opposition dans l'étude complète des travaux soit restée lettre morte. Cette proposition éphémère n'a pas duré plus longtemps que sa volonté, le président de la commission travaux ayant vite repris ses habitudes : tenir éloignée l'opposition des études et des décisions :

- Quand est-il d'un plan pluriannuel

d'entretien de la voirie ?

- Quand est-il de la proposition de l'opposition d'aménagement de certaines voies d'accès au centre cap avant le début des travaux ?

- Que pensent les touristes habitués ou occasionnels de l'état déplorable général de l'environnement et de la voirie du centre naturiste, il faut vraiment que les touristes aiment Agde et soient très tolérants pour ne pas être tenté d'aller voir ailleurs.

Quelles volontés et quelles possibilités veulent se donner les membres concernés de l'équipe dirigeante pour

pouvoir espérer enfin un résultat positif sur l'application des règles et des lois donnant ainsi l'espoir d'un début de fin d'un laxisme légendaire : propriété des trottoirs, déjections canines non verbalisées stationnements sauvages, destructions volontaires des limites de parking, application du règlement portuaire de la SODEAL sur les règles de vie et les excès en tous genres des particuliers des professionnels et parfois de certains membres de la SODEAL.

**Alain Lebaube
et Jean-Claude Planes**

“Beautés Pluri’elles” On est toutes des Wonder Woman !

Après avoir rencontré un succès certain l’an passé avec le défilé “Beautés Pluri’elles” où il s’agissait de proposer au public un atelier “Beauté en chanson” suivi d’un spectacle défilé sur le thème “de la beauté naturelle à la beauté augmentée”, la Maison des Savoirs a renouvelé l’expérience • **SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE** •

Toujours en collaboration avec le Site des Métiers d’Art d’Agde et le Centre Social Louis Vallière, dans le cadre de sa thématique quadrimestrielle consacrée cette année à “Wonder Woman”, l’incarnation même du mouvement féministe américain des années 40, la MDS a vu se succéder un grand nombre de chanteurs et de musiciens lors d’une première partie animée par “l’Atelier de la Chanson” et Denis Carnevali. Les nombreux spectateurs présents ont ainsi pu assister à de belles interprétations dont celles de deux des lauréats du Tremplin de la Chanson 2016, Anaïs et Estéban.

Avant que la créatrice de mode du Site des Métiers d’Art, Ludmilla F., ne mette en lumière les mannequins d’un soir, la “Wonder Woman” alias Marie-José, et Catherine Bergès, Directrice de la MDS et maîtresse de cérémonie, ont proposé non sans un certain humour décalé et décomplexé, un intermède théâtralisé. Sans préjugés et sans tabous, s’en est suivi un défilé rythmé par une musique pétillante, à l’image de celles et de ceux qui se sont dépassés sur le podium, comme a pu en juger l’assistance, dont les applaudissements sont venus récompenser le travail.





De nouveaux annonceurs pour le véhicule de l'Épicerie Sociale

Installée en Cœur de Ville depuis plus de 11 ans, l'Épicerie Sociale "L'Escalade de Terrisse" est une association qui a pour activité première l'aide alimentaire, en permettant aux plus démunis d'obtenir des denrées à prix réduits sous certaines conditions de ressources.

Depuis 5 ans, afin de récupérer et de transporter les marchandises, l'Épicerie possède un véhicule financé par la publicité locale. En 2016, l'intégralité des annonceurs a été renouvelée et de nouvelles publicités ont donc été apposées sur l'utilitaire. • **VENDREDI 23 SEPTEMBRE** • Catherine Flanquart, présidente de l'association, entourée du Maire Gilles D'Etore, de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, de Carole Raynaud, Adjointe à l'Action Sociale, Vice-Présidente du CCAS et de Lucienne Labatut, Conseillère Municipale déléguée à la Réglementation, à l'État-civil et aux Formalités citoyennes, a remercié l'ensemble des annonceurs (principalement des commerçants locaux) pour leur soutien grâce auquel le véhicule de l'Épicerie peut continuer à fonctionner.

Le Maire d'Agde a pour sa part insisté sur "l'acte citoyen que ces commerçants font en aidant ainsi une association qui vient en aide aux autres. C'est une preuve d'intégration dans le tissu urbain et la vie de notre cité. Je ne saurais trop vous remercier de cette action".

À l'issue de la présentation du véhicule décoré de ses nouveaux logos, les bénévoles de l'association, les annonceurs et les élus ont salué cette initiative autour du verre de l'amitié.

Distribution de cabas sur le marché du jeudi

• **JEUDI 29 SEPTEMBRE** • À l'initiative de la Fédération Nationale des Commerçants des Marchés de France, une opération de distribution gratuite de cabas a eu lieu sur le marché d'Agde. Tous les visiteurs passant devant le stand installé pour l'occasion en bas de la place du 18 Juin se sont vus offrir un cabas afin de pouvoir y ranger leurs courses du matin, en présence de Christiane Mothes, Conseillère Municipale en charge du Commerce.



Fin de saison positive pour le CLJ DE LA POLICE NATIONALE

C'est sans tambour ni trompette que le CLJ (Centre Loisirs Jeunes) de la Police Nationale, installé sur la plage du Môle, a fêté ses 10 ans d'existence, préférant aux effets d'apparat, privilégier l'éducation des jeunes au travers d'activités d'été.

À l'origine de ce centre, un partenariat entre la Police Nationale, la Ville d'Agde, le CCAS et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

• JEUDI 25 AOÛT •

Une petite cérémonie a toutefois été organisée afin de marquer la fin de saison en présence, du Maire d'Agde Gilles D'Effore, du Premier Adjoint au Maire et Conseiller Départemental Sébastien Frey, de la Commissaire Charlotte Nouet et du Brigadier-Chef Philippe Locquegnies, responsable du centre. La mission du CLJ est d'offrir à de nombreux jeunes - ils auront été 295

cette année - des activités ludiques où l'accent est mis sur la responsabilisation, le respect et le sens civique.

Ainsi, les adolescents ont pu faire du catamaran, du zodiac, du kayak de mer, de la nage avec palmes-masque-tuba ou encore des sorties



dans un parc aquatique, du baby foot, de l'acrobranche, du volley-ball ou de la bouée tractée. C'est bien évidemment dans les à-côtés et dans le bon déroulement de ces activités que l'action citoyenne se trouve mais aussi avec le rappel des règles par les policiers et les animateurs titulaires du BAFA au moindre "faux-pas". Ainsi sont régulièrement évoqués les thèmes concernant la citoyenneté, les valeurs de la République Française, le respect de l'environnement, l'aide à la personne, les incivilités, les conduites addictives ou les dangers d'Internet.

Les adolescents âgés de 11 à 14 ans apprécient l'ambiance qui règne au sein du centre, au point que celui-ci a affiché complet. L'équipe aimerait que la structure puisse être agrandie, une augmentation de la capacité d'accueil que le Maire souhaite et soutient. "Nous nous engageons à ce que, l'an prochain, vous puissiez répondre positivement à toutes les demandes, parce que les valeurs que vous transmettez aux jeunes sont essentielles pour le bien-vivre ensemble et pour leur devenir dans la société". La Commissaire Charlotte Nouet a souhaité souligner l'implication des policiers Nationaux et préciser que "le surcroît de travail que la Police Nationale a connu cet été a fait que ses agents n'ont été mis à disposition que très peu de temps. Je souhaitais les remercier doublement car ils ont pris sur leurs congés annuels pour continuer leur action ici, auprès des jeunes, et rester ainsi plus longtemps". Pour finir, ce sont les ados eux-mêmes qui ont pris la parole pour remercier les policiers et les animateurs du centre d'avoir passé l'été auprès d'eux.

Inscriptions pour la rentrée scolaire "save the date !"

Jusqu'au vendredi 28 avril 2017, les parents peuvent inscrire leurs enfants entrant en Cours Préparatoire (nés en 2011) et en Petite Section (nés en 2014) pour la rentrée de septembre 2017. Il leur faut pour cela prendre

RDV à la Direction de l'Éducation • Mairie d'Agde
Contact : Annabelle BOREL • tél. : 04 67 94 65 10

et venir muni de la photocopie des documents suivants : livret de famille (famille au complet) • feuillets de vaccination (carnet de santé de l'enfant) • 1 justificatif de domicile récent : attestation de la CAF, Loyer ou contrat de Bail, quittance EDF, Taxe d'habitation ou foncière

Retrouvez toutes ces informations sur www.ville-agde.fr



Du soleil et de la générosité pour la *Solexcap*

C'est toujours pour une bonne cause que les "Solexcapiens" s'engagent, mais c'est d'abord et surtout pour le plaisir de rouler sur ces drôles de machines anciennes. Ainsi • **DIMANCHE 26 JUIN** • ils s'étaient donnés rendez-vous sur l'Esplanade Pierre Racine au Cap d'Agde pour une journée de balade, à la vitesse de... 30 km/h.

Après le top départ, la troupe a pris la direction d'Agde vers les Verdisses, puis Vias, Portiragnes jusqu'à l'aéroport de Béziers-Cap d'Agde, point de jonction d'une autre opération charitable menée en faveur de la recherche contre le cancer. C'est tout de rose vêtue que la troupe est donc arrivée à l'aéro-club et que certains de ses membres ont pu effectuer un baptême de l'air.

Après un passage au Grau d'Agde pour la Fête de la Mer, la pétaradante compagnie aux sonorités si particulières est retournée au Cap d'Agde tout en faisant des haltes rafraîchissantes et des dégustations.

à noter !

Les numéros utiles de la sécurité

Sur Agde, vous pouvez appeler :

- le Commissariat de Police au 04 67 01 01 73
- le Centre Supérieur Urbain au 04 67 00 80 40
- le Secrétariat des élus au 04 67 94 61 14

En cas d'urgence ou de nécessité, vous pouvez contacter :

- Le Numéro Vert de l'assistance contre la lutte des filières terroristes et la radicalisation violente du Ministère de l'Intérieur : 0 800 00 56 96
- le site Internet dédié : www.stop-djihadisme.gouv.fr

Locaux vacants *pensez à votre déclaration !*

En application de l'article 1415 du Code Général des Impôts, la situation de vacance s'apprécie pour l'année entière d'après les faits existants au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. En conséquence, elle doit être déclarée tous les ans.

Pour les locaux déclarés vacants en 2016 et antérieurement, un questionnaire sera adressé début janvier aux propriétaires et devra être retourné, accompagné des justificatifs nécessaires, au plus tard

le 5 février 2017, à l'Observatoire Fiscal.

Pour les locaux nouvellement vacants en 2017, les propriétaires peuvent se procurer le questionnaire auprès de l'Observatoire Fiscal, situé sur l'Espace Mirabel, ou se faire connaître auprès des Services Fiscaux.

Renseignements, Observatoire Fiscal d'Agde

Tél. 04 67 94 63 87 ou 63 89

Mail : observatoire@ville-agde.fr



Solidarité

Une trottinette contre la leucémie

Parcourir 1 250 kilomètres, de Biarritz à Chamonix, en trottinette, tel est le défi un peu fou que s'était lancé Romain Flandin-Granget. À 33 ans, Romain est atteint de leucémie, et a décidé, avec

cette aventure hors du commun, de sensibiliser le plus grand nombre à cette pathologie tout en récoltant des fonds pour l'association LMC France (Leucémie Myéloïde Chronique).

Parti le dimanche 28 août de Biarritz, sur une trottinette spécialement assemblée pour l'occasion, il a fait une escale à Agde • **MERCREDI 7 SEPTEMBRE** • après une étape de plus de 50 kilomètres au départ de Narbonne, parcourus sous une chaleur accablante. C'est aux alentours de 15h30 qu'il est arrivé au Palais des Sports, où il a été accueilli par les jeunes pousses d'Agde Basket, qui s'entraînaient dans l'enceinte du gymnase, Carole Raynaud, Adjointe en charge de l'Action Sociale et Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale et Christiane Mothes, Conseillère Municipale.

Le CCAS d'Agde s'était mobilisé pour l'occasion et en a profité pour remettre un vélo poussoir, qui permet de pousser un fauteuil roulant, à l'association Sports-Passions APA Santé 34 (Activités Physiques Adaptées). Vous pouvez suivre l'aventure de Romain Flandin-Granget et soutenir son action sur le site Internet dédié : https://www.wellfunder.com/fr/trottinette_contre_leucemie

Assemblée générale de l'ATA

Ambiance conviviale
en ce • **SAMEDI 17 SEPTEMBRE** •
à l'Association de Tir Agathois.
Réunis autour de leur président,
Jean-Marc Bentajou, les membres
de l'ATA ont, en effet, tenu leur assemblée
générale, en présence du Maire d'Agde
Gilles D'Ettore.



L'occasion de revenir sur les résultats du club au cours de la saison passée, sur les bilans financiers et moraux, ainsi que sur la composition du bureau. Le tout, dans un moment de partage, propre à l'idéologie de cette association.

L'émission radiophonique

"Le Super Hérault"

a fait escale à Agde

• **MARDI 20 SEPTEMBRE** • la Médiathèque Maison des Savoirs s'est transformée en studio de radio, à l'occasion de l'enregistrement de l'émission de France Bleu Hérault "Le Super Hérault".

Le concept est simple : l'animateur, Philippe Montay, reçoit des invités, des personnalités locales, afin d'en apprendre plus sur leurs activités au sein de leur ville. Les élus Yvonne Keller et Christine Antoine, Adjointes respectivement en charge de la Culture et du Patrimoine, les représentants du monde associatif mais aussi plusieurs membres du service Culturel de la Ville d'Agde se sont ainsi succédé sur les fauteuils, devant un public venu nombreux.

Un public qui a également donné de la voix lors de plusieurs jeux, sous forme de questions concernant le département, histoire de souffler les bonnes réponses aux invités afin de remporter des lots, le tout, dans une ambiance des plus conviviales.

Au total, ce sont cinq émissions qui ont été enregistrées, dans les conditions du direct, et qui ont été diffusées sur France Bleu Hérault durant la semaine du 3 au 7 octobre, de 12h30 à 13h00. Nous ne vous en dirons pas plus sur leur contenu. Pour en savoir plus, il vous faudra vous connecter sur le site de France Bleu Hérault pour y récupérer les podcasts !

France Bleu Hérault

"Le Super Hérault", présenté par Philippe Montay chaque jour de la semaine de 12h30 à 13h00

<https://www.francebleu.fr/emissions/super-herault>



Cantine 2.0 au Lycée

• **LUNDI 3 OCTOBRE** • restera une date clef pour la vie des élèves du lycée Auguste Loubatières d'Agde. C'est en effet celle choisie pour la présentation officielle de trois améliorations réalisées sur l'établissement. La première est visible dès l'extérieur puisqu'il s'agit de nouvelles voies de desserte pour les bus, qui sont désormais séparées du boulevard des Hellènes et offrent un accès direct à la deuxième innovation réalisée. Celle-ci concerne la sécurisation de l'accès au lycée, qui est désormais contrôlé et clos. Tandis qu'à l'intérieur, chaque nouveau lycéen recevait une tablette numérique, c'est dans la cour, en présence des Adjointes au Maire Robert Craba et Louis Bentajou, que Kamel Chibli, Vice-Président de la Région Occitanie en charge de l'Éducation, a dévoilé la troisième nouveauté : l'extension du réfectoire "en raison de l'arrivée d'un petit "collège" en termes d'élèves et ce, en 5 ans à peine, portant les effectifs de l'établissement à 1 270 lycéens en 2016". Ce réfectoire agrandi permet de (self)servir près de 750 repas chaque midi dans un cadre agréable, pensé en différents niveaux d'assises et de tables, avec une capacité de 350 sièges et un espace de repas extérieur en terrasse.



“Capiades 2016”

**15 équipes
en compétition
et 2 Agathois
vainqueurs**

Les Capiades sont une compétition de chasse un peu particulière. D'une part, parce qu'elles se passent sous la mer et sans bouteilles, d'autre part parce que les participants chassent au harpon.

Les points engendrés sont fonction du poids des poissons (la "maille"), mais aussi du type de poissons pêchés, certains ayant une valeur ajoutée supérieure à d'autres. En outre, il faut que les prises aient une taille et un poids minimum afin de pouvoir être comptabilisées. Autant dire que le calcul des gagnants n'est pas des plus aisés. En cette édition 2016, qui s'est tenue • **SAMEDI 24 SEPTEMBRE** • plus d'une quinzaine d'équipes en duos

se sont affrontées dans les eaux capagathoises durant 5 heures. Le Maire Gilles D'Ettore est venu remettre les prix en compagnie du Président du Harpon Club, organisateur de la compétition, l'occasion d'annoncer que l'un des sociétaires de l'association, **Stéphan Foppolo**, venait juste de conquérir le titre de Champion de France pour la 2^{ème} année consécutive.

Pour ce qui en était de la compétition du jour, le trophée est revenu au duo composé de **Rudy Lévy** et **Robin Ambal**, avec 8 070 points. Ces deux Agathois ont également remporté la coupe de la plus grosse prise de la session.

Le championnat départemental de tir à l'arc 3d

a tenu toutes ses promesses

Organisé par les Archers Agathois, un championnat départemental de tir à l'arc 3d s'est tenu • **DIMANCHE 9 OCTOBRE** • à la Tamarissière. L'objectif ? tirer deux flèches sur des cibles animalières en 3d, de différentes tailles et à des distances allant de 5 à 45 mètres.

Plus de 180 participants se sont succédé sur les pas de tirs, disposés dans le camping de la Tamarissière et ses alentours.

Ce championnat départemental a permis aux archers de marquer des points en vue de la qualification aux championnats de France 2017.



À noter que les Archers Agathois ont réalisé durant cette journée de belles performances, à l'image de leur saison 2016, qui a vu les seniors hommes sacrés champions de France 2016 par équipe et les seniors femmes atteindre, pour leur première participation, les quarts de finale !

La remise des prix a eu lieu en fin de journée dans une ambiance conviviale, en présence de Robert Craba, Adjoint au Maire en charge des Sports.



L'UPTN et les Solex Cap

toujours solidaires

d'Agde, se sont vus remettre chacun un chèque de **500 euros**. Un montant triplé par Olivier et Jean-Michel Oltra !

L'occasion, comme l'a noté Jean-Michel Oltra, d'"encourager les associations caritatives composées de bénévoles qui passent beaucoup de temps au service des autres". Et le Maire de souligner : "c'est une œuvre collective avec des partenaires incontournables sur la commune, une belle chaîne d'humanité, de solidarité et de fraternité. C'est dans ce type d'actions que l'on voit les vrais ressorts de notre société".

• MARDI 4 OCTOBRE •

l'UPTN (Association des Professionnels du Tourisme Naturiste) organisatrice de la "Solex Cap" et son dynamique Président, Jean Vila, ont remis **deux chèques, l'un au profit de la Croix-Rouge Française, l'autre de la Ligue contre le Cancer d'Agde**. C'est en présence de Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, que Sylviane Peyret, déléguée de la Ligue, et Laurent Lelièvre représentant la Croix-Rouge

Âge d'Or *Nos retraités ont du talent !*

• **Du 18 au 21 Octobre** • s'est tenue, au Moulin des Evêques, l'exposition "Nos retraités ont du talent", consacrée aux créations des ateliers "Crochet-Tricot et Patchwork", "Décoration", "Loisirs créatifs", "Modélisme", "Peinture à l'huile", "Peinture en 3D", "Peinture pastel-acrylique et Dessin", "Lainage et Cotonnage" ainsi que "Récup et Bidouille", respectivement animés, au sein de l'Âge d'Or, par Amélia Cuartero, Suzanne Granados et Paule Ledoux, Chantal Ségura, Marcel Jean, Roger Cedat, Jannine Barrer, Roger Legros, Marie-Hélène Choulet et Christine Keller.



Cette exposition a permis de démontrer les talents divers et variés qui fleurissent au sein de l'Âge d'Or agathois. Cette année, les créations en bois flotté et en coquillages de M. et Mme Flegier ainsi que les cartes postales anciennes de Serge Sénabré sont venues s'ajouter aux talents déjà présents.

L'inauguration s'est déroulée mardi 18 octobre en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, accompagné pour l'occasion de ses Adjointes Yvonne Keller et Christine Antoine, et de Brigitte Martinez, Conseillère Municipale déléguée à l'Âge d'Or. Tous ont salué le travail de minutie, de patience et de créativité des artistes qui ont exposé leurs créations réalisées tout au long de l'année au sein des ateliers de l'Âge d'Or.

Salle comble pour la première de *Brassens en fête*

Le mauvais temps de ce **SAMEDI 22 OCTOBRE** n'a pas empêché les spectateurs de se presser au Palais des Congrès du Cap d'Agde pour redécouvrir l'esprit du célèbre poète et musicien Sétou Georges Brassens qui aurait eu 95 ans ce 22 octobre... 35 années se sont écoulées depuis sa disparition mais l'esprit Brassens vibre encore dans les cœurs à en juger par l'ambiance bon enfant et conviviale qui régnait en ce samedi soir dans la salle Georges Lautner !



Une soirée orchestrée par le journaliste Nelson Monfort, qui, entre présentation, anecdotes et parfois chanson, aura été un maître de cérémonie exceptionnel, ainsi qu'a pu le voir le Maire Gilles Gilles D'Ettore, venu assister au rendez-vous.

"Brassens en fête", c'est un rendez-vous musical en France et en Europe durant lequel le saxophoniste Fred Karato, les musiciens de la Compagnie des Enjoliveurs et les chanteurs Fabrizio Zeva et Cristo Sarti, emmènent le public dans un voyage entre Jazz, Swing, Salsa et Merengue !



L'art au service des enfants

Simone Peoc'h a cédé de nombreuses œuvres au profit des orphelins d'Orphéopolis

de l'établissement et du Maire d'Agde Gilles D'Ettore. Ce dernier, après avoir rappelé que la Ville d'Agde est "Ville amie des enfants" a souligné, en tant qu'ancien policier, son profond attachement à la grande famille d'Orphéopolis. Cathy Hoarau a, quant à elle, remercié l'artiste (qui a fait don des toiles non vendues au Centre) ainsi que les professionnels de l'enfance qui œuvrent au sein de l'établissement, lequel fonctionne sur la générosité du public. Au final, ce sont **600 euros** qui auront été remis à Orphéopolis. Un joli cadeau de Noël avant l'heure pour ces enfants...

Simone Peoc'h est une artiste généreuse. Cette autodidacte, passionnée d'Égypte ancienne, a en effet décidé de céder de nombreux tableaux au profit des enfants d'Orphéopolis. Cette structure de l'Orphelinat de la Police Mutualiste (créé en 1921 avant de devenir Orphéopolis, et dont la vocation est d'aider les familles de policiers, en soutenant et en accueillant leurs orphelins), a ouvert ses portes sur Agde en 2002. Sensible depuis longtemps à la cause de ces enfants, Simone Peoc'h a souhaité, en cette fin d'année, mettre ses pinceaux à leur service. Son exposition-vente a été inaugurée **LUNDI 21 NOVEMBRE** en présence des Adjointes Yvonne Keller, et Christine Antoine, respectivement en charge de la Culture et du Patrimoine, de Cathy Hoarau, Administrateur National d'Orphéopolis, de Valérie Escudier, Déléguée sur la Commune d'Agde d'Orphéopolis, des pensionnaires

État Civil



NAISSANCES

CHOMETTON BRUALLA Pierre • MEGUEDAD Rafaël • SANTACRUZ LUNA Nolwenn • VAIRET Emma • MATHIEU Keylo • TISMELANE Khalil • EL MANSOURI Ilyes • LE MAGOUROU Marie • FAUREL Paytone • FONTES CARTUCHO Thomas • RODRIGUEZ Alana • CHAVALLE Naolie • DURVIN Loukas • MANZINI Leandro • ELKACIMI Adam • BERT Paco • MOUJAHID Zineb • CAPARROS Diego • ENJUANES Ñens • PRAT SAGNES Mathilde • MIRNES Inaya • MOURZELAS Inna • GUTZWILLER Guillaume • LEPAGE Maïwenn • RAMOS Chloé • PATRACH Sokayna • LABORDE Roméo • THIROUX Lily • BRUNET Rose • MARTY Julian • GARCIA Adèle • SANCHIARELLI Clara • WAGNER Maïssane • NICOLAS Louise • METIVET Anaé • LEMOINE Cloé • MARTIN Mégane • SOULE IDLAS Léa • GUINET Angel • BERRE Eliwann • SALUSTIANI Tahyana • CHAABOUCHE Issmaïl • CHAABOUCHE Ilyas • ABDO Yasmina • TANASE Tony • FLINGOU Kyle • ROBERT Léandro • BOX Kyliann • TOURNIE Lucas • LUPO Warren • ALAHYANE Zayd • HELD Tyler • DI ROSA Matéo • DELORT Théo • POTHET AVON Maxence • WITTERS Amaury • BEKHAITI Aryame • BERTHELIN Aaron • SILVA Lisia • NARDO Kenzo • LAGACHE Louane • MATHIEU Inaya • SANCHEZ Keysson • LIRON Giulia • TOURNEMIRE Ezéquier • KARAKAS Ali • ICHHANIAN Joan

MARIAGES

MAURY David et MEHENI Myriem • BREIA LUCAS Joao et DERIGNON Laure • GRAS Hervé et SCHROYENS Marylène • EL HAMDIOUI Iounes et BODOUCH Anissa • LAROSE Benjamin et FERNANDEZ Karolane • BOYER Jean-Pierre et PATOIS Oriane • DESMOULINS Anthony et MASSOL Florence • BENOIT Christophe et MAITREPIERRE Krystal • DELHAY Sébastien et JULIA Cécile • GOUDAL Rémi et HUGUES Jessica • MARECHAUX Jordan et CHARDES Mathilde • PLATRE Antoine et AH-KHANE Marie • HERNANDEZ David et ENGLADE Caroline • MARSON Patrick et LAGACHE Claire • DAUZAC Dominique et GARRES Michel • COSS Stève et IRAZOQUI Josette • TEKKOUK Akim et BROUSSET Lucie

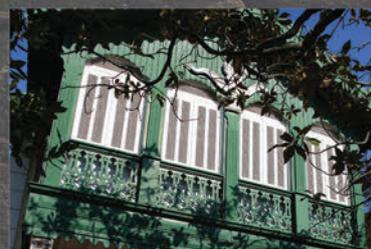
DÉCÈS

CAVUOTO Alphonse, 88 ans • ALLEMAND Jean, 86 ans • MARTY Jacques, 75 ans • CALVET Andrée, 90 ans • HADJAÏSSA Loucif, 78 ans • FERRARO Pierre-Yves, 57 ans • SICRE Marie, veuve PARPAILLON, 94 ans • GUILLAUD Michelle épouse FLOREAN, 75 ans • GUILLAMET Jocelyne épouse DELPOUX, 83 ans • ALISON André, 78 ans • CARIOT Bernard, 73 ans • BAYLE Thérèse veuve LANET, 76 ans • BRUN Charlotte veuve BASSO, 91 ans • PANTALY Jean-Marie, 56 ans • DIAZ REY Manuel, 71 ans • BUC Jean-Claude, 70 ans • VAISSE Janine veuve PECH, 84 ans • COMPERE Michel, 71 ans • TRIBILLAC Paule veuve LLORCA, 92 ans • ROBÉLIN Simone épouse VIDÉLIER, 90 ans • MONIEZ Albert, 96 ans • CARRIO Alice veuve CORTES, 95 ans • BARDON Gérard, 71 ans • CHARCOT Chantal, 57 ans • MATHIEU Odette veuve ESTOURNET, 96 ans • FRULIO Edward, 82 ans • CLARAZ Gilbert, 79 ans • PREVOST Virginie, 38 ans • ROUVE Alberte veuve CHAVARDES, 81 ans • BOULLAY Maurice, 69 ans • LEBLANC René, 78 ans • TORTAROLO Gilbert, 82 ans • BARTHIER Emile, 84 ans • ABDELAZIZ Florence, 35 ans • BARTHIER Emile, 84 ans • LOPEZ Augustine épouse DOMINGUEZ, 85 ans • CASTAGNOLA Lisette veuve GERARD, 85 ans • MEACCI Joseph, 83 ans • MARTINEZ Michel, 79 ans • REVEIL Georges, 96 ans • LEFEBVRE Françoise épouse THAON, 84 ans • LLOBERES Nadine veuve VARIERAS, 70 ans • PONSY Bernard, 73 ans • PEREZ Antonia épouse DESCOS, 77 ans • SERIN Yvonne veuve MOURET, 93 ans • CERDAN Marcel, 73 ans • GOLLIARD Roger, 76 ans • MAZEROLLE Jacqueline veuve AGULHON, 77 ans • MATOLA André, 72 ans • RAMOUILLET Jacques, 75 ans • REGRUTO Georges, 83 ans • BILLAUDOT Micheline veuve AUBRY, 92 ans • ARIOL Jeannine veuve RODRIGUEZ, 82 ans • BASSET Michel époux BELLENS, 60 ans • FONDIMARE-ALLAIRE Marie-Joseph veuve GOGÉARD, 76 ans

«L'AUTHENTICITÉ...

...A TOUJOURS UN SIÈCLE D'AVANCE»

Daniel Pennac



Gilles D'Ettore,
Maire d'Agde
et le Conseil Municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux
et vous souhaitent
une excellente année
2017

www.ville-agde.fr

agde
Archipel de vie